



Rapport de gestion 2022

Plus prêt que jamais

swisscom

Compte rendu d'activité



Les trois publications suivantes: le rapport de gestion, le rapport de développement durable et «2022 en bref», font partie du compte rendu d'activité 2022 de Swisscom. Elles sont disponibles en ligne: swisscom.ch/rapport2022

Concept «Plus prêt que jamais»

Avec son concept «Plus prêt que jamais», Swisscom affirme que, grâce à ses produits et prestations de service, ses clients sont plus prêts que jamais pour exploiter les opportunités du monde connecté de manière simple et sûre, partout et à tout moment. En outre, Swisscom offre des possibilités de formation et de développement à ses collaborateurs et apprenants, afin qu'ils disposent des compétences nécessaires pour améliorer la compétitivité de l'entreprise et leur propre employabilité sur le marché.

Les photos de la page de titre et du rapport sont issues pour la plupart des différentes campagnes menées par Swisscom au cours de l'exercice 2022. Les photos du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ont été prises par Alida Ruf, apprenante au sein de l'équipe Photos et films de Swisscom.

Table des matières

Introduction	1–9
Rapport annuel	10–61
Gouvernement d’entreprise et rapport de rémunération	62–105
Comptes annuels consolidés	106–175
Informations complémentaires	176–184

L'année 2022 de Swisscom

Chiffre d'affaires

mia CHF

11,1

▼ 0,6%

EBITDA

mia CHF

4,4

▼ 1,6%

Investissements

mia CHF

2,3

▲ 1,0%

Bénéfice net

mia CHF

1,6

▼ 12,5%

Endettement net/
EBITDA

1,7



Quote-part de
capitaux propres
%

45,4

▲ 1,8 PP

Collaborateurs
à temps plein

19 157

▲ 1,3%

Dividende par action

CHF

22



Action Swisscom
Rendement global
%

2,5

▼ 10,4 PP



Convaincante

Swisscom a de nouveau convaincu lors des tests de service en proposant la meilleure expérience client dans les contacts directes au Swisscom Shop ou virtuels avec l'appli «My Swisscom».



Première mondiale

Succès pour le test pratique d'un réseau à fibres optiques GPON de 50 Gbit/s.



Climatique-ment neutre

Swisscom est le premier fournisseur à commercialiser toutes ses offres sans impact sur le climat – automatiquement et sans supplément de prix.



Prospère

Fastweb accroît son chiffre d'affaires, sa clientèle et ses bénéfices en Italie depuis plus de 10 ans.



blue

Swisscom a lancé blue pour favoriser le passage à la nouvelle génération d'abonnements – plus simples, plus attrayants, plus numériques et plus personnalisés.



Exceptionnelle

Swisscom remporte une nouvelle fois tous les tests de réseaux de communication mobile de Suisse et convainc avec les réseaux à fibre optique les plus rapides – mention «exceptionnelle» à chaque fois.

Chiffres clés

En mio CHF ou comme indiqué		2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires et résultats ¹				
Chiffre d'affaires net		11 112	11 183	−0,6%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 406	4 478	−1,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	39,7	40,0	
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)		4 120	4 177	−1,4%
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 040	2 066	−1,3%
Bénéfice net		1 603	1 833	−12,5%
Bénéfice par action	CHF	30,93	35,37	−12,6%
État de la situation financière et flux de trésorerie ¹				
Capitaux propres		11 171	10 813	3,3%
Quote-part de capitaux propres	%	45,4	43,6	
Investissements		2 309	2 286	1,0%
Operating free cash flow proxy		1 811	1 891	−4,2%
Free cash flow		1 349	1 513	−10,8%
Endettement net		7 374	7 706	−4,3%
Données opérationnelles				
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	1 322	1 424	−7,2%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	2 027	2 037	−0,5%
Raccordements TV en Suisse	En milliers	1 571	1 592	−1,3%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 173	6 177	−0,1%
Raccordements Wholesale en Suisse	En milliers	679	698	−2,7%
Raccordements à haut débit Retail en Italie	En milliers	2 683	2 750	−2,4%
Raccordements à haut débit Wholesale en Italie	En milliers	458	306	49,7%
Raccordements réseau mobile en Italie	En milliers	3 087	2 472	24,9%
Action Swisscom				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	–
Capitalisation boursière		26 243	26 657	−1,6%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	506,60	514,60	−1,6%
Cours de l'action haut	CHF	590,40	562,40	
Cours de l'action bas	CHF	443,40	456,30	
Dividende par action	CHF	22,00 ²	22,00	–
Collaborateurs				
Effectif en équivalents plein temps	Nombre	19 157	18 905	1,3%
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 046	19 099	−0,3%

¹ Swisscom utilise divers indicateurs de performance alternatifs. Les définitions ainsi que le rapprochement avec les valeurs conformes aux IFRS sont présentés au chapitre Marche des affaires.

² Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Tour d'horizon des activités

Swisscom Suisse

Residential Customers

La division opérationnelle Residential Customers propose aux clients privés des services de réseau mobile et fixe en Suisse comme la téléphonie fixe, le haut débit, la TV et la communication mobile.

Business Customers

Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients PME en Suisse. L'offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.

Wholesale

Le segment Wholesale met à disposition d'opérateurs de télécommunications tiers l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom.

Infrastructure & Support Functions

La division Infrastructure & Support Functions planifie, assure l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau et de l'infrastructure IT en Suisse.

Fastweb

Fastweb fournit des services haut débit et des services de communication mobile pour les clients privés, les clients commerciaux et les clients Wholesale en Italie. La gamme comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de communication mobile. Fastweb propose par ailleurs aux clients commerciaux des solutions TIC complètes.

Autres secteurs opérationnels

Par ses participations dans le domaine de la construction et de la maintenance de réseaux (cablex) et des services de radiodiffusion (Swisscom Broadcast), Swisscom complète son activité de base dans des champs d'activité connexes. Le secteur Digital Business se concentre sur des domaines de croissance dans les services Internet et les modèles commerciaux numériques, et inclut, en outre, les activités liées aux annuaires en ligne (localssearch).

Chiffre d'affaires

8,3 mia CHF

EBITDA

3,5 mia CHF

Chiffre d'affaires

2,5 mia EUR

EBITDA

0,9 mia EUR

Chiffre d'affaires

1,0 mia CHF

EBITDA

0,2 mia CHF

Plus prêt que jamais



De la gauche: Christoph Aeschlimann, CEO Swisscom SA, et Michael Rechsteiner, Président du Conseil d'administration de Swisscom SA.

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'année 2022 s'est révélée riche en défis: Swisscom s'était certes préparée depuis longtemps à un marché très concurrentiel et aux fortes pressions sur les prix. Mais à cette donnée sont venus s'ajouter les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, la guerre en Ukraine, la hausse de l'inflation et les incertitudes liées à la crise énergétique. Nos collaborateurs ont relevé ces défis avec succès et Swisscom a une fois de plus dégagé un résultat financier stable. Elle a, en outre, prouvé sa capacité d'innovation en matière de réseaux et de prestations et s'est vu une nouvelle fois décerner le titre d'opérateur de télécommunications le plus durable du monde. Concernant les objectifs du groupe à l'horizon 2025, nous sommes sur la bonne voie: net leadership de marché en Suisse, opérateur alternatif leader en Italie avec Fastweb, résultats financiers solides, responsabilité assumée envers la société et, enfin, produits et prestations innovants sur des réseaux résilients et sûrs.

Numéro 1 en Suisse

Swisscom entend enthousiasmer ses clients en leur proposant les meilleurs réseaux, le meilleur service à la clientèle et les produits et prestations les plus innovants en Suisse.

Pendant l'exercice sous revue, nous avons de nouveau été à la hauteur de cette ambition, comme l'ont démontré de nombreux tests: nous avons ainsi remporté les principaux tests consacrés aux réseaux de communication mobile, avons proposé les réseaux à fibre optique les plus rapides et avons démontré une plus grande orientation sur le service que nos concurrents en Suisse. Lors de tests indépendants, nos collaborateurs ont convaincu tant dans les Swisscom Shops que dans notre appli destinée à la clientèle, qui a reçu la meilleure note de toutes les applications de service à la clientèle dans les pays germano-phones d'Europe.

Avec son nouveau portefeuille blue, Swisscom a poursuivi la numérisation et la personnalisation de son offre. Nos clients profitent de vitesses encore plus élevées sur Internet, d'un catalogue de contenus plus riche et d'une capacité d'enregistrement supérieure avec leur abonnement blue TV et enfin d'une sécurité accrue sur le web grâce au nouveau Internet Guard – automatiquement et sans supplément de prix. Et s'ils consultent d'abord notre assistant numérique «Sam» lorsqu'ils ont besoin d'aide, ils économisent encore plus.

Des sociétés d'études de marché indépendantes estiment, par ailleurs, que Swisscom est le prestataire numéro un en matière de cybersécurité. De fait, en cas de cyberattaque, nous proposons désormais aux entreprises et aux autorités suisses une aide d'urgence 24 heures sur 24 dispensée par des spécialistes en cybersécurité chevronnés, que les victimes soient clientes de Swisscom ou non.

Obstacles réglementaires

Avec ses réseaux mobiles et à fibre optique, la Suisse fait partie des pays équipés de la meilleure infrastructure. Mais Swisscom est confrontée à des obstacles réglementaires. C'est notamment le cas pour la construction d'antennes adaptatives pour la communication mobile: certes, depuis janvier 2022, l'installation de ces antennes dans le cadre du processus de construction et de remplacement est régie par une ordonnance. De plus, les recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) donnent aux cantons la possibilité d'approuver des antennes adaptatives sans nouveau permis de construire. Mais les opérateurs suisses n'ont pas réussi à mettre en place et à remplacer leurs réseaux assez vite. Les clients se plaignent des zones blanches, alors même que Swisscom est confrontée à plus de 2 000 oppositions relatives à des projets de construction d'antennes 5G.

Cette situation est d'autant plus regrettable que les résultats d'une étude réalisée en 2022 à la demande de l'OFEV montrent que «la population est globalement soumise à un rayonnement modéré» et que l'intensité du rayonnement a même eu tendance à diminuer depuis 2014 grâce aux nouvelles technologies. Plus la technologie est moderne, plus l'intensité du rayonnement est faible: c'est pourquoi Swisscom mettra hors service la technologie 3G déjà âgée de 20 ans fin 2025 pour allouer ses capacités à des technologies plus modernes, efficaces et efficientes comme la 5G.

En raison de la procédure ouverte par la Commission de la concurrence sur l'extension du réseau, Swisscom ne peut pas commercialiser quelque 500 000 raccordements à fibre optique installés au moyen de l'architecture point-to-multipoint (P2MP) jusque dans les habitations (FTTH). Pour que les clients puissent néanmoins bénéficier de raccordements FTTH rapides, Swisscom a décidé de réaliser les nouveaux raccordements au moyen de l'architecture point-to-point (P2P) et de transformer une partie des raccordements P2MP existants en P2P. Le budget annuel de CHF 500 à 600 mio pour les investissements en fibre optique reste inchangé, mais l'extension progresse désormais un peu plus lentement que prévu. De ce fait, seuls 50% à 55% des raccordements pourront être reliés par FTTH d'ici 2025. Swisscom continuera à investir dans l'extension du réseau FTTH après 2025 afin que la couverture FTTH atteigne 70% à 80% des raccordements à l'horizon 2030.

Fastweb – notre atout en Italie

Depuis plusieurs années déjà, Fastweb renforce sa position de prestataire de qualité en Italie, à tel point qu'elle est aujourd'hui le challenger principal sur le quatrième marché du haut débit d'Europe. En 2022, notre filiale a une nouvelle fois augmenté son chiffre d'affaires dans presque tous les secteurs. Son chiffre d'affaires s'est établi à EUR 2 482 mio (+3,8%), tandis que son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) s'est élevé à EUR 854 mio (+3,4%).

Des finances solides, qui inspirent confiance

Nous gérons avec soin et retenue les ressources qui nous sont confiées, ce qui inspire confiance à nos actionnaires. Cette gestion prudente nous vaut de disposer de finances robustes, une condition essentielle pour poursuivre sur la voie du succès.

En 2022, Swisscom a de nouveau dégagé des résultats financiers solides: avec un chiffre d'affaires net de CHF 11 112 mio (-0,6%) et un résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) de CHF 4 406 mio (-1,6%), le bénéfice net est inférieur à celui de l'exercice précédent. Sur une base comparable et à taux de change constants, le chiffre d'affaires et l'EBITDA ont progressé (respectivement de 1,0% et 3,1%).

Nous avons dégagé des chiffres financiers robustes grâce au travail remarquable de nos collaborateurs et à notre offre très attrayante. Jour après jour, nous avons cherché à proposer à nos clients des produits et des services sûrs, orientés vers l'avenir, en leur fournissant le meilleur service à la clientèle et les meilleurs réseaux. Mieux, afin de garantir notre rentabilité à long terme, nous devons constamment optimiser notre base de coûts dans le cœur de métier et développer de nouvelles activités commerciales. Au travers des efforts consentis pour notre transformation, nous intensifions la collaboration au sein de Swisscom, améliorons notre agilité et notre efficacité et accélérons la numérisation. En 2022, nous avons ainsi de nouveau réduit notre base de coûts dans le domaine des télécommunications suisses d'environ CHF 100 mio.

Assumer nos responsabilités – dès maintenant

Nous en sommes convaincus: la numérisation crée des opportunités et favorise le développement durable. En sa qualité de leader du marché suisse, Swisscom porte donc en la matière une responsabilité toute particulière. Pendant l'exercice écoulé, des observateurs indépendants ont une fois de plus salué son rôle de pionnière de la durabilité. Le magazine «World Finance» a ainsi qualifié Swisscom d'opérateur de télécommunications le plus durable du monde. Une appréciation qui nous incite à poursuivre sur cette voie avec détermination et courage.

Le développement durable n'est pas un sujet que l'on peut remettre au lendemain. C'est pourquoi nous avons franchi une étape supplémentaire en 2022. Sous la devise «Dès maintenant», nous proposons désormais à nos clients des abonnements, des appareils et un réseau répondant aux critères de la neutralité carbone – automatiquement et sans supplément de prix. Nous compensons la production, le transport et l'utilisation des appareils par le biais de projets de protection du climat reconnus en Suisse et à l'étranger.

Pour parvenir à éviter le rejet d'un million de tonnes de CO₂ par an d'ici 2025 avec l'aide de nos clients, nous proposons aux clients privés et commerciaux des solutions TIC qui réduisent sensiblement l'empreinte carbone. Notre portefeuille de produits et services destinés aux clients commerciaux comprend notamment une plateforme de comptabilité carbone.

Parmi les contributions que nous apportons à l'ensemble de la société figurent notre engagement en faveur de la promotion des compétences en matière de médias, le soutien aux réfugiés de guerre ukrainiens en Suisse ou encore nos efforts visant les économies d'électricité dans le cadre de l'Alliance pour les économies d'énergie de la Confédération.



« Notre désignation par World Finance comme opérateur de télécommunications le plus durable du monde nous réjouit et nous incite à poursuivre sur cette voie systématiquement et avec courage! »

Des impulsions à l'innovation pour soutenir la croissance

Un marché mondial sans cesse confronté à l'émergence de nouvelles technologies et à l'évolution permanente des attentes de la clientèle oblige Swisscom à rester en phase avec les innovations. Afin de pérenniser notre succès, nous travaillons étroitement avec les précurseurs de la numérisation que sont les hautes écoles, start-up et entreprises technologiques établies.

Ainsi, en 2022, Swisscom a conclu une collaboration stratégique avec Amazon Web Services dans le domaine du cloud.

En 2022, nos efforts en matière d'innovation ont culminé avec le test de terrain réussi avec la dernière génération de fibres optiques, lors duquel nous avons atteint les premiers au monde une vitesse maximale de communication de données de 50 Gbit/s. Mais la réduction de la latence et la stabilité des bandes passantes sont encore plus cruciales.

De telles innovations soutiennent notre croissance – avant tout dans notre cœur de métier, sur le marché informatique et dans de nouveaux domaines d'activité.



« Des tests indépendants l'ont de nouveau montré en 2022: nos réseaux et notre service à la clientèle figurent parmi les meilleurs de Suisse. Une preuve de plus que nos collaborateurs sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes tous les jours. Je les en remercie très chaleureusement. »

Rendement de l'action et perspectives

Le cours de l'action Swisscom a baissé de 1,6% durant l'exercice pour s'établir à CHF 506.60. L'action Swisscom a toutefois surperformé l'indice européen des valeurs du secteur des télécommunications.

Pour 2023, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net entre CHF 11,1 et 11,2 mia, un EBITDA entre CHF 4,6 et 4,7 mia et des investissements d'environ CHF 2,3 mia, dont quelque CHF 1,7 mia en Suisse. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2024 un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2023.

Un grand merci!

Le contexte extrêmement difficile a fortement sollicité nos collaborateurs. Une fois encore, ils ont prouvé qu'ils étaient prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour notre clientèle chaque jour. Nous les en remercions vivement.

Enfin, chers actionnaires, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour votre fidélité et pour la confiance que vous témoignez à notre entreprise. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2025. Nous souhaitons vivement que vous continuiez à nous accompagner sur la voie du succès.

Mes meilleures salutations

Michael Rechsteiner
Président du Conseil d'administration
Swisscom SA

Christoph Aeschlimann
CEO Swisscom SA

Rapport annuel

Stratégie et environnement	Objectifs financiers et réalisation des objectifs 2022..	12
	Conditions-cadres et environnement de marché	12
	Objectifs du groupe Swisscom.....	19
	Stratégie pour la Suisse	20
	Stratégie pour l'Italie	22
	Développement durable.....	23
Infrastructure	Infrastructure en Suisse	25
	Infrastructure en Italie	28
Collaborateurs	Collaborateurs en Suisse.....	29
	Collaborateurs en Italie	32
Marques, produits et services	Marques de Swisscom	35
	Produits et services en Suisse	36
	Produits et services en Italie	39
	Satisfaction de la clientèle	39
Innovation et développement	L'innovation, un moteur essentiel de la réussite de l'entreprise	40
	Orientation thématique de l'innovation	41
Marché des affaires	Indicateurs de performance alternatifs	43
	Résumé	45
	Développement des secteurs.....	46
	Amortissements et résultats non opérationnels	51
	Impôt sur le résultat.....	51
	Flux de trésorerie	52
	Investissements	52
	Patrimoine	53
	Compte de création de valeur.....	55
	Perspectives financières	56
Marché des capitaux	Action Swisscom	57
	Politique de distribution	57
	Notation de crédit et financement.....	57
	Gestion de l'entreprise axée sur la valeur.....	58
Risques	Situation en matière de risques.....	59
	Facteurs de risque	59

Stratégie et environnement

Marché des télécommunications

Numéro 1

la position de Swisscom en Suisse.

Chiffre d'affaires net

CHF 11,1 mia

le chiffre d'affaires réalisé par Swisscom en 2022, dont 78% en Suisse et 22% en Italie.

Responsabilité

Neutre en carbone

l'objectif de Swisscom d'ici 2025 sur toute sa chaîne de création de valeur.

Objectifs financiers et réalisation des objectifs 2022

Objectifs 2022		Réalisation des objectifs 2022
Objectifs financiers		
Chiffre d'affaires net ¹	Chiffres d'affaires net 2022 d'environ CHF 11,1 mia	CHF 11 112 mio
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA 2022 d'environ CHF 4,4 mia	CHF 4 406 mio
Investissements	Investissements 2022 d'environ CHF 2,3 mia	CHF 2 309 mio
Operational Excellence	Réduction de la base de coûts 2022 dans les activités de télécommunications suisses CHF 100 mio	CHF 104 mio

¹ Comme déjà communiqué au cours de l'année 2022, les objectifs financiers ont été révisés. Les objectifs pour 2022 ont été adaptés comme suit en raison

de la force du franc suisse: chiffre d'affaires net de CHF 11,1–11,2 mia à environ CHF 11,1 mia.

Conditions-cadres et environnement de marché

Swisscom opère dans un environnement dynamique. Le rythme des transformations reste très soutenu. Des tendances de fond, telles que l'évolution démographique, les nouvelles formes de travail ou l'importance grandissante de la durabilité écologique et sociale, marquent et modifient la société et l'économie suisses, et ont donc un impact sur les activités de Swisscom. Par ailleurs, le développement des réseaux à très haut débit, la généralisation du cloud computing ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle sont autant de tendances technologiques qui, à court ou moyen terme, influencent, elles aussi, les activités de Swisscom. L'environnement économique de Swisscom est actuellement marqué par des incertitudes au niveau mondial.

Celles-ci proviennent notamment des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, de la hausse de l'inflation, ainsi que de la montée des risques géopolitiques comme les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ou la guerre en Ukraine.

La numérisation touche de plus en plus de domaines de la vie et le comportement des clients a évolué de manière durable comme en témoignent notamment l'utilisation accrue des canaux en ligne pour faire ses achats et contacter autrui, ou la généralisation du paiement sans contact. Les attentes des clients en matière d'offres centrées sur leurs besoins, de réseaux performants et stables, d'expérience client sans faille et personnalisée ou d'efforts transparents en matière de durabilité vont encore augmenter.

La numérisation donne naissance à de nouveaux modèles d'affaires qui évoluent à une vitesse fulgurante. L'activité principale de Swisscom est soumise à une concurrence d'éviction accompagnée d'une forte pression sur les prix. Le marché global des services en lien avec la connectivité est toujours en léger recul en Suisse et en Italie. Le marché des services informatiques continue en revanche à croître modérément en Suisse.

Environnement économique

Les facteurs macroéconomiques que sont la conjoncture, les taux d'intérêt et les taux de change peuvent avoir une influence considérable sur la situation de Swisscom en matière de patrimoine, de finances et de performances et, par conséquent, sur le rapport financier.

	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Variation du PIB en Suisse	en %	2,8	0,9	(2,5)	3,5	2,0 ¹
Variation du PIB en Italie	en %	0,1	0,2	(9,6)	6,3	3,9 ²
Taux d'inflation en Suisse	en %	0,7	0,2	(0,8)	1,5	2,8
Taux d'inflation en Italie	en %	1,1	0,5	(0,2)	3,9	11,6
Rendements d'obligations de la Confédération (10 ans)	en %	(0,24)	(0,46)	(0,53)	(0,13)	1,57
Taux de change CHF/EUR	en CHF	1,13	1,09	1,08	1,03	0,99
Taux de change CHF/USD	en CHF	0,99	0,97	0,88	0,91	0,92

1 Prévisions SECO.

2 Prévisions Istat.

Conjoncture

Au cours de l'exercice 2022, l'évolution de la conjoncture a été marquée par des difficultés d'approvisionnement au niveau mondial et par une inflation en hausse, principalement en raison de l'augmentation des prix de l'énergie (électricité, pétrole et gaz). En 2022, les charges d'énergie de Swisscom se sont élevées à CHF 152 mio (exercice précédent: CHF 120 mio) et comprenaient principalement les coûts de l'électricité.

Taux d'intérêt

Le niveau des taux d'intérêt exerce une influence sur les coûts de financement et sur la valeur de certaines positions comme les provisions à long terme et les engagements de prévoyance dans le bilan du groupe, ainsi que sur le maintien de la valeur du goodwill. En 2022, les taux d'intérêt à court et à long terme ont considérablement augmenté. Fin 2022, les charges d'intérêts moyennes de Swisscom (hors engagements de leasing) s'élèvent à 1,05%. Avec une part de passifs financiers assortis d'un taux fixe de 82%; la structure de financement offre une protection non négligeable contre de nouvelles hausses des taux d'intérêt.

Monnaies

Dans les comptes consolidés, les effets de change se répercutent, d'une part, sur les transactions réalisées en devises étrangères et, d'autre part, sur la conversion des comptes des filiales étrangères. Il existe en particulier des risques de change transactionnels lors de l'achat de terminaux, d'installations techniques, de licences et de services. Dans l'activité principale en Suisse, les paiements en devises étrangères sont supérieurs aux recettes dans les devises en question. Le principal risque de change

transactionnel net concerne le dollar américain (USD). Les risques de change transactionnels sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises et les comptes consolidés utilisent la comptabilité de couverture (hedge accounting). Il existe un risque de conversion de monnaies étrangères pour les filiales étrangères, en particulier pour Fastweb, dont les actifs nets s'élevaient à EUR 3,4 mia fin 2022. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres du groupe sans incidence sur le résultat. Une partie des dettes financières en EUR est affectée comme couverture de change (hedging) des actifs nets de Fastweb.

Environnement juridique

Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Pour le gouvernement d'entreprise, outre le droit des sociétés anonymes, c'est en première ligne la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) qui est déterminante. En tant que société cotée en bourse, Swisscom est également soumise au droit du marché des capitaux.

Conformément à la LET, la Confédération détient la majorité du capital et des voix de Swisscom.

Les conditions-cadres juridiques qui régissent les activités commerciales de Swisscom découlent des actes législatifs mentionnés ci-après, ainsi que des disposi-

tions et obligations réglementaires correspondantes, qui sont respectées par Swisscom au moyen de mesures de conformité.

Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Conformément à la Loi sur l'entreprise de télécommunications, la Confédération détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération voulait renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la loi, modification qui serait soumise à un référendum facultatif. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principale. La période actuelle concernant les années 2022 à 2025 comprend des objectifs sur la stratégie, les finances et la politique du personnel, mais aussi les directives en matière de coopérations et de participations. Par ailleurs, le Conseil fédéral attend de Swisscom qu'elle suive une stratégie d'entreprise durable et éthique dans la mesure de ses possibilités et qu'elle accorde dans ce cadre une importance particulière à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

© Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025

Loi sur les télécommunications (LTC)

La loi sur les télécommunications et les ordonnances afférentes règlent en premier lieu l'accès au réseau, l'itinérance internationale, l'Internet ouvert, le service universel et l'utilisation des fréquences de radiocommunication, ainsi que la sécurité des installations et de l'exploitation.

© Voir sous www.admin.ch

Accès au réseau

La réglementation de l'accès au réseau avec des prix alignés sur les coûts se limite à la téléphonie fixe ainsi qu'aux raccordements à base de cuivre avec les services associés. L'accès aux lignes basées sur la fibre optique fait l'objet d'accords commerciaux.

Service universel

La Commission fédérale de la communication (ComCom) a accordé à Swisscom la concession de service universel jusqu'en 2022 et l'a prolongée en 2021 jusqu'en 2023. Le mandat de service universel comprend la téléphonie fixe et l'accès à l'Internet à haut débit avec une vitesse de communication d'au moins 10 Mbit/s (réception) et 1 Mbit/s (émission). À partir de 2024, le service universel comprend désormais une vitesse de communication de 80 Mbit/s.

Internet ouvert

Swisscom pratique une politique d'Internet ouvert. Elle est convaincue que ses clients souhaitent pouvoir choisir librement les contenus et les offres sur Internet. Dans le cadre de la gestion du réseau, elle met à disposition tous les contenus et services web avec une qualité équivalente, dans la mesure du possible. Le blocage ou le retrait de contenus et de services web n'intervient que sur ordre des autorités ou pour garantir la sécurité des réseaux. Swisscom n'a aucune offre zéro rating qui exclurait du volume de données l'accès à certains services web.

Swisscom pratique une politique d'Internet ouvert.

Rayonnement non ionisant (ORNI)

L'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) règle les immissions et donc la puissance d'émission des antennes de communication mobile. Les valeurs de précaution suisses au sens de la loi sur la protection de l'environnement (valeur limite de l'installation) sont plus strictes que les valeurs limites d'immissions recommandées par l'OMS. Pour faire face à l'augmentation du volume de données sur le réseau et garantir la fiabilité des connexions mobiles, des antennes supplémentaires sont nécessaires.

Depuis 2022, l'ordonnance (ORNI) régit l'exploitation des antennes adaptatives en appliquant le facteur de correction. Ainsi, les opérateurs peuvent mettre en place de façon optimale cette génération d'antennes dotées d'une capacité et d'une portée accrues. En même temps, les antennes adaptatives présentent l'avantage de diminuer l'exposition des personnes aux alentours de l'installation d'antenne.

En mars 2022, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a publié de nouvelles recommandations pour la communication mobile. Celles-ci réglementent les cas où les permis de construire pour les antennes de communication mobile sont octroyés dans le cadre d'une procédure simplifiée. Elles prévoient deux options: l'option 1 comprend principalement le remplacement d'une antenne conventionnelle par une autre antenne conventionnelle et autorise donc seulement la maintenance dans le cadre d'une procédure «sommaire». L'option 2 autorise en revanche le remplacement d'une antenne conventionnelle par une antenne adaptative et permet donc de moderniser le réseau de communication mobile avec une procédure sommaire. Cela est notamment important, car les permis de construire par la voie ordinaire ne sont souvent

octroyés qu'après des années et que le type d'antenne initialement prévu n'est alors plus disponible au moment de l'autorisation. Jusqu'à présent, près de la moitié des cantons se sont prononcés pour l'option 2. La question de savoir comment régler de manière juridiquement ferme les travaux d'adaptation des antennes qui n'ont pas d'effet sur les immissions reste ouverte. Par ailleurs, l'Office fédéral de l'environnement a lancé les travaux de préparation pour une révision de l'ORNI, qui pourrait entrer en vigueur début 2025. Une réglementation appropriée dans les meilleurs délais est importante, car une installation de communication mobile doit subir des ajustements opérationnels tous les 18 mois environ.

Loi sur les cartels (LCart)

En raison notamment de la position de Swisscom sur le marché, le droit de la concurrence (loi sur les cartels) revêt une grande importance pour un certain nombre de produits et services de Swisscom. Il prévoit la possibilité d'infliger des sanctions directes pour tout comportement illicite adopté par une entreprise occupant une position dominante sur le marché. Pour éviter toute violation de la législation, Swisscom a mis en place des mesures et processus de conformité. En ce qui concerne les mesures de conformité, Swisscom suit une stratégie de tolérance zéro. L'autorité suisse compétente en matière de concurrence, la Commission de la concurrence (COMCO), estime que Swisscom occupe une position dominante dans divers segments de marché. Trois procédures sont en cours, dans le cadre desquelles la COMCO, considérant que Swisscom abuse de sa position dominante, lui a infligé ou pourrait lui infliger des sanctions financières directes. Les procédures concernent le déploiement du réseau à fibre optique, la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, le raccordement à haut débit de sites postaux, le raccordement à haut débit de clients commerciaux et les services d'annuaires. L'avancement de chaque procédure et les possibles répercussions financières sont décrits en détail dans les notes aux comptes consolidés du groupe.

▢ Voir rapport page 147

Loi sur le droit d'auteur (LDA)

La loi sur le droit d'auteur protège les droits des auteurs tout en permettant une utilisation équitable des œuvres protégées. Ces œuvres ne doivent être utilisées qu'avec l'accord du détenteur des droits et contre une indemnisation. L'utilisation privée et la copie d'une œuvre à des fins privées font exception. Les droits d'auteur négociés collectivement fixent l'indemnité versée pour certaines modalités d'utilisation protégées par le droit d'auteur (utilisation collective). Ces droits s'appliquent notamment à la diffusion de programmes télévisés, ainsi qu'à l'offre et à l'utilisation des programmes de télévision en différé (Replay TV).

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

La loi fédérale sur la radio et la télévision régit la diffusion, le conditionnement technique, la transmission et la réception des programmes de radio et de télévision. Avec blue TV, Swisscom est directement concernée par la réglementation visant la transmission et la diffusion de contenus médias. Pour elle, ce sont les privilèges dont bénéficient certaines chaînes (les dispositions «must-carry») qui posent problème.

Loi sur la protection des données (LPD)

La loi fédérale suisse sur la protection des données réglemente le traitement des données à caractère personnel. Après plusieurs années de travaux préparatoires, le Parlement a adopté en 2020 la version révisée de la loi fédérale sur la protection des données. La loi révisée entre en vigueur au 1^{er} septembre 2023.

Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD)

Le Règlement général sur la protection des données régit le traitement des données à caractère personnel. Pour Swisscom, le RGPD est important, d'une part, dans le cadre de son offre de prestations aux clients privés dans l'UE tout comme dans l'EEE, et, d'autre part, pour la fourniture de prestations et de services informatiques aux clients commerciaux soumis à ce règlement. Dans les cas où le RGPD a une incidence sur l'activité de Swisscom, celle-ci a pris en temps utile les mesures permettant de garantir le respect des exigences légales.

Environnement légal et réglementaire en Italie

Les conditions-cadres légales dans lesquelles Fastweb mène ses activités commerciales sont essentiellement déterminées par les législations italiennes et européennes relatives aux télécommunications. En juillet 2021, un règlement de la Commission fixant à l'échelle de l'UE un tarif maximal unique de terminaison d'appel vocal fixe et mobile est entré en vigueur.

Protection des données et de la confidentialité

Swisscom attache une grande importance à traiter les données à caractère personnel et les informations confidentielles de manière responsable et conforme à la loi. Swisscom s'est dotée d'un système de gestion pour la protection des données et de la confidentialité, en conformité avec les normes et standards établis au niveau international. De plus, Swisscom a mis en place un dispositif garantissant l'éthique des données qui clarifie les questions éthiques liées au traitement des données ou à l'utilisation des nouvelles technologies.

Concernant la nouvelle loi fédérale sur la protection des données, Swisscom vérifie que les mesures existantes

sur la protection des données à caractère personnel sont conformes aux nouvelles exigences et, le cas échéant, procédera aux ajustements nécessaires.

Swisscom traite les données à caractère personnel pour notamment proposer aux clients des publicités ou des offres individualisées, ciblées et encore mieux adaptées à leurs besoins. À cette fin, Swisscom établit des segments et des profils de clients. Par ailleurs, elle rend accessibles les données à caractère personnel des clients sous forme agrégée aux sociétés de commercialisation de contenus publicitaires à des fins de publicité ciblée. Les clients peuvent s'opposer à la réception de publicité et au traitement de leurs données à caractère personnel à des fins de marketing et de publicité. Afin de respecter les dispositions légales applicables, Swisscom a mis en œuvre des mesures techniques et organisationnelles.

En 2022, Swisscom a respecté les exigences légales dans le domaine de la protection des données et de la confidentialité de ses clients.

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a respecté les exigences légales dans le domaine de la protection des données et de la confidentialité de ses clients. En ce qui concerne la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication, Swisscom s'acquitte de ses obligations légales.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/protection-des-donnees

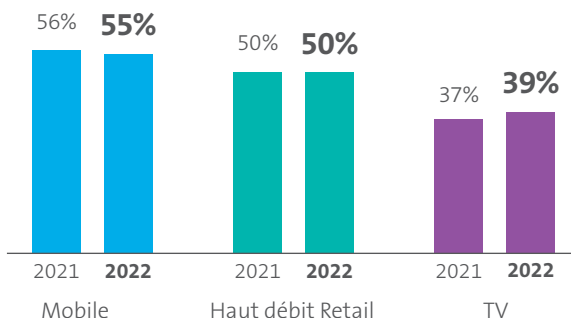
Développement du marché suisse des services de télécommunication et des services informatiques

Le marché suisse des télécommunications se caractérise par la richesse de son offre de produits et services dédiés à la transmission de la voix et des données. Outre les entreprises de télécommunications régionales et nationales établies, des opérateurs d'envergure internationale se sont implantés sur ce marché. Ces entreprises proposent des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant téléphonie, services de messagerie ou services de streaming. La pression concurrentielle reste forte. Une entreprise suisse jusqu'ici active au niveau suprarégional a annoncé au second semestre 2022 qu'elle serait à l'avenir présente sur le marché national en tant qu'opérateur complet proposant des services de communication mobile, d'Internet, de télévision et de réseau fixe. De plus, tous les grands opérateurs complets suisses ont adapté leur gamme de produits en 2022. Swisscom a fait avancer la numérisation de ses offres avec le nouveau portefeuille blue et a réuni tous les abonnements et prestations existants sous un même toit. Désormais, les clients de Swisscom gèrent leurs différents produits et les adaptent individuellement sur l'appli My Swisscom. L'assistant numérique Sam les soutient dans ce cadre sur tous les sujets. Globalement, la demande de bandes passantes élevées, en mesure d'offrir un accès à haut débit de qualité aux données et applications, est en augmentation constante. La disponibilité permanente des données et des services ainsi que la sécurité des unes et des autres sont cruciales et requièrent des infrastructures réseau modernes et performantes. Swisscom investit sans cesse dans la qualité, la couverture et la performance de son infrastructure de réseau, développant ainsi son leadership technologique. Les réseaux fixes et mobiles de Swisscom ont à nouveau obtenu les meilleures places lors de tests de réseaux indépendants au cours de l'année sous revue.



Parts de marché Swisscom

au marché des télécommunications en Suisse



Swisscom investit sans cesse dans la qualité, la couverture et la performance de son infrastructure de réseau.

Le marché suisse des télécommunications s'articule autour des segments d'importance pour Swisscom que sont la communication mobile et le réseau fixe. Le volume de chiffre d'affaires total est estimé à CHF 11 mia. La pression sur les prix reste élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend à moyen terme à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Sur tous les marchés, la saturation entraîne une intensification de la concurrence d'éviction qui se traduit par un regain d'activité promotionnelle de la part des différents acteurs du marché et par une pression en conséquence sur les prix. L'heure est aux offres convergentes qui, outre un raccordement à haut débit filaire pour la téléphonie, Internet et la télévision, peuvent également inclure un ou plusieurs raccordements mobiles. Swisscom, ainsi que, en partie, la concurrence, proposent des produits et services relevant de l'activité principale sous des marques secondaires et tierces.

Marché de la communication mobile

En Suisse, il existe trois réseaux de communication mobile indépendants qui couvrent une vaste partie du pays et sur lesquels leurs exploitants respectifs commercialisent leurs propres produits et services. De plus, d'autres acteurs du marché proposent leurs offres de communication mobile en tant que mobile virtual network operator (MVNO). Swisscom met, elle aussi, son réseau de communication mobile à la disposition de certains opérateurs tiers, qui peuvent ainsi proposer leurs propres produits et services à leurs clients. Le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) a augmenté de 2% en un an pour atteindre environ 11 mio. Le taux de pénétration des raccordements mobiles en Suisse est d'environ 129%. Comme au cours de l'exercice précédent, le nombre d'abonnements Postpaid a augmenté, et celui des formules Prepaid a diminué: la part des abonnements Postpaid atteint maintenant 83% (exercice précédent: 81%). La part de marché Postpaid de Swisscom se situe à 55%. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une baisse d'un point de pourcentage, qui est due à la pression persistante de la concurrence.

Marché du réseau fixe

La Suisse est presque entièrement équipée de réseaux haut débit filaires. Les réseaux fixes des opérateurs de télécommunication y côtoient les réseaux de câblo-opérateurs. De plus, au niveau régional, des acteurs du mar-

ché, notamment les services industriels de certaines villes et communes, construisent et gèrent eux-mêmes leurs propres réseaux à fibre optique. Ces infrastructures de réseau sont pour la plupart mises à la disposition d'autres acteurs du marché pour qu'ils puissent à leur tour commercialiser leurs propres produits et services. Le raccordement à haut débit est le socle sur lequel repose une vaste offre de produits variés, proposés par des concurrents aussi bien suisses que d'envergure mondiale. Swisscom construit des réseaux à fibre optique ultramodernes, notamment en coopération avec d'autres entreprises, selon le principe des réseaux ouverts. En raison de l'enquête de la COMCO sur l'extension du réseau, Swisscom mise désormais majoritairement sur une architecture point à point (P2P) pour développer son réseau.

Marché du haut débit

En Suisse, les infrastructures qui reposent sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et sur ceux des câblo-opérateurs sont les technologies d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Le marché du haut débit a augmenté d'environ 2% par rapport à l'exercice précédent. Fin 2022, le nombre de raccordements à haut débit du segment Retail en Suisse s'élevait à environ 4 mio. À 50%, la part de marché de Swisscom reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Marché de la télévision

La transmission des signaux TV passe en Suisse par le raccordement au réseau câblé, le raccordement à haut débit, la réception par satellite, ainsi que par le raccordement mobile. La grande majorité des raccordements TV est mise à disposition via le réseau câblé ou le réseau haut débit. Le marché suisse de la télévision se caractérise en outre par la variété des offres proposées par les acteurs établis du marché national. Plusieurs sociétés nationales et internationales y sont implantées et commercialisent leurs offres. Elles proposent des services de télévision ou de streaming qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès. Alimentée par la multitude des différentes offres, la dynamique concurrentielle reste très forte sur le marché saturé de la télévision. Swisscom a conservé sa part de marché en 2022 face à la concurrence et domine toujours le marché grâce à une part de marché de 39%.

Swisscom domine le marché de la télévision avec une part de marché de 39%.

Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des opérateurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Comme la téléphonie fixe continue d'être remplacée par la téléphonie mobile et par les services basés sur Internet, son utilisation diminue continuellement.

Marché suisse des services informatiques

En 2022, le marché informatique (services informatiques et logiciels) a atteint un chiffre d'affaires de près de CHF 20 mia, poursuivant ainsi la croissance de l'exercice précédent, qui suivait un léger recul en 2020. Pour les années à venir, Swisscom prévoit encore une légère augmentation du marché en raison de la numérisation croissante. Swisscom estime que la plus forte croissance viendra des secteurs du cloud, de Workspace & Collaboration, de la Security, de l'Internet des objets (IdO) et des applications pour entreprises. La croissance est stimulée par la multiplication des projets TIC lancés à l'initiative des entreprises, ainsi que par les besoins croissants en termes de modèles d'affaires numériques et de nouveaux modèles de travail. Swisscom constate chez les entreprises une propension grandissante à recourir à des prestations externes pour faire face à la forte complexité des processus ainsi qu'à la transition progressive vers un modèle cloud hybride. Les menaces grandissantes dans le domaine de la sécurité informatique ainsi que les solutions système dans le domaine de l'IdO sont d'autres moteurs de la croissance. En règle générale, les clients attendent à cet égard des services spécifiques à leurs secteurs et processus, assortis de conseils adaptés.

Dans un environnement de marché concurrentiel et changeant, Swisscom a légèrement augmenté son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent et conservé sa position sur le marché. Cela est principalement dû à l'évolution positive des secteurs de croissance de la sécurité, du cloud et des applications pour entreprises. Les chiffres d'affaires du marché y ont augmenté, bien que certains chiffres d'affaires se soient déplacés vers les grands opérateurs de cloud (hyperscalers) intervenant dans le reste du monde.

Développement du marché italien des services de télécommunication

Marché italien du haut débit

L'Italie est le quatrième plus important marché du réseau fixe en Europe, avec un chiffre d'affaires d'environ EUR 15 mia, services Wholesale inclus. Le marché du haut débit pour les logements et commerces n'a cessé de croître au cours des dernières années. Il compte plus de 18 mio de lignes d'accès réparties entre quatre gros concurrents (Fastweb, TIM, Vodafone, WindTre), deux nouveaux acteurs du marché (Iliad, Sky) et plusieurs opérateurs plus petits. Fastweb est l'un des plus grands fournisseurs de services à haut débit fixe, avec une part de marché inchangée de 16% dans le secteur des clients privés et de 34% dans celui de la clientèle commerciale.

Marché italien de la communication mobile

Le marché italien de la communication mobile représente un volume d'environ 107 mio de cartes SIM actives et un chiffre d'affaires total d'environ EUR 13 mia. La pression concurrentielle et tarifaire est considérable et a encore augmenté avec l'entrée sur le marché d'Iliad et des marques secondaires des opérateurs mobiles. Le nombre de clients de Fastweb dans le domaine de la communication mobile a progressé de 25% en 2022 par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre quelque 3,1 mio de clients. La part de marché de Fastweb s'élève à 4% (exercice précédent: 3%).

Objectifs du groupe Swisscom

Swisscom s'est défini cinq objectifs au niveau du groupe («Swisscom Group Goals 2025») afin de rester performante sur le long terme dans un environnement dynamique. Le dénominateur commun de ces objectifs, qui s'appliquent à toutes les sociétés du groupe, est ancré dans la finalité «Empowering the Digital Future». Au cours de l'exercice, Swisscom a de plus défini la Vision 2030 pour l'orientation à long terme du groupe. «Innovators of Trust: The most trusted Swiss tech innovator creating unique customer experiences with positive impact for society». La capacité d'innovation et la confiance sont des valeurs centrales de Swisscom et sont essentielles à un développement technologique et social réussi. Swisscom s'attelle d'ores et déjà à des thèmes d'avenir pertinents et prometteurs.

Swisscom s'est fixé pour objectif de consolider sa position de leader du marché en Suisse et d'opérateur clé sur

le marché des services informatiques et de répondre ainsi à l'objectif de «No. 1 in Switzerland». L'infrastructure de Swisscom constitue l'épine dorsale numérique de la Suisse et se distingue par la meilleure expérience client.

La filiale de Swisscom, Fastweb, est un opérateur alternatif leader qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Son objectif est d'être «Leading Challenger in Italy». En réalisant des investissements en continu, Fastweb continue de renforcer son propre réseau convergent à très haut débit. La meilleure expérience client qu'elle fournit repose sur une qualité de service convaincante et sur des offres qui se distinguent par leur transparence, leur équité et leur simplicité. Fastweb contribue considérablement à la croissance de Swisscom.

Sur le plan financier, Swisscom se caractérise par une très grande stabilité, conforme à son objectif «Rock-solid Financials». Garantir la rentabilité et le cash flow est essentiel pour continuer à verser un dividende attractif.

Swisscom Group Goals 2025



Swisscom s'est engagée à assumer sa responsabilité d'entreprise envers la société. Du point de vue des actionnaires, du marché des capitaux ou des clients, cette responsabilité gagne en importance. En tant qu'entreprise digne de confiance, Swisscom est engagée dans le développement durable et poursuit l'objectif «Committed to Corporate Responsibility», qui se traduit notamment par une chaîne de création de valeur neutre en carbone, un bilan CO₂ positif et un portefeuille de services durables dans ses activités suisses. D'ici 2025, Swisscom vise la neutralité climatique sur toute la chaîne de création de valeur. Elle encourage également la diversité et l'inclusion au sein de sa propre entreprise. La diversité est syno-

nyme de mixité générationnelle, d'égalité des sexes et de diversité en termes de langue et d'origine. L'inclusion comprend l'intégration ciblée de collaborateurs présentant un handicap physique ou psychique ainsi que l'intégration de réfugiés.

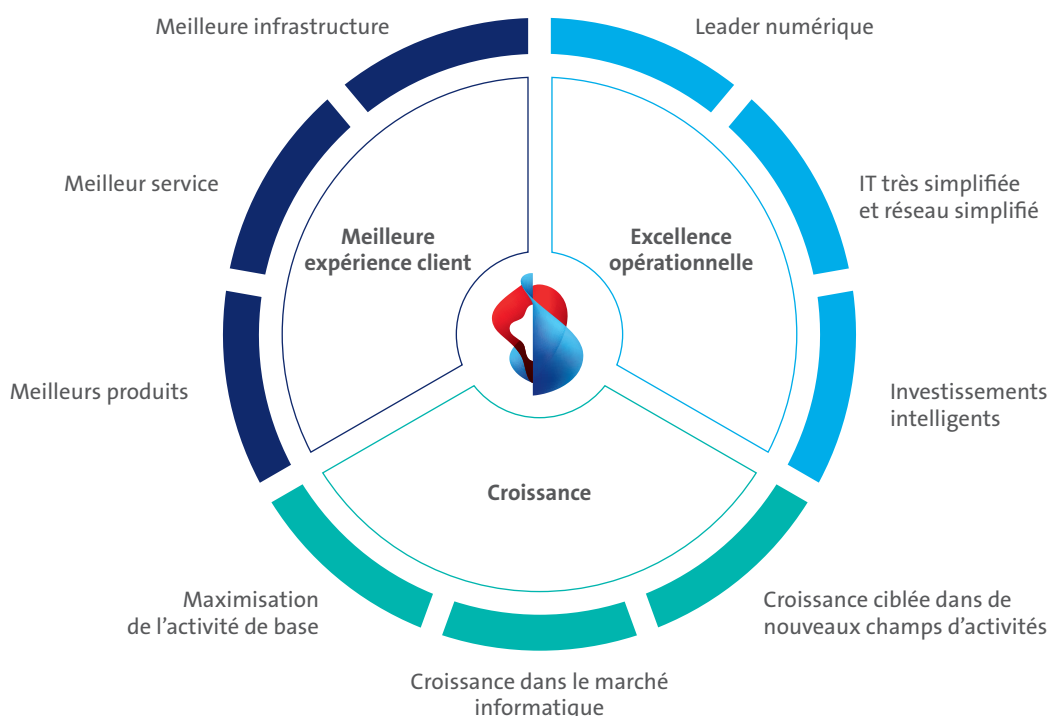
© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

En tant que leader numérique, Swisscom lance des produits et des services innovants, basés sur des réseaux résilients et sûrs et qui répondent à l'objectif «Outstanding in Innovation & Reliability». Elle développe des secteurs de croissance dans le domaine du Digital Business tels que les Trust Services.

Stratégie pour la Suisse

Leader suisse du marché, de la technologie et de l'innovation visant une qualité élevée, Swisscom relie tant les clients privés que les clients commerciaux. Elle joue un rôle central dans la numérisation et offre à ses clients la possibilité de profiter aisément des opportunités que recèle le monde interconnecté. Swisscom met les besoins des personnes au cœur de ses activités.

Ensemble, ses collaborateurs veillent à des expériences client enthousiasmantes. Digne de confiance et engagée, Swisscom se développe continuellement en faisant preuve de curiosité et poursuit ses objectifs de manière conséquente. Pour elle, la confiance que lui témoignent ses clients est déterminante. Celle-ci est consolidée par la fiabilité et la durabilité des activités de Swisscom. Pour s'assurer une position de marché durable, Swisscom a défini trois ambitions stratégiques.



Ambitions stratégiques de Swisscom

Meilleure expérience client

Pour susciter l'enthousiasme de ses clients, Swisscom cherche à leur offrir systématiquement le meilleur, partout et à tout moment. L'expérience client s'appuie sur une infrastructure performante. Swisscom propose ainsi à ses clients une infrastructure informatique et de communication des plus modernes, qu'elle ne cesse de développer. Les attentes de la clientèle concernant la capacité des réseaux ne cessent de croître. C'est la raison pour laquelle Swisscom construit et exploite des réseaux performants qui se distinguent par des normes de sécurité élevées, une faible latence et une couverture optimale. Au cours de l'exercice sous revue, le réseau de Swisscom a de nouveau remporté de nombreux tests effectués par les principales revues spécialisées. Swisscom se fixe des objectifs ambitieux pour le déploie-

ment du réseau à fibre optique. D'ici la fin de l'année 2025, la couverture en fibre optique des logements et commerces (FTTH) sera ainsi étendue à 50–55%.

Swisscom poursuit le déploiement de la 5G. Or la population continue de manifester des inquiétudes et de s'opposer au développement de la 5G. De plus, les limites légales strictes en Suisse ne permettent pas d'exploiter pleinement la capacité des réseaux. Cela complique la création des capacités urgentement requises dans le réseau mobile.

D'ici fin 2025, la couverture en fibre optique des logements et commerces (FTTH) doit être étendue à 50–55%.

Les services cloud produits en Suisse constituent le pilier de l'offre cloud. Ils sont complétés par des solutions globales de cloud public (comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure). Swisscom intervient en tant que prestataire de services indépendant, qui aide les clients dans leur transformation numérique en leur offrant des solutions hybrides et multi-cloud.

Le succès de Swisscom repose sur la relation qu'elle entretient avec ses clients. Proposer le meilleur service et offrir des expériences suscitant l'enthousiasme sont les priorités que s'est fixées l'opérateur. Les clients de Swisscom sont accompagnés avec compétence, bénéficient d'un service flexible et personnalisé sur place et profitent d'une expérience utilisateur simple pour toutes les offres en ligne. Swisscom réduit par ailleurs la complexité de la structure de son offre et propose des produits adaptés et novateurs.

Le lancement du nouveau portefeuille de produits blue pour les clients privés a permis à Swisscom de faire progresser la numérisation des offres. Sur l'appli My Swisscom, les clients adaptent ainsi facilement leurs abonnements ou commandent directement des offres supplémentaires. L'assistant numérique Sam les accompagne et les soutient dans ce cadre. Ces offres répondent ainsi particulièrement aux besoins de la génération des Digital Natives. Outre la marque centrale, Swisscom propose des marques secondaires et des marques tierces pour répondre, par exemple, aux besoins des groupes cibles à très fort potentiel numérique ou sensibles aux prix.

Les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient notamment d'un soutien compétent, personnalisé et local reposant sur un réseau national de spécialistes PME et de partenaires certifiés. Les solutions complètes Smart ICT de Swisscom font partie de l'offre d'outsourcing informatique destinée aux PME. Dans le segment de la clientèle commerciale, la demande concerne aussi bien des produits standardisés que des solutions sur mesure. Swisscom offre à ses clients commerciaux une expérience client intégrée d'un seul tenant. Elle étoffe en permanence son portefeuille TIC, notamment dans la division Security, avec de nouvelles offres workplace ou UCC et le développement de partenariats stratégiques dans le cloud.

Excellence opérationnelle

Conséquence directe de la concurrence d'éviction qui sévit, les chiffres d'affaires dans l'activité principale se trouvent sous pression. Swisscom entend compenser autant que possible le recul de ces chiffres d'affaires par de la croissance dans de nouveaux secteurs, mais aussi par une gestion rigoureuse des coûts. Elle veut réduire encore sa base de coûts au cours des prochaines années,

afin d'assurer une rentabilité durable. Cela devrait lui permettre de dégager des fonds pour le développement de nouvelles opportunités commerciales et de procéder aux investissements nécessaires à sa future prospérité. En sa qualité de leader numérique, Swisscom considère que la transformation numérique conséquente de sa propre activité et donc l'augmentation de son propre degré de numérisation sont primordiales. Pour faire avancer cette transformation, Swisscom élargit notamment l'automatisation des processus, renforce son canal en ligne destiné à la vente et au conseil et s'appuie sur l'intelligence artificielle et les capacités d'analyse. La simplification de ses propres systèmes informatiques et de son réseau est également importante. Dans cet esprit, Swisscom modernise et consolide ses plateformes informatiques, abandonne les anciennes technologies, réduit les interfaces, utilise des méthodes de développement agiles, standardise ou corrige sa gamme de produits. De plus, elle conçoit ses activités d'investissement de manière encore plus efficace, par exemple grâce à un mix technologique intelligent, à une extension du réseau axée sur la valeur, ou encore à des coopérations dans le développement du réseau.

Nouvelle croissance

Le marché des télécommunications en Suisse est saturé. Swisscom table sur une légère croissance des volumes, tant dans le segment Postpaid de la communication mobile que dans le segment du haut débit, où l'augmentation du nombre de logements et de commerces en Suisse laisse notamment présager une hausse du nombre d'abonnés. La pression sur les prix est élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend globalement à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Selon les experts, le marché des services informatiques va croître modérément en Suisse au cours des prochaines années, alimenté par une numérisation croissante ainsi que par l'utilisation croissante des TIC dans de nombreux secteurs.

Swisscom vise une croissance principalement dans les trois sous-secteurs suivants: son activité principale, le marché informatique et les nouveaux domaines d'activité. En poursuivant le développement de son activité principale, Swisscom entend exploiter les possibilités de croissance – par exemple, dans l'Internet des objets (tant dans le segment de la clientèle privée que commerciale), dans les services à valeur ajoutée de pointe de blue Entertainment ou dans les marques secondaires ou tierces.

Dans le secteur informatique, Swisscom met l'accent sur les services de sécurité et cloud, sur les offres informatiques verticales (p. ex. dans le Banking) ou sur les applications. Les services numériques de localsearch conçus spécialement pour les PME (Swisscom Directories SA) et

les Trust Services permettent à Swisscom de viser une croissance dans de nouveaux domaines d'activité. Swisscom pilote les domaines de croissance sur la base de critères de réussite clairement définis. Pour sélectionner ces secteurs de croissance, l'entreprise tient compte des besoins futurs de la clientèle. Elle s'appuie en outre sur des modèles commerciaux tournés vers l'avenir et en expansion, et s'emploie à conclure de nouveaux partenariats. Pour disposer d'une plus grande force de frappe afin de croître dans de nouveaux domaines d'activité voisins et faire avancer le thème de l'innovation à l'échelle du groupe, Swisscom rassemble ses forces dans la nouvelle division Group Strategy & Business Development à compter de janvier 2023.

Transformation «Level Up»

Afin d'atteindre les objectifs du groupe («Swisscom Group Goals 2025») dans un environnement en mutation et de contribuer à façonner l'avenir, Swisscom doit explorer de nouvelles voies et adapter ses principes de conduite. Avec des objectifs clairs dans les trois dimensions «Performing together», «Thinking digital» et «Acting lean & agile», Swisscom entend développer activement la culture d'entreprise et les compétences des collaborateurs pour atteindre le niveau supérieur, dans l'esprit du principe «Level Up». Ainsi, Swisscom mise aussi bien sur des objectifs fixés de manière intersectorielle que sur un développement en continu des collaborateurs et des équipes qui assument des responsabilités et fournissent des performances convaincantes. Chez Swisscom, les décisions sont généralement prises sur la base de données. Dans ce contexte, la numérisation joue un rôle central, raison pour laquelle Swisscom numérise systématiquement ses processus commerciaux internes. Tous les collaborateurs doivent aussi posséder des compétences numériques afin de proposer à leurs clients la meilleure expérience possible et offrir une valeur ajoutée décisive par des solutions légères, développées de manière itérative. Swisscom encourage ainsi le perfectionnement en continu des collaborateurs.

Swisscom développe sa culture d'entreprise grâce aux objectifs «Performing together», «Thinking digital first» et «Acting lean & agile».

Stratégie pour l'Italie

Fastweb est un opérateur d'infrastructures de télécommunications alternatif qui propose ses services aux clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. Elle possède sa propre infrastructure à très haut débit et propose des services de communication fixe et mobile aux clients privés et commerciaux. Fastweb se positionne ainsi comme un fournisseur de qualité et poursuit la stratégie de devenir un fournisseur d'infrastructures OTT. Son infrastructure de réseau (communication mobile et réseau fixe) offre aux clients une connectivité avec un débit gigabit. En réalisant des investissements réguliers, Fastweb continue de renforcer son propre réseau convergent à très haut débit. Sur le marché du haut débit, sa position sur le marché est due à sa propre infrastructure basée sur la fibre optique. De plus, Fastweb détient une part de 4,5% dans la société de réseau FiberCop S.p.A, détenue majoritairement par TIM. Grâce à la participation qu'elle détient dans FiberCop, Fastweb profite de la poursuite de l'extension prévue de FTTH en Italie. Par ailleurs, elle mise sur l'utilisation de la technologie Fixed Wireless (FWA). Le FWA permet d'atteindre des vitesses de navigation similaires à celles de la fibre optique et d'améliorer ainsi l'expérience client tout en réduisant les coûts et le temps nécessaires pour étendre le réseau. L'extension du réseau mobile 5G à l'échelle nationale est rendue possible par l'acquisition de gammes de fréquences et le partenariat avec WindTre.

Dans le secteur des clients privés, Fastweb mise sur une gamme de produits convergents qui est transparente, équitable et simple. Grâce à sa qualité de service, elle entend offrir la meilleure expérience client possible. Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb étend stratégiquement son portefeuille à des solutions horizontales, principalement dans les domaines du cloud et de la sécurité numérique. Par ailleurs, le développement de ses offres Wholesale – que ce soit dans le domaine du très haut débit ou de la connexion des sites mobiles au réseau de fibre optique – constitue également un axe important des activités de Fastweb.

Afin d'améliorer encore le positionnement de sa marque, Fastweb a également intégré la finalité «Tu sei futuro». Elle souhaite ainsi étendre son positionnement, jusqu'ici fortement basé sur la vitesse et la performance, à des sujets d'avenir tels que la numérisation et le développement durable. Swisscom s'attend à ce que Fastweb continue de consolider sa position sur le marché et de générer une valeur ajoutée croissante.

Développement durable

Stratégie en matière de développement durable

Swisscom assume ses responsabilités envers la société et l'environnement. En tant que leader suisse des TIC, elle veut utiliser les opportunités de la transformation numérique pour la prospérité de la Suisse et contribuer à façonner l'avenir. Pour ce faire, Swisscom promeut les compétences numériques des personnes, protège le climat, s'engage pour des chaînes d'approvisionnement équitables et respectueuses de l'environnement, et construit et entretient son infrastructure TIC fiable et performante. Toutes ces mesures font partie intégrante de sa stratégie en matière de développement durable et sont axées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour agir dans ces champs d'action indispensables, Swisscom a formulé trois orientations stratégiques avec les objectifs correspondants: «responsabilité envers les personnes», «responsabilité environnementale» et «responsabilité dans l'action». Des informations complémentaires figurent dans le rapport sur le développement durable séparé.

© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

Avec ses objectifs «responsabilité envers les personnes», «responsabilité environnementale» et «responsabilité dans l'action», Swisscom s'engage à assumer sa responsabilité d'entreprise

Responsabilité envers les personnes

Swisscom entend donner les moyens aux habitants de la Suisse de profiter des opportunités du monde interconnecté. D'ici 2025 au plus tard, elle aidera chaque année 2 mio de personnes à élargir leurs compétences numériques. De nouvelles offres éducatives pour les écoles, la population, les PME et ses collaborateurs rapprochent Swisscom de cet objectif. Ses équipes dans les centres d'appel et les Shops sont à la disposition des clients pour répondre à leurs questions. La responsabilité envers les personnes se traduit également par son engagement en tant qu'employeur responsable, par exemple avec la formation d'environ 900 apprenants ou par la multiplicité des offres en matière de santé, de diversité linguistique et de bénévolat. Par ailleurs, Swisscom s'engage à ce que tous ses services soient accessibles sans barrières.

Responsabilité environnementale

En tant que pionnière de la protection du climat, Swisscom contribue à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Dans les activités en Suisse,

Swisscom sera totalement neutre en carbone sur toute la chaîne de valeur d'ici 2025. D'ici là, elle entend éviter 90% des émissions directes (scope 1 et 2) par rapport à 1990 et 50% des émissions indirectes (scope 3) par rapport à 2013. Pour ce faire, elle mise sur 100% d'énergie renouvelable, les pompes à chaleur et les centres de calcul innovants et elle électrifie progressivement sa flotte de véhicules. Swisscom s'appuie sur les résultats scientifiques de la méthode de la SBTi (Science Based Targets initiative) et elle s'est de plus engagée au cours de l'exercice à atteindre l'objectif de zéro émissions nettes selon la SBTi. Conjointement avec ses clients, elle réduira ses émissions de CO₂ de 1 mio de tonnes par an d'ici 2025, soit environ 2% des émissions de gaz à effet de serre de Suisse. Enfin, d'ici 2030, Swisscom veut réduire sa consommation d'électricité de 30% par rapport à 2020.

Responsabilité dans l'action

En tant que partenaire de confiance, Swisscom répond aux exigences les plus élevées des parties prenantes externes. Les principes éthiques de l'entreprise ainsi que la protection et la sécurité des données sont donc une composante importante de sa stratégie en matière de développement durable. Elle fournit un réseau ultra-haut débit fiable à toute la population. Swisscom crée une valeur ajoutée pour les clients, les collaborateurs, les actionnaires, les fournisseurs et l'ensemble de la Suisse, en déployant les meilleurs réseaux et en commercialisant des solutions d'avant-garde. Elle renforce ainsi la compétitivité et la qualité de vie du pays. Swisscom garantit des conditions de travail équitables et sûres dans la chaîne d'approvisionnement. Elle s'engage systématiquement à faire respecter les normes sociales et écologiques par ses fournisseurs. Elle apporte une attention particulière au contrôle de l'origine des minerais issus de zones de conflit et à la lutte contre le travail des enfants.

Protection du climat et efficacité énergétique

Dans un environnement juridique, réglementaire et écologique en mutation constante, Swisscom poursuit sa voie vers plus d'efficacité énergétique et de protection du climat, réduit ses émissions de gaz à effet de serre et renforce ses objectifs de développement durable. La transition vers une entreprise sans émissions a un impact sur l'organisation et les processus de Swisscom. En contrepartie, elle offre de nouvelles sources de revenus par le biais du portefeuille de produits et de services durables de Swisscom.

Le cadre réglementaire est devenu plus exigeant. En Suisse comme en Europe, les exigences tendent à se renforcer. Les efforts de réglementation ont pour objectif d'accélérer la transition vers une économie sans émissions (zéro émissions nettes) d'ici 2050. Au cours de l'exercice 2022, Swisscom a continué à renforcer ses objectifs de réduction.

tion de CO₂, ce qui correspond à une trajectoire de réduction nettement inférieure à 1,5 °C. Elle prévoit d'atteindre son objectif de neutralité carbone en Suisse d'ici 2025. De plus, elle fixera en 2023 un nouvel objectif de zéro émissions nettes au niveau du groupe pour 2035, conforme au standard SBTi révisé.

Pour répondre à ses objectifs, Swisscom s'emploie d'abord à augmenter sa propre efficacité énergétique. Une efficacité énergétique aussi élevée que possible est indispensable pour une entreprise énergivore comme Swisscom. À cet égard, elle s'efforce d'accroître l'efficacité de son infrastructure de réseaux, d'immeubles et de mobilité et de ne pas utiliser d'énergie fossile. Par conséquent, elle agit et investit de manière ciblée. Les activités individuelles et leur impact sont décrits en détail dans le rapport sur le développement durable et le rapport climatique.

L'objectif de neutralité carbone n'exige pas seulement une diminution importante des émissions. Il est également important d'assumer la responsabilité des émissions résiduelles qui ne peuvent être évitées. Pour ce faire, Swisscom souhaite promouvoir des projets qui soit empêchent les émissions de CO₂, soit captent et stockent le CO₂ présent dans l'atmosphère. Au cours des dernières années déjà, elle a réduit ses émissions de CO₂ et utilisé des certificats de CO₂ de qualité pour compenser les émissions résiduelles inévitables. Ainsi, tous les abonnements Swisscom étaient déjà neutres en carbone au cours de l'exercice sous revue. Swisscom se concentrera aussi à l'avenir sur la réduction continue de ses propres émissions de CO₂.

Swisscom propose une série de services permettant aux clients de réduire leur propre empreinte carbone. Il s'agit notamment de services de télécommunications qui réduisent considérablement les déplacements et donc

les émissions de gaz à effet de serre. Ces services se sont révélés utiles pendant la pandémie de Covid-19, puisqu'ils ont permis de sauvegarder et même d'augmenter la productivité et la compétitivité de l'économie. La condition préalable à leur utilisation est la desserte de l'ensemble du territoire par des raccordements à haut débit. Une estimation des émissions évitées par les clients de Swisscom en utilisant les services durables est disponible dans le rapport climatique annuel de Swisscom.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/climatereport2022

Outre les risques de transition liés aux incertitudes réglementaires et juridiques, Swisscom doit examiner les risques physiques découlant du changement climatique. À cet effet, elle a commencé à mettre en œuvre les recommandations de la Task Force pour les Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Swisscom propose une série de services permettant aux clients de réduire leur empreinte carbone.

En 2020 et 2021, Swisscom a émis deux emprunts verts conformes aux Green Bond Principles de l'International Capital Market Association (ICMA). De plus, elle dispose depuis 2021 de facilités de crédit dont les frais sont liés aux objectifs ESG (Environmental, Social and Governance). Le portefeuille de services durables contribue de manière importante au chiffre d'affaires et devrait continuer de croître. Des informations à ce sujet figurent dans le rapport sur le développement durable et dans le rapport climatique.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

☞ Voir sous www.swisscom.ch/climatereport2022

Infrastructure

Investissements

CHF 2,3 mia

investis par Swisscom en 2022, dont CHF 1,7 mia en Suisse et CHF 0,6 mia en Italie.

Extension du réseau en fibres optiques

50 à 55%

des logements et commerces en Suisse doivent être directement raccordés à la fibre (FTTH) d'ici fin 2025.

Fastweb

2,3 mio

de clients couverts en haut débit par Fastweb en Italie, qui vise ainsi une couverture de 90% des clients et commerces d'ici 2025.

Infrastructure en Suisse

Infrastructure de réseau

Swisscom veut offrir à ses clients le meilleur réseau, tant fixe que mobile, et mise sur une combinaison intelligente de différentes technologies de réseau.

Position de leader à l'échelon international grâce à un développement permanent

Comme le démontrent régulièrement des études internationales, la Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. Les régions rurales profitent tout particulièrement des investissements massifs, pris en charge à près de deux tiers par Swisscom. L'étude Broadband Coverage in Europe 2021 d'Omdia/IHS Markit, publiée sur demande de la Commission européenne et avec le soutien de Fibreoptique Suisse, fait apparaître que la disponibilité du haut débit avec au moins 30 Mbit/s atteint 96% dans les régions rurales suisses, un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'UE, de 68%.

Dans le cadre du test du réseau fixe à haut débit Suisse 2022 réalisé par le magazine spécialisé connect, le réseau fixe de Swisscom décroche la 1^{re} place dans les deux catégories de débit 1 Gbit/s et 10 Gbit/s. Dans le même temps, le réseau fixe de Swisscom obtient la note «excellent». Le réseau mobile de Swisscom compte également parmi les meilleurs réseaux en comparaison internationale, comme le confirment les tests indépendants de réseaux réalisés notamment par les magazines spécialisés connect et CHIP.

Développement du réseau

Comme les besoins en bande passante sur les réseaux fixe et mobile suisses ne cessent de croître, Swisscom investit quelque CHF 1,7 mia par an dans l'entretien et le développement de son informatique et de ses infrastructures.

Couverture haut débit

Couverture >50 Mbit/s	91%
Couverture >200 Mbit/s	79%
Couverture à 10 Gbit/s	34%

En raison de la procédure de la Commission de la concurrence en cours, Swisscom ne peut pour l'instant pas commercialiser près de 500 000 raccordements en fibre optique construits selon une architecture Point-to-Multipoint (P2MP) jusque dans les logements (FTTH). Pour offrir à ses clients la possibilité d'utiliser les raccordements rapides FTTH, Swisscom a décidé de construire de nouveaux raccordements en majorité avec l'architecture Point-to-Point (P2P) et a déjà converti partiellement les raccordements P2MP actuels en P2P. Le budget annuel de CHF 500 à 600 mio pour les investissements en fibre optique reste inchangé, mais l'extension progresse un peu plus lentement que prévu. Ainsi, seulement 50% à 55% des raccordements seront effectués en FTTH d'ici 2025. Swisscom continuera aussi d'investir dans le développement FTTH après 2025, en vue d'élever la couverture FTTH entre 70% et 80% d'ici 2030. En parallèle, Swisscom modernise en continu le réseau existant. Ainsi, dans certaines régions, la performance du réseau fixe est combinée à celle du réseau mobile à l'aide de la technologie Bonding.

Swisscom développe en permanence le nombre d'emplacements d'antennes. Dans ce cadre, elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec eux près d'un quart de ses quelque 9 800 emplacements d'antennes. Fin 2022, Swisscom disposait de quelque 6 600 installations extérieures et 3 700 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec quelque 7 500 hotspots en Suisse, elle

se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil (WLAN).

La norme de communication mobile 5G offre non seulement de nouvelles fonctions, mais elle décharge surtout le réseau, augmente la capacité et préserve la qualité habituelle du réseau 4G. C'est pour cette raison, mais aussi en raison des prescriptions légales strictes, qu'il est nécessaire d'étendre le réseau à de nouveaux sites de communication mobile. L'extension des réseaux 4G et 5G se poursuit. Au cours de l'exercice, Swisscom a annoncé qu'elle mettrait hors service d'ici fin 2025 la technologie 3G, vieille de 20 ans, et qu'elle utiliserait les capacités libérées pour des technologies plus efficaces et plus modernes.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/reseau

Actuellement, Swisscom dessert 99% de la population suisse avec une version 5G de base et environ 74% avec la 5G+. Selon l'association professionnelle asut, plus de 4,5 mio d'appareils compatibles 5G étaient déjà en service fin 2022 en Suisse. L'évolution vers la 5G offre progressivement les capacités supplémentaires nécessaires aux clients privés et commerciaux. Elle progresse lentement en raison des inquiétudes et des résistances de la population, malgré une étude commandée par l'OFEV qui montre que le rayonnement 5G n'impacte globalement que modérément la population et que la protection de la santé est assurée. Afin d'améliorer le niveau d'information du public, Swisscom communique sur ses canaux et soutient la plateforme commune d'information CHANCE5G de l'association professionnelle asut.

☞ Voir sous www.chance5g.ch

L'Internet des objets (IdO)

L'intérêt accru d'opérateurs internationaux du cloud pour le marché de l'IdO a donné un nouvel élan à la continuité et à l'extension de l'Internet des objets. Grâce à des partenariats forts, Swisscom est d'ores et déjà le premier fournisseur de solutions IdO requises pour les applications cloud et analytiques et pour leur exploitation. «Data as a Service» vient compléter le portefeuille de Swisscom et, grâce au plug and play, permet à de nombreux clients d'accéder encore plus facilement à l'IdO.

Fréquences de téléphonie mobile

Pour transmettre des signaux de téléphonie mobile, il est nécessaire de disposer de fréquences appropriées. En Suisse, ces fréquences sont attribuées indépendamment de la technologie. Chaque technologie peut donc être transmise sur les fréquences mises à disposition. En 2012, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué les fréquences de 800 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, 2 100 MHz et 2 600 MHz. Swisscom les utilise actuellement pour offrir à ses clients des ser-

vices basés sur les technologies 4G et 3G. En février 2019, de nouvelles fréquences ont été attribuées, essentiellement pour permettre la transmission de signaux au moyen de la 5G. Il s'agit des fréquences 700 MHz, 1 400 MHz, 2 600 MHz et 3 500 MHz que Swisscom utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 5G, 4G et 3G, en respectant toujours les valeurs limites définies par la loi pour tous les lieux à utilisation sensible, tels que les habitations, les écoles, les hôpitaux ou les postes de travail permanents. Ces valeurs limites sont dix fois plus strictes en Suisse que ce que recommande l'Organisation mondiale de la santé.

Infrastructure IT et plateformes

Swisscom exploite six grands centres de données en Suisse. L'infrastructure informatique comprend plus de 80 000 machines virtuelles sur environ 6 000 serveurs. Dans quatre des six centres de données, les fonctions centrales de télécommunications pour l'exploitation des réseaux fixe et mobile sont convergentes. Swisscom mise largement sur la virtualisation et la mise en conteneur de ces fonctions réseau pour permettre une exploitation efficace et résiliente.

De même, Swisscom utilise aussi quatre centres de données (deux des six centres ont une double fonction) pour l'exploitation d'applications informatiques. Il s'agit de toutes les applications commerciales en lien avec les services de Swisscom. Toute l'infrastructure est conçue pour une exploitation redondante et une haute disponibilité. Swisscom attache la plus haute priorité à la stabilité et à la résilience en les contrôlant et les améliorant en permanence. La culture de la qualité et de la sécurité est un composant central de Swisscom. C'est pour cette raison que Swisscom prend toutes les mesures nécessaires pour réduire la probabilité de survenance de dérangements importants. Swisscom s'impose comme un partenaire informatique fiable via une vaste offre de services. Sur la base d'une stratégie cloud élargie, elle développe son offre dans le domaine du cloud avec des services TIC hybrides. Ces services aident les clients de Swisscom à mettre en place des environnements hybrides et multi-cloud et à les exploiter efficacement. Swisscom a mis en place un service client flexible de type modulaire pour répondre rapidement et individuellement aux nombreux besoins de ses clients. Dans le cadre de sa stratégie, elle renforce ses partenariats avec les principaux fournisseurs de cloud public, comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure. En plus de son importante offre de services de cloud public pour les clients commerciaux, Swisscom utilisera dans les prochaines années les services d'Amazon Web Services pour exploiter un nombre croissant d'applications internes.



Un apprentissage plus innovant que jamais

Swisscom propose un modèle d'apprentissage individuel
avec de nouveaux métiers et des voies innovantes
en matière de candidature et de formation.

Swisscom utilise ses plateformes cloud pour fournir des services de communication internes et externes. Elle exploite ces plateformes dans ses propres centres de données géographiquement redondants, permettant ainsi une utilisation automatisée et efficiente, garante d'une meilleure expérience client. Swisscom élargit en permanence son offre Connectivity pour y inclure un Software Defined Wide Area Network (SD-WAN) avancé, Managed Security et Managed LAN, en accordant une attention particulière à la combinaison de services modernes et existants. Les approches de pointe comme Secure Access Service Edge (SASE) et Zero Trust Network Access (ZTNA) sont de plus en plus utilisées. L'évolution perpétuelle sur le marché conforte Swisscom dans ses efforts visant à utiliser des technologies ultramodernes, en interne comme en externe, au profit des clients. Plutôt que de développer des infrastructures en régie propre, Swisscom a de plus en plus recours à des systèmes standardisés de partenaires. L'orientation sur le développement de services à valeur ajoutée spécifiques au marché, qui reposent sur une infrastructure établie, s'est révélée fructueuse.

L'industrialisation de l'IT se poursuit et, dans son sillage, le développement d'applications modernes, qui profitent des possibilités offertes par les plateformes tout en contribuant à réduire les coûts et à garantir une sécurité maximale. Swisscom se profile, dans ce contexte, en proposant des services spécifiques facilitant la transformation numérique, tels que le portefeuille «Journey to the Cloud». En réunissant diverses générations de technologies pour ses propres besoins, l'entreprise approfondit son expérience et son savoir-faire afin d'accompagner ses clients de manière optimale dans l'univers numérique.

Infrastructure en Italie

Infrastructure de réseau

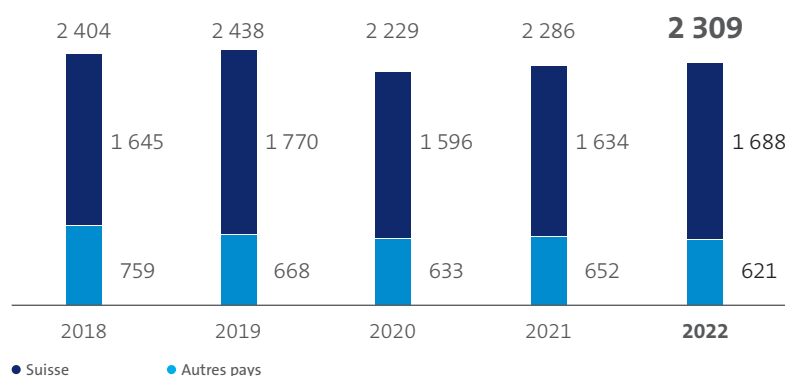
En Italie, les subventions publiques ont encore accéléré l'extension du réseau en fibres optiques. Ainsi, le plan «Italia 1 Gbps» vise à couvrir toute l'Italie avec une performance en Gigabit d'ici 2026. Fastweb a toujours joué un rôle important dans le développement d'infrastructures à très haut débit (UWB). Elle a ainsi investi dans sa propre infrastructure et détient une participation de 4,5% dans FiberCop. L'objectif de Fastweb est d'approvisionner en UWB 90% des logements et des commerces d'ici 2025, en utilisant les technologies FTTx (Fiber to the Home/Street) ainsi que 5G FWA (Fixed Wireless Access). Fin 2022, 8,3 mio de logements et de commerces profitaient d'une couverture UWB par FTTx assurée par Fastweb. De plus, grâce à l'introduction de la connexion sans fil 5G FWA en collaboration avec Linkem, Fastweb a raccordé au total 4,5 mio de logements et de commerces.

Infrastructure informatique

À ce jour, Fastweb utilise cinq grands centres de calcul: quatre dans la région de Milan et un à Rome. Deux centres appartiennent à un partenaire technologique qui les gère, les développe et assume toutes les tâches opérationnelles en lien avec l'infrastructure informatique de Fastweb. En 2022, Fastweb a ouvert un nouveau centre de calcul à Milan, qui est exploité par un partenaire technologique dans le cadre d'une solution Whitespace. Fastweb utilise deux autres centres de calcul principalement pour le segment de la clientèle commerciale, notamment pour les services housing, cloud et autres services gérés par TIC. Le cinquième centre est utilisé spécialement pour l'exploitation interne.



Investissements
en mio CHF



Collaborateurs

Collaborateurs

19 157

collaborateurs (équivalents plein temps) travaillent pour Swisscom, dont 15 750 en Suisse (82%) et 3 039 en Italie (16%).

Temps partiel

21%

des collaborateurs de Swisscom travaillent à temps partiel.

Femmes

24%

la proportion des femmes dans l'entreprise, et 14% parmi les cadres.

Collaborateurs en Suisse

La numérisation offre aux collaborateurs et à l'entreprise à la fois de nombreuses opportunités et de grands défis. Swisscom aide donc ses collaborateurs à développer leurs compétences en leur octroyant cinq jours de formation et de perfectionnement par an.

Par le biais de sa plateforme interne de formation et de perfectionnement, Swisscom offre une large palette de contenus d'apprentissage essentiellement numériques, grâce auxquels les collaborateurs renforcent leur employabilité à tout moment et en tout lieu. En 2022, les collaborateurs de Swisscom ont consacré 3,8 jours par personne en moyenne à la formation et au perfectionnement.

Aperçu des collaborateurs

Collaborateurs (équivalents plein temps)	15 750
Assujettissement à la CCT	80%
Emploi à durée indéterminée	99%
Emploi à temps partiel	21%
Taux de fluctuation	5%

Les collaborateurs de Swisscom sont liés à l'entreprise par un contrat de droit privé fondé sur le Code des obligations. Les conditions d'engagement vont au-delà du standard minimal requis par le Code des obligations. Des conditions générales d'engagement s'appliquent aux cadres de Swisscom, tandis que les autres membres du personnel sont soumis à une convention collective de travail (CCT).

© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

Swisscom joue un rôle de précurseur dans toute la Suisse en ce qui concerne le travail flexible et développe des modèles de travail correspondants. Les collaborateurs apprécient la flexibilité, l'absence des trajets domicile-travail et le juste équilibre entre travail et vie privée, tout comme les rencontres en personne régulières au bureau, notamment pour entretenir les échanges informels.

Convention collective de travail (CCT)

Swisscom entretient un dialogue constructif avec les partenaires sociaux de syndicat et de transfair, ainsi qu'avec les représentations du personnel qui bénéficient de droits de participation à différents niveaux. La convention collective de travail (CCT) et le plan social sont négociés par Swisscom SA et les partenaires sociaux et s'appliquent à tous les collaborateurs de Swisscom SA. Les filiales du groupe s'associent à la CCT par des conventions d'affiliation, éventuellement adaptées à l'activité ou au secteur. Les filiales cablex SA et Swisscom Directories SA (localsearch) négocient leur propre CCT avec les partenaires sociaux. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Pour toutes les questions litigieuses, une commission d'arbitrage qui soumettra des propositions de solutions aux partenaires sociaux doit être saisie.

Conditions d'emploi avancées

Jours de formation par an	5
Jours d'achat de vacances	10
Semaines de congé de maternité	18
Semaines de congé de paternité	3

Plan social

L'objectif du plan social est de prendre en compte les aspects sociaux lors de mesures de restructuration et d'éviter les licenciements. La responsabilité de son application a été confiée à la filiale Worklink SA, qui propose aux collaborateurs des points de situation, des programmes de reconversion, des conseils relatifs à la planification de carrière, du coaching et des affectations à durée limitée en externe ou en interne. En 2022, 88% (exercice précédent: 93%) des collaborateurs concernés par les suppressions de postes ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Les cadres bénéficient également d'un règlement qui les soutient dans leur réorientation professionnelle en cas de restructuration.

Rémunération des collaborateurs

Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le salaire de base est calculé selon la fonction, les prestations individuelles et le marché du travail. La part variable liée au résultat est mesurée à l'aune de la réalisation de certains objectifs supérieurs, tels que des indicateurs financiers et des objectifs de Business Transformation relevant des secteurs de la performance opérationnelle, des clients, de la croissance et du développement durable. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

Swisscom et ses partenaires sociaux ont convenu des hausses de salaire pour les collaborateurs soumis à la CCT à hauteur de 0,9% de la masse salariale à partir d'avril 2022. Les hausses de salaire ont été en partie générales, en partie individuelles, en tenant compte de la position dans la fourchette salariale. Pour les cadres, 0,9% de la masse salariale a été mise à disposition pour permettre des adaptations de salaire individuelles.

Égalité des salaires

Le système des salaires vise à verser des salaires identiques aux personnes dont les tâches et les prestations sont similaires. Les salaires des collaborateurs sont

adaptés dans le cadre de la revue annuelle des salaires. Par ailleurs, Swisscom utilise l'outil d'autocontrôle de la Confédération pour l'égalité salariale (Logib) afin de contrôler périodiquement la structure salariale et détecter des différences de salaire entre hommes et femmes. Jusqu'à présent, les enquêtes n'ont révélé que de faibles différences, qui se situent en deçà du seuil de tolérance fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Développement du personnel en interne et marché du travail externe

Swisscom investit de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et la compétitivité de l'entreprise. L'objectif déclaré de Swisscom est de pourvoir le plus grand nombre possible de postes en interne. Lorsque cela n'est pas possible, elle a recours au recrutement externe. Dans la lutte pour les meilleurs talents, l'entreprise est en concurrence avec des entreprises nationales et internationales, en particulier dans les métiers de l'informatique. Swisscom exploite des centres DevOps qui comptent 354 collaborateurs (équivalents plein temps) à Riga et à Rotterdam. Par ce biais, elle vise en premier lieu à accéder, si nécessaire, à des talents internationaux au-delà du marché du travail suisse.

Postes d'apprentissage et stages

Swisscom forme en Suisse environ 895 apprenants dans différents métiers et, avec plus de 526 apprenants TIC, elle est le plus grand établissement d'apprentissage TIC en Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, elle a créé le nouveau profil professionnel «Développeur/-euse Digital Business CFC» et lancé en Suisse alémanique le projet «La personne avant le dossier», qui renonce aux dossiers et aux bulletins scolaires lors des candidatures à des postes d'apprentissage.

526

apprenants TIC sont formés par Swisscom, qui est ainsi le plus grand établissement d'apprentissage TIC en Suisse.

De plus, Swisscom a lancé le projet «Lernvolution» avec le centre de formation professionnelle de Baden afin d'assouplir le concept de formation des écoles professionnelles. Ce projet a reçu le «ICT-Education & Training Award» lors de la cérémonie des ICT Awards. Enfin,

A man with dark, wavy hair and a light beard is shown from the chest up, looking down at a smartphone in his hands. He is wearing a red and blue jacket. The background is a blurred outdoor scene with trees and a clear sky, suggesting a hike or outdoor activity. The lighting is warm, indicating late afternoon or early morning.

Neutre en carbone dès maintenant

Abonnements neutres en carbone pour tous les clients
de Swisscom – tout de suite, de façon automatique
et sans supplément de prix.

Swisscom permet aux diplômés des hautes écoles spécialisées et des universités d'acquérir leur première expérience pratique comme stagiaire Step In ou Trainee chez Swisscom.

Satisfaction des collaborateurs

Les collaborateurs Swisscom donnent leur avis sur différentes questions relatives à leur situation de travail dans le cadre d'un sondage Pulse. Les résultats et les commentaires des collaborateurs sont mis à la disposition de tous en temps réel. Cette forme d'enquête favorise une culture du feedback et de la transparence, qui constitue la base du développement de l'entreprise. En 2022, le taux de participation à Pulse s'élevait à 71% (exercice précédent: 68%). Plus de 90% des collaborateurs ayant participé au sondage ont affirmé qu'ils recommanderaient Swisscom comme employeur.

Plus de 90% des collaborateurs recommandent Swisscom comme employeur.

Diversité

Afin de promouvoir la diversité, Swisscom accorde une grande attention aux notions telles que le genre, l'inclusion, les générations et les régions linguistiques dans l'exercice de ses activités.

Genre: Swisscom mise sur différents programmes et initiatives pour faire accéder davantage de femmes à des métiers de l'informatique et des positions de cadre. Fin 2022, Swisscom comptait environ 24% de femmes (exercice précédent: 24%), la part des femmes parmi les cadres étant toujours d'environ 14%.

Des modèles de travail flexibles facilitent le quotidien des collaboratrices et collaborateurs dans des différentes situations de vie. Swisscom offre donc majoritairement des postes avec des taux d'occupation de 60% à 100% et propose en complément le partage de postes, l'achat de congés, le temps partiel à l'essai, les contributions à la garde d'enfants extrafamiliale ou des programmes comme Work & Care.

Inclusion: Swisscom s'engage à mettre des postes de travail à la disposition de personnes présentant un handicap physique ou psychique afin de les intégrer ou de les réintégrer au marché du travail. Par rapport à l'exercice précédent, la part de ces postes de travail est passée de 1,11% à 1,17%, l'objectif étant de réserver au moins 1% des postes de l'entreprise pour ces mesures d'inclusion.

Générations: afin de lutter contre la perte de connaissances et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui accompagneront la grande vague de départs en retraite à venir, Swisscom promeut le transfert et le développement du savoir-faire notamment par des programmes de mentorat ou des programmes juniors.

Langues: Swisscom veille à ce que les différentes langues soient représentées de manière appropriée dans toute l'entreprise. Elle propose par conséquent des postes d'apprentissage, de stages et de talents dans toutes les régions linguistiques. Lingua, l'initiative linguistique de Swisscom, soutient l'apprentissage ou le perfectionnement des langues nationales ainsi que de l'anglais, ou l'amélioration des compétences linguistiques correspondantes.

Collaborateurs en Italie

En Italie, les conditions de travail légales reposent sur la convention collective de travail. Celle-ci définit les conditions de travail des collaborateurs et comprend des dispositions régissant les relations entre Fastweb et les syndicats. Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants du personnel et les associe suffisamment tôt au processus lors de réorganisations importantes dans la société.

La convention collective règle notamment le temps de travail hebdomadaire, le droit aux vacances, ainsi que les congés de maternité et de paternité.

Conditions générales

Heures de travail par semaine	40
Semaines de droit aux vacances	5
Semaines de congé de maternité	20

En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours. Ces conditions de travail permettent aux collaborateurs de trouver un bon équilibre entre exigences professionnelles et besoins privés. Les mesures suivantes y contribuent en particulier: horaires de bureau souples, Smart Working et télétravail, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

L'octroi de salaires compétitifs fidélise les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rému-



Aussi unique que vous

Avec «blue», Swisscom propose
à ses clients une offre sur mesure –
plus performante, plus simple, plus attractive.

nération englobe un salaire de base, une part variable collective liée au résultat pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La part variable liée au résultat est déterminée sur la base du modèle convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal.

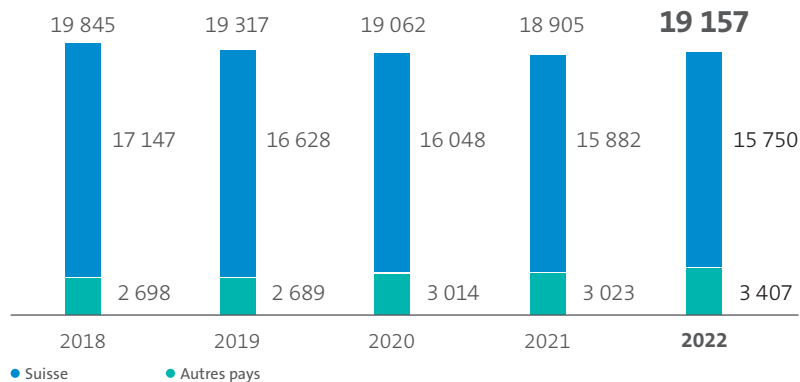
Les collaborateurs de Fastweb ont une flexibilité et une autonomie totales dans le choix de la forme de travail.

En 2020, un protocole d'accord sur le Smart Working a été introduit chez Fastweb. Il prévoit pour tous les collaborateurs de l'entreprise, y compris les conseillers clientèle, une flexibilité et une autonomie totales dans le choix de la forme de travail. Les collaborateurs de Fastweb ont ainsi la possibilité d'utiliser le Smart Working tous les jours ouvrés ou de décider chaque jour, en accord avec leur supérieur hiérarchique, s'ils travaillent au bureau ou à distance. Cette possibilité garantit une gestion performante qui ne fait pas dépendre le succès du travail de la présence des collaborateurs sur place.

De plus, Fastweb souhaite en permanence acquérir de nouveaux talents. C'est pourquoi elle propose toute l'année à des jeunes de réaliser des stages dans l'entreprise. En parallèle, elle accueille des stagiaires des écoles dans le cadre d'un programme visant à leur faire découvrir le monde du travail. Par ailleurs, Fastweb participe à des Career Days et à des présentations ou des manifestations de recrutement qui sont organisées par des universités et des instituts de formation pour rencontrer de jeunes candidats.



Évolution de l'effectif
en équivalents plein temps



Marques, produits et services

Marque Swisscom

CHF 5,6 mia

la valeur de la marque Swisscom.

Swisscom blue

4,6 mio

de nouveaux abonnements
ont été souscrits par des clients.

Fastweb

34%

la part de marché de Fastweb
auprès des clients commerciaux.

Marques de Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique.

En Suisse, les produits et services relevant de l'activité principale de Swisscom sont proposés sous la marque centrale Swisscom. Mais elle exploite aussi la marque secondaire Wingo et les marques tierces Coop Mobile et M-Budget. Dans son portefeuille, elle possède encore d'autres marques qui illustrent d'autres thèmes et secteurs d'activité. À l'étranger, le groupe est essentiellement représenté en Italie par la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.

La vision, les valeurs et la promesse de Swisscom déterminent le positionnement de la marque Swisscom. Swisscom attend de ses collaborateurs qu'ils soient dignes de confiance, engagés et curieux dans toutes leurs activités. Elle aide ses clients à se préparer afin de profiter encore plus simplement de l'avenir interconnecté. La plateforme thématique «Prêts» affiche ce positionnement ouvertement, ce qui a un effet positif sur la perception de la marque.

La famille de produits blue, qui comprend toutes les offres de divertissement de Swisscom, a été renforcée et étendue au cours de l'exercice. Outre les offres existantes de Swisscom, elle intègre désormais blue TV, blue Cinema et blue News, les offres de connectivité sur le marché grand public. Elle assure une grande visibilité et une reconnaissance de la marque Swisscom et la rajeunit.

Marque centrale



Famille de produits



Marque secondaire et marques tierces



Autres marques (extrait)



Portefeuille de marques de

Cela s'inscrit dans la stratégie One-Brand de Swisscom. En matière d'Employer Branding, Swisscom mise sur ses collaborateurs en tant qu'ambassadeurs, essentiellement sur des plateformes comme LinkedIn. L'application «My Internet App – MIA» s'est établie comme un important instrument de communication interne. Elle transfère des thèmes de l'Intranet sur les téléphones mobiles de tous les collaborateurs.

La confiance et le service demeurent des éléments essentiels pour conforter les clients existants dans leur décision de rester fidèles à Swisscom, mais aussi pour en

gagner de nouveaux et pour souligner l'importance de Swisscom pour la Suisse. Partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique de la responsabilité. Les campagnes ciblées dans le domaine de la durabilité ont montré leur impact et globalement renforcé la marque. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint, en matière de réputation, des valeurs exceptionnellement élevées au niveau mondial pour une entreprise du secteur des télécommunications.

Selon le rapport Telecoms-150, Swisscom est la deuxième marque de télécommunication au niveau mondial.

En 2022, le rapport «Brand Finance Schweiz 50 2022», Swisscom ressort comme la marque la plus forte de Suisse, devant Lindt et Rolex, le gagnant de l'année précédente. La valeur de marque de Swisscom a augmenté de 16% pour atteindre CHF 5,6 mia et fait ainsi partie des dix marques suisses les plus cotées.

Produits et services en Suisse

Clientèle privée

Au cours de l'exercice, Swisscom a lancé le nouveau portefeuille complet «blue», qui rend plus flexible et plus attractif l'abonnement pour les clients existants et nouveaux, et leur propose une offre avec encore plus de services.

Simply Digital: les personnes qui utilisent l'assistant numérique Sam comme premier interlocuteur de support profitent d'un rabais mensuel de CHF 10 par abonnement. La hotline classique et le conseil en boutique restent bien sûr toujours à la disposition des clients de Swisscom.

Avantage de fidélité: les personnes qui combinent les abonnements de téléphonie mobile et d'accès à Internet bénéficient désormais d'un avantage de fidélité mensuel de CHF 20 dès le niveau d'abonnement le plus bas, voire de CHF 30 pour chaque abonnement mobile supplémentaire dans le même ménage (jusqu'à quatre).

Vitesse Giga: les clients de Swisscom surfent désormais avec leurs abonnements préférés et sans surcoût jusqu'à 1 Gbit/s au lieu de 200 Mbit/s ou 300 Mbit/s précédemment. Cet avantage bénéficie à environ 1,9 mio de clients.

blue TV: jusqu'à 2 000 heures de capacité d'enregistrement sont désormais disponibles avec blue TV. La médiathèque blue Pay, à laquelle les clients ont déjà accès gratuitement à partir du niveau d'abonnement blue M, comprend désormais jusqu'à 10 000 films et épisodes de séries selon les régions linguistiques.

Le plus simple est de gérer Swisscom blue sur la nouvelle appli My Swisscom. Sur l'application, le client peut modifier ses abonnements, gérer ses appareils, commander des services ou contacter le support client. Le magazine spécialisé connect a évalué l'application de Swisscom comme la meilleure application du secteur des télécommunications dans l'espace germanophone (Allemagne, Autriche et Suisse).

Swisscom offre une expérience de divertissement complète de télévision, streaming et de cinéma, ainsi que la liberté d'accéder partout aux contenus. D'une part, blue TV est disponible par la Swisscom Box et, d'autre part, sur une application pour smartphones et tablettes, un lecteur Web sur blue.ch et sur une application Smart TV pour les appareils des marques Samsung et LG. L'application est également disponible avec l'offre complète de blue+ sur les TV-box d'UPC TV, Quickline, Wingo, Net+ et Apple TV. Depuis 2022, Apple TV 4K est par ailleurs disponible comme alternative à la Swisscom Box 21. Ainsi les propriétaires d'appareils Apple utilisent désormais leur abonnement blue TV via l'application blue TV sur Apple TV 4K, de sorte que blue TV est accessible aux clients de Swisscom, mais aussi aux clients d'autres opérateurs.

Swisscom blue: plus performante, plus simple, plus attractive

L'offre la plus large de blue TV n'est disponible pour l'instant qu'en combinaison avec la Swisscom Box. En effet, seule la Swisscom Box intègre, outre la télévision classique et les contenus de blue+ (sport en direct, films et séries), les offres de streaming de Netflix, Prime Video, Sky, OCS, DAZN, YouTube ou Play Suisse. En outre, la Swisscom Box offre un accès aux chaînes MySports, qui diffusent notamment les matchs des plus grandes ligues suisses de hockey sur glace.

Outre les canaux de communication classiques tels que la hotline, le chat et le formulaire de contact, les clients entrent en contact avec Swisscom via WhatsApp, Facebook, Twitter et Google Business Messenger. De plus, pour le service, Swisscom mise sur une présence régionale sur place. Dans les 115 Swisscom Shops, dont beaucoup profitent déjà du nouveau design «Retina» qui a



Plus de sécurité que jamais

En cas de cyberattaque, les spécialistes de Swisscom assistent les entreprises et les autorités – de manière rapide et professionnelle, qu’elles soient clientes ou non.

commencé à être mis en place dans toute la Suisse au cours de l'exercice, les collaborateurs traitent les demandes des clients. En 2022, Swisscom a remporté pour la deuxième fois consécutive le test connect des Shops avec les meilleures notes. De plus, les clients peuvent faire réparer leurs téléphones portables endommagés sur place dans onze Repair Centers. Sur myCloud, Swisscom propose à ses clients une solution suisse pour gérer et partager des données personnelles comme des photos, des vidéos et des documents.

À travers les marques Wingo, Coop Mobile et M-Budget, Swisscom s'adresse aux clients qui ne demandent pas la qualité de service et l'offre complète des produits Swisscom. Avec M-Budget et Wingo, ces utilisateurs profitent néanmoins d'offres mobiles, fixes et Internet simples et attrayantes. Coop Mobile est un simple abonnement de communication mobile.

Clientèle commerciale

Forte d'une expérience de longue date en tant qu'entreprise TIC intégrée, Swisscom accompagne ses clients commerciaux dans leur processus de numérisation et développe avec eux des solutions d'avenir. Le portefeuille TIC complet de Swisscom inclut les solutions cloud, outsourcing et workplace, des solutions IdO, mais aussi des solutions mobiles pour le travail et la communication mobiles, des solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, des solutions SAP, des solutions de sécurité et d'authentification ainsi que des services spécialement conçus pour les banques.

Au cours de l'exercice, Swisscom a conclu une collaboration stratégique avec Amazon Web Services dans le domaine du cloud, afin de proposer à ses clients des services et des produits de pointe. De plus, Swisscom fait avancer la numérisation dans le secteur de la santé. Elle accompagne les hôpitaux dans la numérisation des processus et les aide ainsi à gagner en efficacité. Pour les assureurs-maladie, elle prend en charge l'exploitation des systèmes informatiques et met en réseau les prestataires de santé grâce à des solutions numérisées.

Prestataire numéro un en matière de cybersécurité, Swisscom offre désormais aux entreprises et autorités suisses en cas de cyberattaque une aide d'urgence, dispensée 24 heures sur 24 par des spécialistes en sécurité chevronnés, que les victimes soient clientes de Swisscom ou non.

Pour les clients PME, Swisscom dispose de solutions TIC standardisées et personnalisables dans son portefeuille. inOne PME office couvre leurs besoins de base en matière d'Internet et de téléphonie. Pour les PME qui ont

des besoins plus complexes, Smart Business Connect est une solution de communication modulaire appropriée qui comprend des fonctions de collaboration et des solutions de réseau. Les deux offres combinées comportent des services intégrés, comme le basculement automatique pour l'Internet, et peuvent être complétées par blue TV ou blue TV Public, ou par blue TV Host pour les hôtels et les foyers. Il est de plus en plus impératif pour les PME que leurs systèmes informatiques fonctionnent correctement en s'adaptant à tout moment facilement et en souplesse aux évolutions du marché et de l'entreprise. La solution complète d'outsourcing informatique Smart ICT comprend une solution globale modulaire pour les PME. Avec le concours de partenaires informatiques dans les régions, Swisscom se charge dans ce cadre de l'exploitation informatique et assure la sécurité ainsi que la sauvegarde professionnelle des données. Des abonnements de communication mobile adaptés aux besoins des petites et moyennes entreprises, des solutions IdO, une solution de caisse sur le cloud, des logiciels basés sur le cloud pour le travail mobile, ainsi que des services web complètent le portefeuille PME de Swisscom.

Grâce au portefeuille de produits de localsearch, Swisscom soutient les entreprises en leur permettant d'être trouvées en ligne, d'acquérir de nouveaux clients et de fidéliser leur clientèle à long terme. Entreprise avec des racines dans l'annuaire téléphonique imprimé, localsearch contribue aujourd'hui au succès des PME suisses dans le monde numérique grâce à des solutions simples et efficaces de marketing en ligne. De plus, au moyen de local.ch et search.ch, localsearch gère les répertoires et les plateformes de réservation avec le plus fort taux de pénétration en Suisse. La plus grande plateforme suisse d'artisans renovero, la plateforme de communes et d'associations Localcities, ainsi que le comparateur sectoriel comparaison-des-fournisseurs.ch font aussi partie du portefeuille de marques de Swisscom.

La filiale Swisscom Broadcast SA propose des réseaux de radiodiffusion, de sécurité et de radiocommunication à usage professionnel et fournit quelque 450 sites d'émetteurs à des fins de co-utilisation. Son offre comprend, par ailleurs, de nombreuses prestations dans le domaine de la surveillance et de l'analyse vidéo, de la protection de périmètre, ainsi que des drones et des applications robotiques. Elle est complétée par des services en matière de TIC, de streaming et de gestion d'événements. Par ailleurs, par l'intermédiaire de cablex SA, entreprise leader dans l'infrastructure du réseau et le service en Suisse, Swisscom assure la planification, la construction, la maintenance et l'exploitation de solutions TIC et réseau hautes performances, et de projets prometteurs de Smart Infrastructures.

Wholesale

Pour répondre aux besoins de ses clients, Swisscom met à leur disposition un large éventail de types de raccordements en cuivre et par fibre optique. Avec ses services Carrier Ethernet Service, Carrier Line Service et Lignes louées LTC de Swisscom Wholesale commercialise auprès d'autres opérateurs de télécommunication, selon leurs besoins, des liaisons transparentes et de haute qualité offrant des bandes passantes et des interfaces très différentes, ainsi qu'un service Ethernet souple permettant des bandes passantes et des qualités de service sur mesure. Swisscom propose également des offres de base wholesale pour la connexion d'installations et de services de télécommunication (interconnexion) et met à la disposition de ses clients des infrastructures permettant l'utilisation conjointe des canalisations de câbles ou du réseau de communication mobile.

Produits et services en Italie

Dans le secteur clients privés, Fastweb a défendu son positionnement premium en 2022 malgré une guerre des prix acharnée. La qualité élevée des services et, de plus en plus, les efforts en matière de durabilité ont contribué au succès de ce positionnement sur le marché. De plus, Fastweb a affirmé son positionnement premium dans le domaine du réseau fixe. Elle a créé une offre à trois niveaux, mis sur le marché une box Internet dans différentes versions et étendu son offre avec des prestations complémentaires. Dans la téléphonie mobile, Fastweb a poursuivi le développement de la couverture par le réseau 5G. Cela a permis à Fastweb d'acquérir de nouveaux clients avec le meilleur rapport qualité/prix du marché. Dans ce cadre, Fastweb contribue à la protection du climat avec les premiers abonnements «sans émissions» en Italie. Enfin, elle a repris la Fastweb Digital Academy dans sa structure d'offre, pour s'engager davantage dans le renforcement des compétences numériques dans le pays et l'encouragement des talents.

Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb a conservé sa position de leader en 2022. Grâce à une part de marché de 34%, elle a de nouveau bénéficié d'une forte position sur le marché, en particulier dans les services de réseau fixe et de TIC pour les grands clients. Dans le secteur public, sa part de marché a augmenté à 47%, grâce aux contrats-cadres publics nationaux pour les services de réseau fixe et TIC. Dans ce segment de clientèle, Fastweb a remporté des contrats d'une valeur totale d'EUR 135 mio lors d'appels d'offres sur des projets de cybersécurité. De plus, elle a été retenue, dans le cadre du National Recovery and Resilience Plan (NRRP) financé par l'UE, pour une série de projets de mise en réseau d'écoles et d'institutions de santé. Avec «Fastweb 5G Mobile», le service aux entreprises lancé avec succès

fin 2021, Fastweb a acquis de grands clients au cours de l'exercice. De plus, elle a continué à développer son offre dans les domaines du cloud et de la sécurité informatique avec les entreprises Cutaway et 7Layers, reprises en 2020. Dans le domaine du cloud public, Fastweb a offert à ses clients une offre multi-cloud plus complète dans le cadre de son partenariat avec Amazon Web Services (AWS), conclu en 2021.

Sur le marché Wholesale, Fastweb a atteint des résultats exceptionnels avec plus de 400 000 raccordements (clientèle privée et commerciale) grâce à des partenariats avec Sky, WindTre, Tiscali et d'autres entreprises, les clients profitant ainsi de services à très haut débit.

Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse mesure la satisfaction de sa clientèle privée et commerciale deux fois par an, et celle des clients Wholesale une fois par an. L'indicateur le plus important est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est-à-dire le taux de recommandation ou Net Promoter Score (NPS). Le NPS résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). Swisscom recueille les informations suivantes auprès de ses clients privés et commerciaux:

- Le **secteur Residential Customers** invite les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre continuellement l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- Le **secteur Business Customers** réalise une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feedback sont mis en place aux points de contact pertinents pour les clients, par lesquels les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.

Compte tenu de l'environnement concurrentiel de plus en plus dur, le NPS est resté stable et à un bon niveau dans le secteur des clients privés, en particulier par rapport à la concurrence. Chez les clients commerciaux, le NPS reste à un niveau très élevé. Sur la base des résultats de ces études et de ces enquêtes, Swisscom prend des mesures directes pour améliorer encore ses produits et services. Les résultats ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs et au management.

Innovation et développement

Repérage des tendances

Depuis 1998

Swisscom a un avant-poste dans la Silicon Valley.

Activités innovantes

7 domaines d'innovation

soutiennent la réalisation des objectifs du groupe.

Swisscom Ventures

Plus de 80 investissements

réalisés par Swisscom dans des entreprises technologiques.

L'innovation, un moteur essentiel de la réussite de l'entreprise

Chez Swisscom, l'innovation contribue durablement à la réussite de l'entreprise et elle soutient les objectifs stratégiques de la société. Même la meilleure expérience client peut être améliorée en renouvelant les produits et services existants. À l'aide d'outils d'analyse, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation, Swisscom façonne ses processus de façon encore plus efficace. Grâce à de nouveaux produits et services, elle génère de la croissance. De plus, Swisscom soutient l'innovation en attirant et fidélisant les meilleurs talents avec son positionnement de meilleur employeur TIC. Swisscom travaille en partenariat étroit avec de hautes écoles, des start-up et des entreprises technologiques établies.

Swisscom soutient le processus d'innovation interne avec le programme d'intrapreneurship Kickbox.

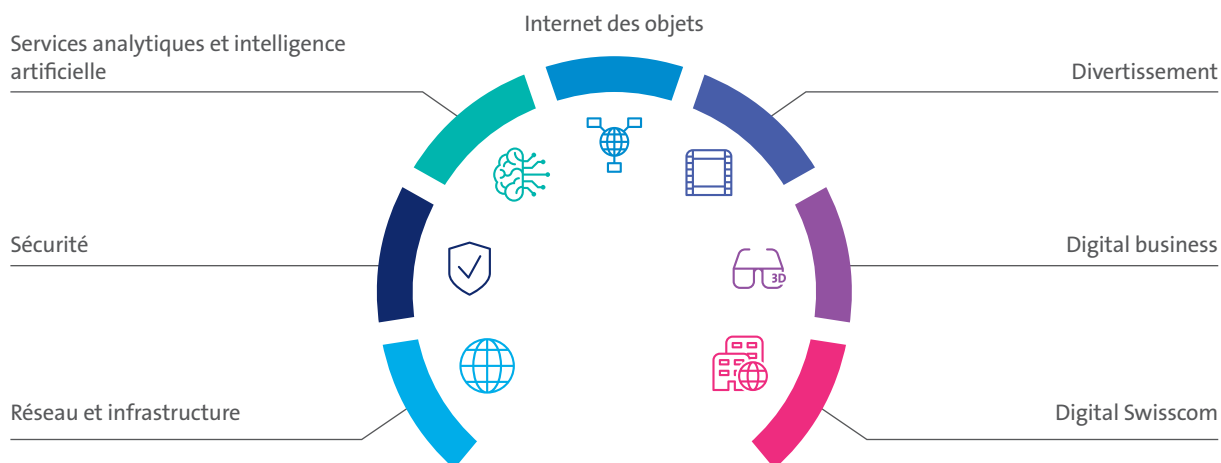
À partir de son Outpost dans la Silicon Valley, Swisscom pratique depuis 1998 le repérage de tendances et de technologies. Ce Swisscom Outpost fait partie intégrante de l'écosystème de la Silicon Valley. Il conclut des partenariats locaux avec des entreprises technologiques de pointe, dont les produits et les modèles d'affaires sont ensuite transférés en Suisse.

La division Swisscom Ventures investit depuis 2007 dans des start-up et les met en lien avec Swisscom pour donner de nouvelles impulsions innovantes. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a réalisé des investissements dans neuf nouvelles entreprises et onze investissements de suivi dans des participations existantes, notamment Scandit, une entreprise leader de Smart Data Capture. De plus, avec la plateforme Swisscom StartUp, Swisscom soutient les entrepreneurs et les start-up en Suisse par le biais de conseils, de remises sur les services informatiques et de cloud, de savoir-faire d'experts, de programmes de coaching, de financements et d'événements de communauté.

Le dixième Swisscom StartUp Challenge a été placé cette année sous le signe de la protection climatique et de la durabilité. Plus de 200 start-up de 30 pays ont postulé à ce programme d'aide. Les cinq gagnants du StartUp Challenge se sont assuré, d'une part, la participation à un programme d'exploration d'une semaine avec des experts de Swisscom en matière de durabilité et de TIC et, d'autre part, l'accès à l'écosystème de Swisscom. Ils ont désormais à leur disposition des ateliers, un coaching et un réseau qui comprend des entreprises actives dans le domaine de la protection du climat et de l'efficacité énergétique ainsi que des bailleurs de fonds. De plus, ils ont l'opportunité de conclure un partenariat avec Swisscom. Swisscom soutient le processus d'innovation interne à l'entreprise par le biais du programme d'intrapreneurship Kickbox, qui met à la disposition des collaborateurs des instruments, un processus clair et des ressources pour les projets d'innovation. Le programme est également mis à la disposition d'autres entreprises par l'intermédiaire de la spin-off rready AG.

© Voir sous www.swisscom.ch/innovation

Orientation thématique de l'innovation



Réseau et Infrastructure

Swisscom mise sur une combinaison de technologies pour que toute la Suisse puisse profiter de la meilleure infrastructure. Grâce à une architecture de pointe, elle renouvelle en outre tous les composants réseau, du noyau au raccordement. Ce faisant, elle réunit les conditions qui permettront à l'avenir de lancer rapidement de nouveaux services et de toujours être le premier opérateur à fournir des services inédits à ses clients.

Réseau fixe

Le besoin en large bande continuera de croître à l'avenir. Il est donc important pour Swisscom d'investir en continu dans le réseau, de le développer et d'appliquer les technologies les plus récentes. Au cours de l'exercice, Swisscom a été la première entreprise au monde à tester avec succès la dernière génération de technologie de fibre optique (50G PON) dans une commune de l'agglomération de Zurich. Outre un débit de transmission pouvant atteindre 50 Gbit/s, cette technologie offre des services de sécurité précieux, une latence plus faible et des bandes passantes garanties grâce au découpage du réseau.

Communication mobile

Swisscom améliore son réseau de communication mobile en permanence en ajustant différents paramètres (p. ex. l'orientation des antennes). Jusqu'à présent, ce type d'ajustement des paramètres se faisait manuellement. Swisscom développe actuellement un système de recommandation reposant sur l'apprentissage automatique pour la configuration de la communication mobile, qui évalue un grand nombre de combinaisons de paramètres possibles. Dans le futur, Swisscom utilisera ce système pour optimiser de façon automatique le réseau de communication mobile. Avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Swisscom travaille sur un projet de

Hyperloop: un système de transport terrestre ultrarapide, à 600 km/h. Swisscom pilote l'Hyperloop avec sa propre cellule de communication mobile 5G.

Internet des objets (IdO)

L'Internet des objets (IdO) permet l'émergence de modèles commerciaux lucratifs, de processus automatisés ainsi que la création de nouvelles interactions clients par le biais de produits intelligents. Swisscom soutient les entreprises afin qu'elles puissent maîtriser l'accès à l'IdO et développer ce dernier. En collaboration avec Microsoft, Swisscom a développé une solution IdO avancée pour Rhomberg Sersa Rail Group, prestataire complet et leader mondial de la technique ferroviaire. La solution recueille les données de position et d'exploitation des équipements, analyse ces données à l'aide de l'intelligence artificielle et les évalue. La structure ferroviaire ainsi numérisée permet déjà dans plusieurs pays d'accélérer les procédures opérationnelles et de les rendre plus économiques.

Services analytiques et intelligence artificielle (IA)

Swisscom utilise l'intelligence artificielle (IA) afin d'offrir à ses clients un meilleur service et d'optimiser les processus. L'IA intervient ainsi dans le service clientèle, dans de nouveaux produits et services, ou pour détecter les pannes de réseau. Conjointement avec l'EPFL, Swisscom investit dans le Swisscom Digital Lab et des projets de recherche liés à l'apprentissage automatique et à l'intelligence artificielle, permettant par exemple d'analyser les flux de visiteurs passés et de prédire les flux futurs à l'aide d'algorithmes de prévision. L'année dernière déjà, Swisscom a lancé avec succès un service similaire pour Suisse Tourisme, qui établit des prévisions de fréquentation des sites touristiques. Elle souhaite étendre ses prévisions des flux de mouvement à d'autres secteurs,

comme le commerce de détail et le transport, afin de soutenir ses clients, notamment dans leurs décisions d'expansion ou de planification marketing.

Depuis déjà deux ans, les clients contrôlent le dialogue vocal automatisé sur la hotline Swisscom via une reconnaissance vocale basée sur l'IA au lieu de saisir des chiffres comme auparavant. Cela permet d'identifier automatiquement les besoins des clients, de les classer plus rapidement et de les transmettre directement à l'agent approprié. Un entraînement en continu de l'application d'IA améliore en permanence le service, de sorte que certaines demandes de clients sont entièrement résolues par un dialogue vocal automatisé. La même base d'IA est utilisée dans le chatbot de Swisscom via Webchat, AppChat, Apple Business Chat (ABC), SMS et WhatsApp.

Sécurité

La sécurité fait partie intégrante des valeurs et de la culture de Swisscom. Les menaces provenant d'Internet prolifèrent et sont de plus en plus sophistiquées. De nombreux processus et modèles commerciaux des entreprises actuelles sont entièrement basés sur les technologies informatiques et deviennent donc des cibles attrayantes pour les pirates. À cela s'ajoutent des paysages informatiques de plus en plus complexes et vulnérables par le biais du multi-cloud et du cloud hybride.

En collaboration avec la Banque nationale suisse et le groupe SIX, Swisscom et d'autres opérateurs de télécommunications ont lancé en 2021 le Secure Swiss Finance Network (SSFN). Celui-ci repose sur l'architecture Internet SCION élaborée à l'EPF et dont le développement a été co-financé par Swisscom pendant dix ans. La technologie SCION offre une protection très élevée contre la cybercriminalité dans la mesure où le réseau de communications est exploité isolément de l'Internet traditionnel et où les utilisateurs du réseau ainsi que les chemins d'accès aux données peuvent être clairement définis. Suite au projet pilote réalisé dans le cadre du SSFN, Swisscom propose à ses clients commerciaux des produits basés sur la technologie SCION.

Divertissement

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a continué à développer l'offre de Swisscom blue. Désormais, les clients peuvent utiliser Apple TV comme TV-Box. La fonction Sport Player sur la télévision permet aux clients avec un abonnement sportif d'accéder directement aux moments forts d'une manifestation sportive. Quant à Swisscom Studio, il a recours à la réalité augmentée, par exemple pour afficher des joueurs numériques. Avec blue Music, Swisscom crée un univers d'expérience autour des plus grands festivals en plein air suisses: sur place, en déplacement sur le réseau et sur blue TV. Enfin, Swisscom intègre

le métavers dans son offre de divertissement et, au cours de l'exercice, elle a organisé les premiers concerts live virtuels dans le métavers en collaboration avec Energy.

Digital Swisscom

En 2022, Swisscom a pris de nouvelles mesures pour numériser son réseau, ses postes de travail et ses processus. La nouvelle appli My Swisscom a de nouveau remporté le test du magazine spécialisé connect avec le plus grand nombre de points parmi toutes les applications de service des opérateurs de télécommunication germanophones. Sur les canaux clients desservis (p. ex. dans les Shops et centres d'appel), Swisscom utilise des innovations issues des processus de numérisation. Après un essai pilote réussi l'année dernière, elle permet ainsi le self-checkout au moyen de l'appli My Swisscom dans ses propres Shops. De plus, les temps d'attente ainsi que les créneaux de rendez-vous seront affichés dans l'application à l'avenir. Depuis cette année, les justificatifs de caisse ne sont plus imprimés dans les Shops, mais enregistrés sous forme numérique dans l'appli My Swisscom du client.

Digital Business

Dans le domaine d'innovation de Digital Business, Swisscom a soutenu au cours de l'exercice des innovations au sein et en dehors de sa propre entreprise, notamment par la création et le développement de co-entreprises avec des partenaires stratégiques et par la promotion de l'intrapreneurship. La Swisscom Digital Business Unit (DBU) se consacre principalement aux services numériques pour les PME via localsearch (Swisscom Directories SA) et avec des Trust Services. De plus, elle teste continuellement de nouveaux champs d'activité qui pourraient devenir pertinents pour ses activités.

Digital Trust

Swisscom s'est positionnée en Suisse en tant que pionnière et leader du marché pour les Trust Services comme la signature électronique et les preuves numériques. La filiale de Swisscom Ajila AG assiste d'ores et déjà de nombreuses entreprises et administrations suisses essentiellement dans la numérisation complète de leurs processus commerciaux basés sur des documents. L'identification et l'onboarding des clients ainsi que les signatures des contrats représentent souvent un problème au regard du parcours du client. Or, les processus entièrement numériques nécessitent des instruments qui évitent les ruptures de support et s'intègrent parfaitement dans les offres des entreprises. C'est ce que permettent les filiales i-web, le premier prestataire pour la cyberadministration des localités et des villes en Suisse, et Swisscom Trust Services AG, un opérateur leader en Suisse et en Europe de solutions de signature électronique et d'identité juridiquement valables selon le Règlement européen eIDAS et la loi fédérale suisse SCSE.

Marche des affaires

Indicateurs de performance alternatifs

Tout au long du rapport financier, Swisscom utilise non seulement des indicateurs définis dans les normes internationales d'information financière (IFRS), mais aussi certains indicateurs de performance alternatifs (IPA). Ces indicateurs alternatifs livrent des informations utiles sur la situation économique du groupe et servent à la gestion et au pilotage financiers. Comme ils ne sont pas définis

d'après les IFRS, leur calcul peut différer de celui des IPA publiés par d'autres entreprises. En conséquence, la comparabilité au-delà de l'entreprise peut se trouver limitée.

Les indicateurs de performance alternatifs clés utilisés par Swisscom pour le compte rendu d'activités 2022 sont définis comme suit:

Indicateur	Définition pour Swisscom
Ajustements	Positions significatives qui, en raison de leur caractère exceptionnel, ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des performances courantes du groupe Swisscom, par exemple les charges de réduction de postes et les positions importantes en rapport avec des litiges ou d'autres effets exceptionnels. En outre, l'application des modifications aux normes comptables IFRS peut nuire à la comparabilité avec l'année précédente si elles ne sont pas appliquées rétrospectivement. Les mêmes définitions et bases de calcul sont utilisées pour les ajustements de l'exercice et de l'année précédente. Dans le rapport financier, la variation du résultat d'exploitation avant amortissements ajusté (EBITDA ajusté) est commentée «sur une base comparable».
À taux de change constants	Indicateur de performance compte tenu des effets de change (les chiffres 2022 sont convertis sur la base du cours du change 2021 afin de calculer l'effet de change).
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation, charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
Résultat d'exploitation (EBIT)	Résultat d'exploitation avant charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
Investissements	Investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et paiements pour droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) inscrits au bilan selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation.
Operating free cash flow proxy	Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) déduction faite des investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles et les paiements pour droits d'usage inaliénables (IRU) ainsi que des charges de location. Les charges de location-financement englobent les charges d'intérêts sur les engagements de leasing et les amortissements des droits d'utilisation hors amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU) et dépréciations des droits d'utilisation.
Free cash flow	Flux de trésorerie provenant de l'activité et de l'investissement hors flux de trésorerie provenant de l'achat et de la vente de filiales ainsi que recettes et dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers.
Endettement net	Passifs financiers et les engagements de leasing diminués des liquidités, des dettes financières cotées des instruments de dette, des actifs financiers liés à des financements ainsi que des autres actifs financiers à court terme.

Rapprochement des indicateurs de performance alternatifs

En mio CHF	2022	2021	Variation présentée	Variation à taux de change constants
Chiffre d'affaires net				
Chiffre d'affaires net	11 112	11 183	-0,6%	1,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)				
EBITDA	4 406	4 478	-1,6%	-0,2%
Charges de réduction de postes	(5)	14		
Bénéfice résultant d'une modification du plan de prévoyance	-	(60)		
Constitution de provisions pour procédures en Suisse	157	52		
EBITDA ajusté	4 558	4 484	1,7%	3,1%
Investissements				
Investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	2 289	2 270	0,8%	2,9%
Paievements de droits d'usage inaliénables (IRU)	20	16	25,0%	
Investissements	2 309	2 286	1,0%	3,0%

En mio CHF	2022	2021	Variation
Operating free cash flow proxy			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 876	4 044	(168)
Investissements	(2 309)	(2 286)	(23)
Amortissement des droits d'utilisation	(262)	(281)	19
Amortissement de droits d'usage inaliénables (IRU)	20	23	(3)
Dépréciation des droits d'utilisation	-	1	(1)
Encaissements résultant de contrats de location-financement	(106)	(112)	6
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	10	11	(1)
Variation des actifs et passifs opérationnels	85	(65)	150
Variation des provisions	(31)	73	(104)
Variation d'engagements de prévoyance	(49)	9	(58)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	11	10	1
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(3)	-	(3)
Charges pour paiements fondés sur des actions	(1)	(1)	-
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement	134	120	14
Paievements d'intérêts perçus	(2)	(14)	12
Paievements d'intérêts sur passifs financiers	62	81	(19)
Dividendes perçus	(2)	(1)	(1)
Paievements d'impôt sur le résultat	378	279	99
Operating free cash flow proxy	1 811	1 891	(80)
Free cash flow			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 876	4 044	(168)
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 430)	(2 120)	(310)
Remboursement d'engagements de leasing	(240)	(259)	19
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	67	42	25
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	-	(1)	1
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	3	(1)
Recettes liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(149)	149
Dépenses pour autres actifs financiers	142	73	69
Recettes provenant d'autres actifs financiers	(68)	(120)	52
Free cash flow	1 349	1 513	(164)

Résumé

En mio CHF ou comme indiqué

	2022	2021	Variation	en %
Chiffre d'affaires net	11 112	11 183	(71)	-0,6%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478	(72)	-1,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	39,7	40,0	(0,3)	
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 040	2 066	(26)	-1,3%
Bénéfice net	1 603	1 833	(230)	-12,5%
Operating free cash flow proxy	1 811	1 891	(80)	-4,2%
Free cash flow	1 349	1 513	(164)	-10,8%
Investissements	2 309	2 286	23	1,0%
Endettement net	7 374	7 706	(332)	-4,3%
Capitaux propres	11 171	10 813	358	3,3%
Quote-part des capitaux propres	45,4	43,6	1,8	
Effectif en équivalents plein temps	19 157	18 905	252	1,3%

Le chiffre d'affaires du groupe 2022 de CHF 11,1 mia provient principalement des secteurs Swisscom Suisse (74%) et Fastweb (22%).

Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires du groupe et le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ont reculé de 0,6% et 1,6%, respectivement. Ces variations du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sont fortement influencées par l'évolution du cours de l'euro (EUR) en raison de l'importance significative de Fastweb. En 2022, le taux de change moyen de l'EUR a diminué de 7,0% par rapport à l'exercice précédent. Cela a engendré des effets de change négatifs de CHF 187 mio au niveau du chiffre d'affaires du groupe et de CHF 65 mio au niveau de l'EBITDA. À taux de change constants, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,0%, soit CHF 116 mio, en 2022. Le chiffre d'affaires de Swisscom Suisse est resté pratiquement stable (+0,4%) et Fastweb a réalisé une augmentation du chiffre d'affaires de 3,8% (en EUR). Dans les autres secteurs, le chiffre d'affaires n'a progressé que de 0,5%.

La variation de l'EBITDA est affectée par les taux de change ainsi que par différents effets exceptionnels. En 2022, CHF 157 mio de provisions pour actions judiciaires ayant un impact sur l'EBITDA ont été constituées (exercice précédent: CHF 52 mio). En outre, CHF 5 mio de provisions pour réductions de postes ayant un impact sur l'EBITDA ont été dissoutes pendant l'exercice (exercice précédent: constitution de provisions à hauteur de CHF 14 mio). En 2021, une modification apportée au régime de prévoyance a par ailleurs engendré un effet exceptionnel positif de CHF 60 mio. Ces effets exceptionnels empirent de CHF 146 mio la comparaison de l'EBITDA à l'exercice précédent. Sans ces effets et à taux de change constants, l'EBITDA aurait progressé de CHF 139 mio (+3,1%). Swisscom Suisse et Fastweb ont

contribué à ce montant à hauteur de, respectivement, CHF 121 mio et CHF 30 mio.

La variation du résultat financier et de la charge d'impôt sur le résultat est également soumise à des effets exceptionnels. En 2021, deux transactions sur participations ont engendré un bénéfice de CHF 207 mio et la charge d'impôt sur le résultat a été allégée de CHF 57 mio par une modification de la législation fiscale italienne.

Par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice net a reculé de 12,5% pour atteindre CHF 1 603 mio. Le recul de CHF 230 mio du bénéfice s'explique surtout par les effets exceptionnels au niveau de l'EBITDA (CHF 146 mio), du résultat financier (CHF 207 mio) et de la charge d'impôt sur le résultat (CHF 57 mio). Sans ces effets, le bénéfice net aurait augmenté de CHF 180 mio.

De leur côté, les investissements ont atteint un niveau significatif de CHF 2,3 mia. Ils ont augmenté de 1,0% par rapport à l'exercice précédent et concernaient surtout l'infrastructure du réseau dans l'activité principale suisse et au niveau de la filiale italienne Fastweb. Le free cash flow de CHF 1 349 mio permet de financer le montant total du dividende de CHF 1 140 mio et de poursuivre la réduction de l'endettement net. Par rapport à l'EBITDA, celui-ci est resté inchangé à 1,7. L'affirmation de la notation de crédit Single A par les deux principales agences de notation et le renforcement du ratio de fonds propres à 45% soulignent le profil financier robuste du groupe.

Pour 2023, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net de CHF 11,1 à 11,2 mia, un EBITDA de CHF 4,6 à 4,7 mia et des investissements de quelque CHF 2,3 mia. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend proposer à l'Assemblée générale 2024 le versement d'un dividende intéressant inchangé, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2023.

Développement des secteurs

En mio CHF ou comme indiqué	2022	2021	Variation	en %
Chiffre d'affaires net ¹				
Residential Customers	4 527	4 545	(18)	-0,4%
Business Customers	3 129	3 031	98	3,2%
Wholesale	612	654	(42)	-6,4%
Infrastructure & Support Functions	71	76	(5)	-6,6%
Élimination inter-secteurs	(69)	(73)	4	-5,5%
Swisscom Suisse	8 270	8 233	37	0,4%
Fastweb	2 493	2 583	(90)	-3,5%
Autres secteurs opérationnels	1 038	1 033	5	0,5%
Élimination inter-secteurs	(689)	(666)	(23)	3,5%
Chiffre d'affaires avec clients externes	11 112	11 183	(71)	-0,6%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ¹				
Residential Customers	2 975	2 916	59	2,0%
Business Customers	1 384	1 375	9	0,7%
Wholesale	291	298	(7)	-2,3%
Infrastructure & Support Functions	(1 166)	(1 137)	(29)	2,6%
Élimination inter-secteurs	(1)	1	(2)	
Swisscom Suisse	3 483	3 453	30	0,9%
Fastweb	857	892	(35)	-3,9%
Autres secteurs opérationnels	160	166	(6)	-3,6%
Réconciliation charges de prévoyance ²	(53)	14	(67)	
Élimination inter-secteurs	(41)	(47)	6	-12,8%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478	(72)	-1,6%

1 Swisscom a procédé à des adaptations de la gestion financière au 1^{er} janvier 2022 et a adapté les chiffres de l'exercice précédent en conséquence. Pour plus d'informations voir note 1.1 dans les notes des comptes consolidés.

2 Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Le rapport s'articule autour des divisions opérationnelles Swisscom Suisse et Fastweb. Les autres divisions opérationnelles sont regroupées sous Autres secteurs opérationnels.

Swisscom Suisse se compose des segments de clientèle Residential Customers, Business Customers et Wholesale ainsi que du secteur Infrastructure & Support Functions. La division Infrastructure & Support Functions est gérée comme un cost center et ne facture pas de frais de réseau ni de commissions de gestion aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats sectoriels de

Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent à une marge de couverture avant coûts de réseau.

Fastweb opère en Italie et se compose des segments de clientèle Residential Customers, Business Customers et Wholesale.

Les Autres secteurs opérationnels comprennent notamment la division Digital Business ainsi que Swisscom Broadcast SA (émetteurs de radiodiffusion) et cablex SA (construction et entretien du réseau).

Swisscom Suisse

En mio CHF ou comme indiqué

	2022	2021	Variation	en %
Chiffre d'affaires net et résultats				
Services de télécommunications	5 449	5 498	(49)	-0,9%
Services de solutions	1 181	1 111	70	6,3%
Marchandises	831	772	59	7,6%
Wholesale	601	644	(43)	-6,7%
Autres chiffres d'affaires	148	152	(4)	-2,6%
Chiffre d'affaires avec clients externes	8 210	8 177	33	0,4%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	60	56	4	7,1%
Chiffre d'affaires net	8 270	8 233	37	0,4%
Charges directes	(1 799)	(1 826)	27	-1,5%
Charges indirectes	(2 988)	(2 954)	(34)	1,2%
Charges sectorielles	(4 787)	(4 780)	(7)	0,1%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 483	3 453	30	0,9%
Marge en % du chiffre d'affaires net	42,1	41,9		
Charges de location	(218)	(232)	14	-6,0%
Amortissements	(1 489)	(1 475)	(14)	0,9%
Résultat sectoriel	1 776	1 746	30	1,7%
Operating free cash flow proxy				
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 483	3 453	30	0,9%
Charges de location	(218)	(232)	14	-6,0%
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	3 265	3 221	44	1,4%
Investissements	(1 698)	(1 642)	(56)	3,4%
Operating free cash flow proxy	1 567	1 579	(12)	-0,8%
Données opérationnelles en milliers et effectif en équivalents plein temp				
Raccordements téléphoniques réseau fixe	1 322	1 424	(102)	-7,2%
Raccordements à haut débit Retail	2 027	2 037	(10)	-0,5%
Raccordements TV	1 571	1 592	(21)	-1,3%
Raccordements mobiles	6 173	6 177	(4)	-0,1%
Raccordements Wholesale	679	698	(19)	-2,7%
Effectif	12 822	12 889	(67)	-0,5%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse est resté pratiquement stable (+0,4%). Il provient principalement des services de télécommunications (66%). Les autres composantes clés du chiffre d'affaires incluent le secteur des solutions (14%), les ventes de marchandises (10%) et le secteur Wholesale (7%).

Dans les services de télécommunications, la tendance à la baisse du chiffre d'affaires de ces dernières années a nettement ralenti en 2022, avec une réduction de CHF 49 mio (-0,9%) par rapport à l'exercice précédent, et ce malgré une concurrence et une pression sur les prix toujours élevées. Cette tendance a même été totalement freinée dans le secteur Residential Customers (+0,2%), principalement en raison des facteurs suivants: le lancement réussi d'une nouvelle gamme de produits (Swisscom blue), la limitation des promotions, la baisse de la dispo-

sition des clients à changer de fournisseur (taux de non-renouvellement des abonnements) et une forte croissance de la clientèle de la marque secondaire Wingo. À cause de la saturation du marché, les raccordements et le nombre d'utilisateurs ont baissé dans la téléphonie sur le réseau fixe (-7,2%), le haut débit Retail (-0,5%), la télévision (-1,3%) et la communication mobile (-0,1%). Dans la communication mobile, la structure de la clientèle s'est transformée puisque la baisse des raccordements Prepaid (-170 000) a été compensée par une hausse presque équivalente des raccordements Postpaid (+166 000). La part des marques secondaires et tierces a augmenté de 23% à 28%.

Le chiffre d'affaires du secteur des solutions a progressé de CHF 70 mio (+6,3%). La moitié de cette hausse s'explique par l'acquisition du groupe MTF. Swisscom occupe

une solide position en tant que prestataire de services complet et la satisfaction de la clientèle est élevée. La demande de solutions cloud, Security, IoT et SAP ainsi que d'applications pour entreprises a continué de croître.

Le recul de CHF 43 mio (–6,7%) du chiffre d'affaires Wholesale s'explique par l'absence du chiffre d'affaires MVNO réalisé avec UPC après la reprise d'UPC par Sunrise, mais aussi par une diminution des recettes d'Inbound Roaming.

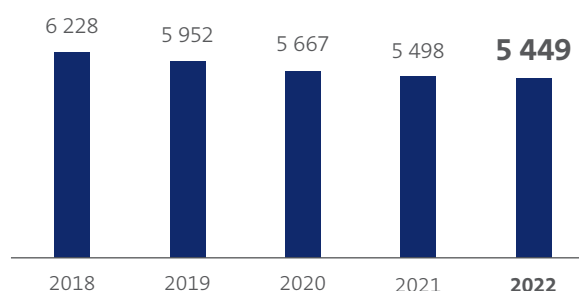
Les charges sectorielles sont restées pratiquement stables en 2022 (+0,1%). Les charges directes ont baissé de CHF 27 mio (–1,5%). La diminution des coûts d'acquisition et de fidélisation des clients ainsi que de frais de terminaison sur les réseaux d'autres opérateurs a partiellement été compensée par une hausse des coûts de marchandises. L'augmentation des charges indirectes de CHF 34 mio (+1,2%) est affectée par des effets exceptionnels. Au cours de l'exercice sous revue, des provisions pour actions judiciaires ont été constituées à hauteur de CHF 157 mio (exercice précédent: CHF 52 mio) et CHF 5 mio de provisions pour réductions de postes ont été dissoutes. L'année précédente, les charges de réduction de postes s'étaient élevées à CHF 9 mio. En excluant ces effets exceptionnels, les charges indirectes ont diminué de CHF 57 mio (–2,0%). Dans le secteur de la télécommunication, CHF 104 mio d'économies de coûts ont été réalisées grâce à des gains d'efficacité et à une optimisation de l'entretien du réseau. À l'inverse, les charges indi-

rectes ont augmenté de CHF 47 mio dans le secteur des solutions en raison de la croissance de l'activité. L'effectif en équivalents plein temps a baissé de 67 équivalents plein temps (–0,5%). L'effectif a diminué dans le support client, mais augmenté dans le secteur informatique. Par ailleurs, l'acquisition du groupe MTF a engendré une hausse de l'effectif (+154 équivalents plein temps).

Le résultat sectoriel avant amortissements s'est amélioré de 0,9%, ou de 3,4% en termes corrigés des effets exceptionnels susmentionnés.

Les investissements se sont accrus de CHF 56 mio (+3,4%). Les investissements dans les réseaux de transport et dans l'infrastructure dorsale ont augmenté, alors que ceux consentis au développement des réseaux haut débit et de communication mobile les investissements ont diminué.

Chiffre d'affaires services de télécommunication en mio CHF



En mio EUR ou comme indiqué

	2022	2021	Variation	en %
Chiffre d'affaires net et résultats				
Clients privés	1 145	1 142	3	0,3%
Grandes entreprises	1 015	979	36	3,7%
Wholesale	315	263	52	19,8%
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 475	2 384	91	3,8%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	7	8	(1)	-12,5%
Chiffre d'affaires net	2 482	2 392	90	3,8%
Charges sectorielles	(1 628)	(1 566)	(62)	4,0%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	854	826	28	3,4%
Marge en % du chiffre d'affaires net	34,4	34,5		
Charges de location	(57)	(54)	(3)	5,6%
Amortissements	(600)	(590)	(10)	1,7%
Résultat sectoriel	197	182	15	8,2%
Operating free cash flow proxy				
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	854	826	28	3,4%
Charges de location	(57)	(54)	(3)	5,6%
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	797	772	25	3,2%
Investissements	(616)	(601)	(15)	2,5%
Operating free cash flow proxy	181	171	10	5,8%
Données opérationnelles en milliers et effectif en équivalents plein temps				
Raccordements à haut débit Retail	2 683	2 750	(67)	-2,4%
Raccordements à haut débit Wholesale	458	306	152	49,7%
Raccordements mobiles	3 087	2 472	615	24,9%
Effectif	3 039	2 753	286	10,4%

Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé de 3,8% à EUR 2 482 mio, mais la dynamique concurrentielle reste très élevée. Au cours de l'exercice, le nombre de clients dans le domaine du haut débit a reculé de 67 000 clients (-2,4%) en raison de l'environnement de marché très difficile et de la stratégie de valeur poursuivie. La part des raccordements très haut débit a augmenté de 4 points de pourcentage pour atteindre 86%. Le nombre de raccordements mobiles a progressé de 615 000 (+25%) à 3,1 mio. Les offres combinées continuent de jouer un rôle important. Près de 41% des clients haut débit ont utilisé une offre combinée associant réseau fixe et communication mobile. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés est resté pratiquement stable (+0,3%). Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients commerciaux a en revanche augmenté de 3,7%, grâce à la forte position sur le marché, notamment dans le secteur des administrations

publiques. Le chiffre d'affaires de l'activité Wholesale a progressé de 19,8%, soit de EUR 52 mio à EUR 315 mio. Les principaux moteurs de cette évolution sont la croissance du nombre de raccordements à haut débit Wholesale (+50%) ainsi que la vente de droits d'usage inaliénables (IRU).

Les charges sectorielles ont augmenté de EUR 62 mio (+4,0%). Le résultat sectoriel avant amortissements s'est amélioré de 3,4%, soit EUR 28 mio, grâce à la croissance du chiffre d'affaires. Les investissements ont augmenté de 2,5% pour atteindre EUR 616 mio en raison de la hausse des investissements liés aux clients. L'effectif a progressé de 10,4%, soit 286 équivalents plein temps, en raison de l'embauche de collaborateurs externes et de besoins en ressources accrus dus à la croissance, pour s'établir à 3 039 équivalents plein temps.

Autres secteurs opérationnels

En mio CHF ou comme indiqué

	2022	2021	Variation	en %
Chiffre d'affaires net et résultats				
Chiffre d'affaires avec clients externes	417	431	(14)	-3,2%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	621	602	19	3,2%
Chiffre d'affaires net	1 038	1 033	5	0,5%
Charges sectorielles	(878)	(867)	(11)	1,3%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	160	166	(6)	-3,6%
Marge en % du chiffre d'affaires net	15,4	16,1	(1)	-4,1%
Charges de location	(10)	(11)	1	-9,1%
Amortissements	(49)	(56)	7	-12,5%
Résultat sectoriel	101	99	2	2,0%
Operating free cash flow proxy				
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	160	166	(6)	-3,6%
Charges de location	(10)	(11)	1	-9,1%
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	150	155	(5)	-3,2%
Investissements	(34)	(41)	7	-17,1%
Operating free cash flow proxy	116	114	2	1,8%
Effectif en équivalents plein temps				
Effectif	3 296	3 263	33	1,0%

Le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels a légèrement progressé de 0,5%, soit CHF 5 mio, à CHF 1 038 mio. Le résultat sectoriel avant amortissements s'est tassé de 3,6%, soit CHF 6 mio, à CHF 160 mio en raison d'une moindre rentabilité de cablex. En conséquence, la marge de résultat a reculé à 15,4% (exercice précédent: 16,1%). L'effectif de 3 296 équivalents plein temps était similaire au niveau de l'année précédente (+1,0%).

Réconciliation des charges de prévoyance et éliminations inter-secteurs

La réconciliation des charges de prévoyance et les éliminations inter-secteurs ne sont pas affectées aux secteurs opérationnels. La position de réconciliation des charges de prévoyance correspond à la différence entre les cotisations de l'employeur et les charges de prévoyance selon les normes IFRS. La position des éliminations intersectorielles concerne les bénéfices intermédiaires sur les prestations activées d'autres sociétés du groupe. L'exercice 2021 présente une diminution exceptionnelle des charges de prévoyance de CHF 60 mio en raison d'une modification apportée au régime. Pour cette raison, il en résulte en 2022 un EBITDA négatif plus élevé (CHF -94 mio) que l'exercice précédent (CHF -33 mio) dans la position de réconciliation.

Amortissements et résultats non opérationnels

En mio CHF ou comme indiqué	2022	2021	Variation	en %
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478	(72)	-1,6%
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 104)	(2 131)	27	-1,3%
Amortissement des droits d'utilisation	(262)	(281)	19	-6,8%
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 040	2 066	(26)	-1,3%
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(57)	(60)	3	-5,0%
Charges d'intérêts sur les obligations au titre de la location	(44)	(44)	–	0,0%
Autre résultat financier	29	200	(171)	-85,5%
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	(10)	5	-50,0%
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 963	2 152	(189)	-8,8%
Charge d'impôt sur le résultat	(360)	(319)	(41)	12,9%
Bénéfice net	1 603	1 833	(230)	-12,5%
Bénéfice par action (en CHF)	30,93	35,37	(4,44)	-12,6%

Par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice net a reculé de 12,5% pour atteindre CHF 1 603 mio. Le recul de CHF 230 mio du bénéfice s'explique surtout par les effets exceptionnels au niveau de l'EBITDA (CHF 146 mio), du résultat financier (CHF 207 mio) et de la charge d'impôt sur le résultat (CHF 57 mio). Sans ces effets, le bénéfice net aurait augmenté de CHF 180 mio. Au niveau de l'EBITDA, les effets exceptionnels concernent les provisions pour actions judiciaires et pour réduction de postes ainsi que, l'année précédente, l'effet positif de la modification du plan de prévoyance. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

et des droits d'utilisation ont diminué de CHF 46 mio par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de variation des taux de change. La différence de conversion de Fastweb a engendré une baisse de CHF 57 mio. Les effets exceptionnels de CHF 207 mio inclus dans le résultat financier l'année précédente étaient liés au transfert d'une participation de Fastweb dans Flash Fiber à Fiber-Cop (CHF 169 mio) et à la vente de la participation détenue dans Belgacom International Carrier Services (CHF 38 mio). L'effet exceptionnel dans la charge fiscale 2021 concerne l'activation d'actifs d'impôts différés de CHF 57 mio chez Fastweb.

Impôt sur le résultat

En mio CHF ou comme indiqué	Suisse	Italie	Autres pays	Total
Exercice 2022				
Résultat avant impôt sur le résultat	1 779	168	16	1 963
Charge d'impôt sur le résultat	316	42	2	360
Taux effectif d'imposition sur le résultat	17,8%	25,0%	12,5%	18,3%
Paiements d'impôt sur le résultat	361	17	–	378
Exercice 2021				
Résultat avant impôt sur le résultat	1 827	306	19	2 152
Charge d'impôt sur le résultat	339	(22)	2	319
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,6%	-7,2%	10,5%	14,8%
Paiements d'impôt sur le résultat	264	15	–	279

Le taux d'imposition sur le résultat effectif est de 18,3% (exercice précédent: 14,8%). La charge 2021 a profité de la faible imposition des revenus des participations ainsi que d'une activation d'actifs d'impôt différé de CHF 57 mio en lien avec une modification de la législation fiscale

italienne. Swisscom table sur un futur taux effectif d'imposition du groupe de 19%. L'augmentation des paiements d'impôts sur le résultat de CHF 99 mio à CHF 378 mio est due à des versements supplémentaires relatifs aux exercices antérieurs.

Flux de trésorerie

En mio CHF	2022	2021	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478	(72)
Charges de location	(286)	(301)	15
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	4 120	4 177	(57)
Investissements	(2 309)	(2 286)	(23)
Operating free cash flow proxy	1 811	1 891	(80)
Variation de l'actif circulant net	(64)	(19)	(45)
Variation des engagements de prévoyance	49	(9)	58
Paiements d'intérêts nets de actifs et passifs financiers	(60)	(67)	7
Paiements d'impôt sur le résultat	(378)	(279)	(99)
Autres flux opérationnels de trésorerie	(9)	(4)	(5)
Free cash flow	1 349	1 513	(164)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	–
(Dépenses nettes) recettes nettes pour achats et ventes d'entreprises	(69)	105	(174)
Autres variations ¹	192	22	170
Diminution de l'endettement net	332	500	(168)

1 Inclut les effets de change, les ajustements de la juste valeur et les changements sans effet de trésorerie sur les postes de la dette nette.

L'operating free cash flow proxy a diminué de CHF 80 mio, principalement en raison de la baisse de l'EBITDA par rapport à l'exercice précédent. Le free cash flow proxy opérationnel plus faible et les paiements d'impôts sur le résultat plus élevés entraînent une baisse du free

cash flow de CHF 164 mio. Le free cash flow de CHF 1 349 mio a permis de financer le dividende de CHF 1 140 mio, les rachats d'entreprises et une réduction de l'endettement net.

Investissements

En mio CHF ou comme indiqué	2022	2021	Variation	en %
Réseau fixe et Infrastructure	555	428	127	29,7%
Extension du réseau de fibre optique	480	555	(75)	–13,5%
Réseau de téléphonie mobile	282	324	(42)	–13,0%
Projets, autre	381	335	46	13,7%
Swisscom Suisse	1 698	1 642	56	3,4%
Fastweb	619	649	(30)	–4,6%
Autres secteurs opérationnels	34	41	(7)	–17,1%
Élimination (bénéfices intermédiaires)	(42)	(46)	4	–8,7%
Total des investissements	2 309	2 286	23	1,0%
Dont Suisse	1 688	1 634	54	3,3%
Dont à l'étranger	621	652	(31)	–4,8%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	20,8	20,4	0,4	

Avec CHF 2 309 mio ou 20,8% du chiffre d'affaires, les investissements ont également été considérables en 2022. La part des investissements en Suisse s'élève à 73%, soit CHF 1 688 mio. Les investissements de Swisscom Suisse ont été supérieurs de 3,4% à ceux de l'exercice précédent. Alors que les investissements dans les réseaux de transport et l'infrastructure dorsale ont aug-

menté, les investissements dans le développement des réseaux à haut débit et de communication mobile ont diminué. En monnaie locale, les investissements de Fastweb ont augmenté de 2,5% à EUR 616 mio en raison de la hausse des investissements à la demande des clients.

Patrimoine

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Immobilisations corporelles	10 811	10 771	40
Immobilisations incorporelles	1 741	1 714	27
Goodwill	5 172	5 157	15
Droits d'utilisation	1 992	2 134	(142)
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 255	2 315	(60)
Créances au titre des contrats de location-financement	131	99	32
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 674)	(1 600)	(74)
Provisions	(1 159)	(1 149)	(10)
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	(85)	(95)	10
Autres actifs et passifs opérationnels, net	(218)	(438)	220
Actifs opérationnels, net	18 966	18 908	58
Endettement net	(7 374)	(7 706)	332
Actifs et engagements de prévoyance, nets	(11)	(13)	2
Actifs et passifs d'impôt exigible, nets	(829)	(835)	6
Participations mises en équivalence et autres placements à long terme	419	459	(40)
Capitaux propres	11 171	10 813	358
Quote-part des capitaux propres	45,4	43,6	1,8

Actifs opérationnels

Les actifs opérationnels nets restent pratiquement inchangés à CHF 19,0 mia, Le poste goodwill s'élève à CHF 5,2 mia et revient pour l'essentiel à Swisscom Suisse (CHF 4,3 mia). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable du goodwill de Fastweb s'élève à EUR 0,5 mia. Au total, la valeur comptable de Fastweb s'élève à EUR 3,4 mia (CHF 3,4 mia).

Prévoyance professionnelle

Les engagements nets inscrits au bilan conformément aux IFRS s'élèvent à CHF 11 mio (exercice précédent: CHF 13 mio). Selon les normes comptables suisses (Swiss GAAP FER) l'institution de prévoyance de Swisscom présente un excédent de couverture de CHF 1,1 mia et un taux de couverture estimé à 108% selon les comptes annuels provisoires 2022. Compte tenu des différentes hypothèses et méthodes utilisées, l'évaluation selon les IFRS fait apparaître un excédent de couverture de seulement CHF 0,6 mia. En raison de dispositions IFRS spécifiques, la majeure partie de l'excédent n'a pas été inscrite à l'actif.

En 2022, les charges de prévoyance conformément aux IFRS étaient CHF 53 mio plus élevées que les cotisations réglementaires de l'employeur. Au cours de l'exercice précédent, un effet EBITDA positif de CHF 60 mio a été engendré, lié à une modification apportée au régime. Comme le taux d'intérêt pertinent pour l'évaluation IFRS a nettement augmenté, les charges de prévoyance IFRS devraient baisser d'environ CHF 90 mio en 2023 par rapport à 2022.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à CHF 11,2 mia et le ratio de capitaux propres à 45,4%. Par rapport à l'exercice précédent, les capitaux propres ont augmenté de CHF 0,4 mia, principalement du fait des bénéfices non distribués. Les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels selon Droit des obligations suisse), et non les comptes consolidés établis selon les normes IFRS, sont utilisés pour déterminer les réserves distribuables. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 7,9 mia dans les comptes annuels 2022. La différence entre ce montant et les capitaux propres dans le bilan consolidé s'expliquant principalement par les bénéfices non distribués des filiales et par des différences dans les méthodes comptables.

Endettement net

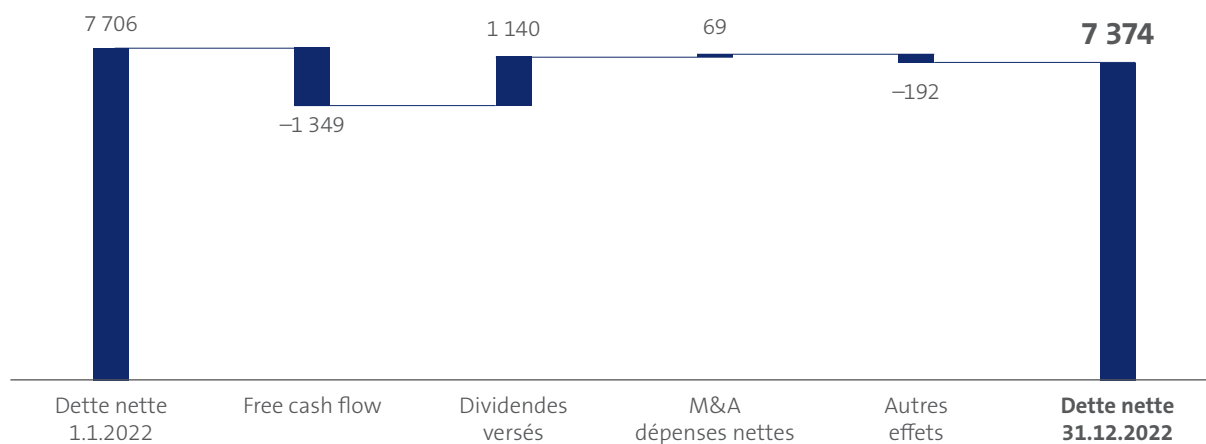
En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Endettement net			
Emprunts obligataires	4 886	5 564	(678)
Prêts bancaires	512	488	24
Placements privés	322	151	171
Autres passifs financiers	282	242	40
Engagements de leasing	1 911	2 017	(106)
Passifs financiers et engagements de leasing	7 913	8 462	(549)
Liquidités	(121)	(401)	280
Instruments d'emprunt cotés	(285)	(278)	(7)
Autres passifs financiers	(133)	(77)	(56)
Endettement net	7 374	7 706	(332)
Taux d'endettement			
Endettement net	7 374	7 706	(332)
EBITDA	4 406	4 478	(72)
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,7	1,7	-

Fin 2022, le ratio endettement net / EBITDA était inchangé par rapport à l'exercice précédent, à 1,7. Ce ratio reflète une situation d'endettement solide. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a rempli son objectif de conserver une notation de crédit Single A. De la même façon, elle a respecté la limitation de l'endettement net à 2,4 x l'EBITDA fixée dans les objectifs financiers du Conseil fédéral.

Fin 2022, la part des passifs financiers portant intérêt fixe s'élève à 82%, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montent à 1,05% et la durée résiduelle moyenne s'établit à 5,4 ans. Swisscom dispose en outre de deux lignes de crédit d'un montant total de CHF 2,2 mia qui ne sont pas utilisées. Les prêts bancaires et obligations qui arrivent à échéance en 2023 s'élèvent à CHF 0,5 mia.

Développement de la dette nette

en mio CHF



Compte de création de valeur

En mio CHF	2022			2021		
	Suisse	Autres pays	Total	Suisse	Autres pays	Total
Origine de la création de valeur						
Chiffre d'affaires net	8 627	2 485	11 112	8 579	2 604	11 183
Prestations propres activées et autres produits	513	155	668	459	139	598
Charges directes	(1 814)	(873)	(2 687)	(1 840)	(939)	(2 779)
Autres charges d'exploitation ¹	(1 296)	(679)	(1 975)	(1 184)	(661)	(1 845)
Charges de location	(229)	(57)	(286)	(243)	(58)	(301)
Amortissements ²	(1 501)	(601)	(2 102)	(1 500)	(635)	(2 135)
Prestations de services fournies par des tiers	(4 327)	(2 055)	(6 382)	(4 308)	(2 154)	(6 462)
Création de valeur opérationnelle	4 300	430	4 730	4 271	450	4 721
Autre résultat pas opérationnel ³			(41)			126
Total création de valeur			4 689			4 847
Répartition de la création de valeur						
Collaborateurs ⁴	2 396	256	2 652	2 412	269	2 681
Secteur public ⁵	290	59	349	320	17	337
Actionnaires (dividendes)			1 141			1 141
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			58			60
Entreprise (bénéfice non distribué) ⁶			489			628
Total création de valeur			4 689			4 847

1 Autres charges d'exploitation: sans impôt sur le capital ni autres impôts ne dépendant pas du résultat.

2 Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

3 Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

4 Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

5 Secteur public: impôt exigible sur le résultat, impôt sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat. Hormis paiements pour la taxe sur la valeur ajoutée et les fréquences de téléphonie mobile.

6 Entreprise: y compris les variations d'impôt différé et les engagements de prévoyance.

Swisscom contribue de manière significative à la compétitivité et à la prospérité de la Suisse, le tout grâce à une infrastructure de réseau moderne et performante et à une gamme de prestations complète bien adaptée aux besoins.

Sur la création de valeur opérationnelle consolidée de CHF 4,7 mia, Swisscom a réalisé CHF 4,3 mia, soit 91%, en Suisse. Par rapport à l'exercice précédent, la création de valeur opérationnelle en Suisse est restée stable. La

création de valeur par équivalent plein temps en Suisse s'élevait à CHF 271 000 (exercice précédent: CHF 267 000). En incluant les investissements, le volume d'achat pour les activités suisses s'est monté à environ CHF 4,5 mia pour 2022 (exercice précédent: CHF 4,4 mia). En plus de la création de valeur directe, les achats auprès des fournisseurs ont généré une création de valeur indirecte significative pour le développement économique de la Suisse.

Perspectives financières

Indicateur ou comme indiqué	2022 rapporté	2023 perspectives ³
Chiffre d'affaires net		
Groupe Swisscom	CHF 11 112 mio	CHF 11,1–11,2 mia
Suisse ²	CHF 8 619 mio	~ CHF 8,6 mia
Fastweb	EUR 2 482 mio	EUR 2,5–2,6 mia
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		
Groupe Swisscom	CHF 4 406 mio	CHF 4,6–4,7 mia ¹
Suisse ²	CHF 3 549 mio	CHF 3,7–3,8 mia
Fastweb	EUR 854 mio	~ EUR 0,9 mia
Investissements		
Groupe Swisscom	CHF 2 309 mio	~ CHF 2,3 mia
Suisse ²	CHF 1 690 mio	~ CHF 1,7 mia
Fastweb	EUR 616 mio	~ EUR 0,6 mia

1 L'EBITDA après charges de location 2022 CHF 4 120 mio;

Perspectives 2023 pour l'EBITDA après charges de location CHF 4,3–4,4 mia.

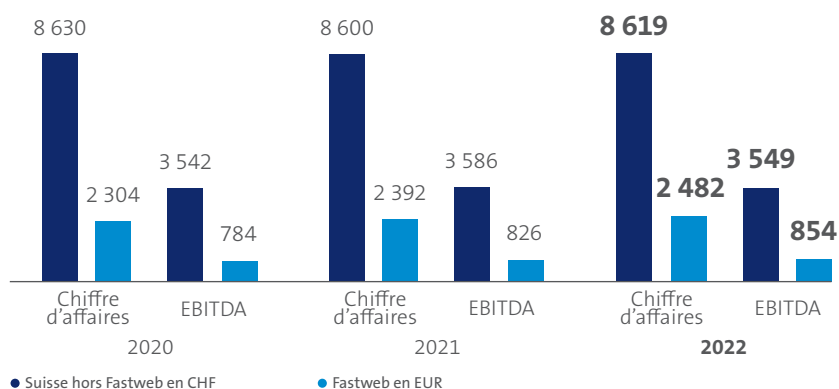
2 Swisscom hors Fastweb.

3 Taux de conversion CHF/EUR 1.00 (2022: CHF/EUR 1.00).

Si les objectifs sont atteints, Swisscom entend proposer à l'Assemblée générale 2024 le versement d'un dividende intéressant inchangé, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2023.



Chiffre d'affaires et EBITDA Suisse et Fastweb
en mio



Marché des capitaux

Valeur de marché

CHF 26,2 mia

est le montant de la capitalisation boursière de Swisscom fin 2022.

Rendement global

+2,5%

est le rendement global que l'action de Swisscom a atteint pour l'année 2022.

Notation de crédit

Single A

est la note qui a été confirmée par Standard & Poor's et Moody's.

Action Swisscom

En mio CHF ou comme indiqué		31.12.2022	31.12.2021
Nombre d'actions émises		51 802	51,802
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	506,60	514,60
Cours de l'action haut	CHF	590,40	562,40
Cours de l'action bas	CHF	443,40	456,30
Capitalisation boursière		26 243	26 657
Dividende par action	CHF	22,00	22,00
Montant du dividende		1 140	1 140
Rendement du dividende	%	4,3	4,6
Variation du cours de l'action Swisscom	%	(1,6)	7,9
Variation du SMI	%	(16,7)	20,3
Variation du STOXX Europe Telco 600 (en EUR)	%	(17,7)	11,3
Rendement global (TSR) action Swisscom	%	2,5	11,5
Rendement global (TSR) SMI	%	(14,3)	23,7
Rendement global (TSR) STOXX Europe Telco 600 (en EUR)	%	(14,0)	16,1

Dans un environnement de marché très difficile, l'action Swisscom a nettement moins baissé en 2022 (–1,6%) que le SMI (–16,7%) ou que l'indice des opérateurs européens de télécommunications (–17,7%). L'action Swisscom offre un rendement du dividende attractif de 4,3%. Elle a réalisé en 2022 avec +2,5% un rendement global (TSR) meilleur que SMI (–14,3%) ou l'indice STOXX Europe 600 Telecommunications (–14,0%).

© Voir sous www.swisscom.ch/cours

Politique de distribution

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Depuis 2006, le dividende par action s'élève à CHF 22. Lors de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration propose à nouveau un dividende de CHF 22 pour l'exercice 2022. Le montant total du dividende de CHF 1 140 mio correspond à 85% du Free Cash Flow 2022. Depuis l'introduction en bourse en 1998, le

montant total distribué s'élève à CHF 36 mia et le rendement global moyen annuel à 4,5% (sans prendre en compte le réinvestissement).

Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Swisscom s'emploie à conserver la notation de crédit Single A. Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'attache à lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. Swisscom diversifie considérablement son portefeuille de dettes et veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2022, son solide financement a encore permis à Swisscom d'avoir un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

Gestion de l'entreprise axée sur la valeur

Les chiffres clés financiers utilisés pour planifier et gérer les activités opérationnelles sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) et les investissements. Le ratio valeur globale de l'entreprise / EBITDA permet de comparer la valeur des entreprises comparables (entreprises européennes de télécommunications) et la propre valeur de l'entreprise l'exercice précédent. Les membres du Conseil

d'administration et de la Direction du groupe perçoivent une partie de leur rémunération sous forme d'actions Swisscom, bloquées pendant trois ans. Ils sont en outre tenus de détenir un nombre minimal d'actions. La rémunération variable basée sur des objectifs financiers et non financiers, le versement partiel de la rémunération en actions et le nombre minimal d'actions à détenir représentent les leviers employés pour faire concorder les intérêts financiers du management avec ceux des actionnaires.

En mio CHF ou comme indiqué

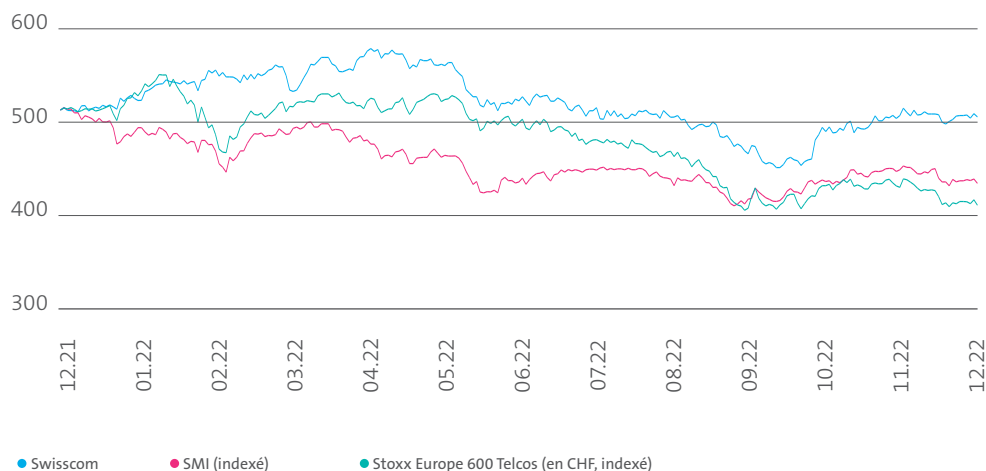
	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Valeur globale de l'entreprise			
Capitalisation boursière	26 243	26 657	(414)
Dette nette	7 374	7 706	(332)
Actifs et engagements de prévoyance, nets	11	13	(2)
Actifs et passifs d'impôt exigible, nets	829	835	(6)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers à long terme	(419)	(459)	40
Participations ne donnant pas le contrôle	3	2	1
Valeur globale de l'entreprise (EV)	34 041	34 754	(713)
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478	(72)
Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA	7,7	7,8	(0,1)

La valeur globale de l'entreprise Swisscom a baissé de CHF 0,7 mia (–2,0%) à CHF 34 mia en 2022. Parmi les raisons principales, il y a d'une part une baisse de la capitalisation boursière (CHF –0,4 mia) et, d'autre part, une baisse de l'endettement net (CHF –0,3 mia). Le ratio Valeur globale de l'entreprise/EBITDA est, avec 7,7x, inférieur à la valeur de l'exercice précédent. Au regard de ce ratio, l'évaluation relative de Swisscom est nettement

supérieure à la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. L'évaluation relative plus élevée résulte de la solide position sur le marché de Swisscom et de son dividende attrayant. Les taux d'intérêt et d'imposition plus bas en Suisse que dans les autres pays européens ont aussi un effet positif sur la valeur globale de l'entreprise.

Évolution du cours de l'action en 2022

en CHF



CHF 507

Cours de clôture
Swisscom action
31.12.2022

Risques

Dynamique concurrentielle

Évolution du chiffre d'affaires dans l'activité principale

Swisscom anticipe les risques de grandes tendances disruptives en réalisant des analyses complètes de son environnement, en se transformant en profondeur et en augmentant sa propre efficacité.

Politique

Réglementation

La diversité des activités commerciales et la complexité des prescriptions nécessitent un système de gestion de la conformité efficace.

Géopolitique

Inflation, difficultés d'approvisionnement et devises

Swisscom prend en permanence des mesures pour réagir de façon appropriée aux évolutions géopolitiques.

Situation en matière de risques

Les chiffres d'affaires dans les activités de base de Swisscom subissent la forte pression de la concurrence. La performance de nouveaux services dans les domaines de la numérisation et des services informatiques tels que les services cloud, la sécurité informatique et les solutions IoT, est appelée à compenser, du moins partiellement, les pertes de chiffre d'affaires dans les activités de base. Les évolutions du marché entraînent des ajustements du modèle d'affaires et nécessitent une transformation profonde de sa propre entreprise ainsi qu'un accroissement de l'efficacité. Les principaux facteurs de risque sont présentés ci-après. Les facteurs de risque liés à la chaîne d'approvisionnement sont quant à eux présentés dans le rapport sur le développement durable.

© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

Facteurs de risque

Dynamique concurrentielle sur le marché des télécommunications

La dynamique concurrentielle est actuellement exacerbée par les fournisseurs d'infrastructures ainsi que par les prestataires de services sans infrastructure de réseau propre. Confrontée à cette dynamique et à l'évolution du chiffre d'affaires des activités de télécommunication classiques, Swisscom mise sur la transformation de l'entreprise ainsi que sur l'innovation continue. Des tendances de fond, telles que la mise en réseau croissante, l'individualisation des besoins de la clientèle ou l'évolu-

tion démographique, marquent et modifient durablement la société et l'économie, exerçant à long terme une influence sur les activités de Swisscom. Pour identifier à temps les éventuelles perturbations, Swisscom conduit une analyse complète de son environnement au moins une fois par an. Elle utilise de manière ciblée les résultats de ce bilan des tendances et évolutions à venir pour, par exemple, répertorier de nouveaux développements potentiellement disruptifs et en déduire rapidement des scénarios possibles. Swisscom établit par ailleurs régulièrement des analyses sur l'environnement économique et réglementaire. Elle contrôle aussi de façon approfondie les activités des grands groupes d'Internet afin d'identifier les changements pertinents et de réagir avec des mesures adéquates. Pour faire face à la mutation du marché, Swisscom réorganise avec cohérence ses activités en se fondant sur les besoins de sa clientèle et optimise/ajuste ses processus et son organisation.

Politique, réglementation et conformité

La révision de la réglementation recèle des risques susceptibles de se répercuter de manière négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. En outre, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. Enfin, des revendications politiques excessives pourraient remettre en question le système de concurrence actuel. La diversité des activités commerciales et la complexité des prescriptions nécessitent un système de gestion de la conformité (CMS) efficace. Le CMS central de Swisscom s'applique à l'ensemble du groupe. Au cours de l'exercice,

Swisscom a remanié son CMS sur la base de la norme ISO-37301.

Évolution géopolitique

L'évolution géopolitique est porteuse de risques d'inflation durable, de pénuries de marchandises ou de retards de livraison et, plus généralement, de récession ou de stagflation. La disponibilité restreinte de marchandises et le manque de différents composants peuvent conduire à des hausses de coûts, ainsi qu'à des retards et des réductions de livraisons. Swisscom étudie en permanence et met en œuvre des mesures pour réagir de façon appropriée aux évolutions géopolitiques. Elle suit en outre une stratégie éprouvée de couverture de change afin de minimiser le risque de pertes susceptibles de découler de fluctuations des cours de change.

Accroissement du débit du réseau d'accès

Les besoins de la clientèle en matière d'accès à haut débit ne cessent de croître, de même que l'attractivité des appareils et services basés sur le protocole Internet (IP) tels que smartphones, IPTV, OTT, etc. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes de ses clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et des autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques, Swisscom accroît les capacités de son réseau en tenant compte de la densité de population et des besoins de sa clientèle. Pour cette extension du réseau, Swisscom établit des coopérations. Les risques pourraient être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Pour réduire ces risques, Swisscom adapte progressivement le réseau d'accès, en tenant compte des nouvelles conditions-cadres et des possibilités techniques.

Dynamique concurrentielle et réglementation en Italie

La dynamique concurrentielle régnant en Italie présente des risques qui se répercutent de manière défavorable sur la stratégie de Fastweb, pouvant mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Ces risques peuvent notamment être liés à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. Pour faire face à cette situation, Fastweb ajuste ses services, son organisation, ses processus et ses partenariats en continu. L'évolution de l'environnement juridique et réglementaire peut se répercuter négativement sur les activités et donc sur la valeur de l'entreprise.

Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom Suisse et de Fastweb dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente un risque financier et un important risque de réputation. Cas de force majeure, phénomènes naturels, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (p. ex. virus informatiques ou activités de piratage), coupures de courant, pénuries d'électricité, mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Les redondances, plans d'urgence, réglementations en matière de suppléance, sites de repli, sélections minutieuses des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées. En tant qu'entreprise d'importance systémique, Swisscom veut par ailleurs contribuer à réduire le risque d'une pénurie d'électricité.

Technologies de l'information et de la sécurité

Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, les phases de mise en œuvre et d'exploitation recèlent des risques qui pourraient retarder l'introduction de nouveaux services, conduire à des surcoûts et nuire à la compétitivité de Swisscom. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe. Le changement et l'évolution de la technologie, de l'économie et de la société marquent en retour le domaine de la sécurité de l'Internet. En effet, les innovations permanentes et les possibilités qu'elles impliquent ne créent pas seulement des opportunités, mais aussi de nouveaux risques. Alors que le nombre croissant des menaces possibles rend la prévention des cyberattaques de plus en plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les risques potentiels, de les répertorier de manière systématique et de les réduire de manière durable par des mesures adaptées.

Santé et environnement

Au cours de l'exercice sous revue, un lien a de nouveau été établi entre le rayonnement électromagnétique (p. ex. celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et d'éventuelles atteintes à la santé. La Suisse applique le principe de précaution, en vertu de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Elle a même fixé des valeurs limites pour les stations de base, qui, en comparaison avec les recommandations de l'OMS et des dispositions légales des pays voisins, sont dix fois plus strictes et s'appliquent à l'ensemble des fréquences pour la communication mobile (y compris la 5G). En raison des réticences de la

population vis-à-vis de la 5G, Swisscom Suisse est confrontée à des difficultés pour construire son réseau, notamment lors du choix des sites d'implantation de nouvelles antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à la santé et à l'environnement par le rayonnement électromagnétique pourraient à l'avenir entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération

Gouvernement d'entreprise	1	Principes	64
	2	Structure du groupe et actionnariat	64
	3	Structure du capital	66
	4	Conseil d'administration.....	68
	5	Direction du groupe	82
	6	Rémunération, participations et prêts	86
	7	Droits de participation des actionnaires	86
	8	Prise de contrôle et mesures de défense	87
	9	Organe de révision	88
	10	Politique d'information.....	89
	11	Calendrier financier	89
 Rapport de rémunération	1	Gouvernance.....	91
	2	Rémunération du Conseil d'administration	93
	3	Rémunération versée à la Direction du groupe.....	97
	4	Autres rémunérations	103
	5	Activités auprès d'autres entreprises.....	103
	6	Représentation des sexes.....	103
		Rapport de l'organe de révision	104

Gouvernement d'entreprise

Actionnaire majoritaire

51%

des actions sont détenues par la Confédération helvétique, actionnaire majoritaire.

Organisation

Christoph Aeschlimann

est le nouveau CEO de Swisscom depuis juin 2022.

Conseil d'administration par genre

33%

de femmes au Conseil d'administration à fin 2022.

1 Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupements d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom suit notamment les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par l'économie suisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse, et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb), qui ont été transférées au 1^{er} janvier 2023 dans la loi fédérale complétant le Code civil suisse (Droit des obligations).

☞ Voir sous www.swisscom.com/complement_cc

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés de Swisscom avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les tendances et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences.

Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont en première ligne inscrits dans les statuts, le Règlement d'organisation et les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'y engage

expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite.

Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/principes

2 Structure du groupe et actionnariat

2.1 Structure du groupe

Structure opérationnelle du groupe

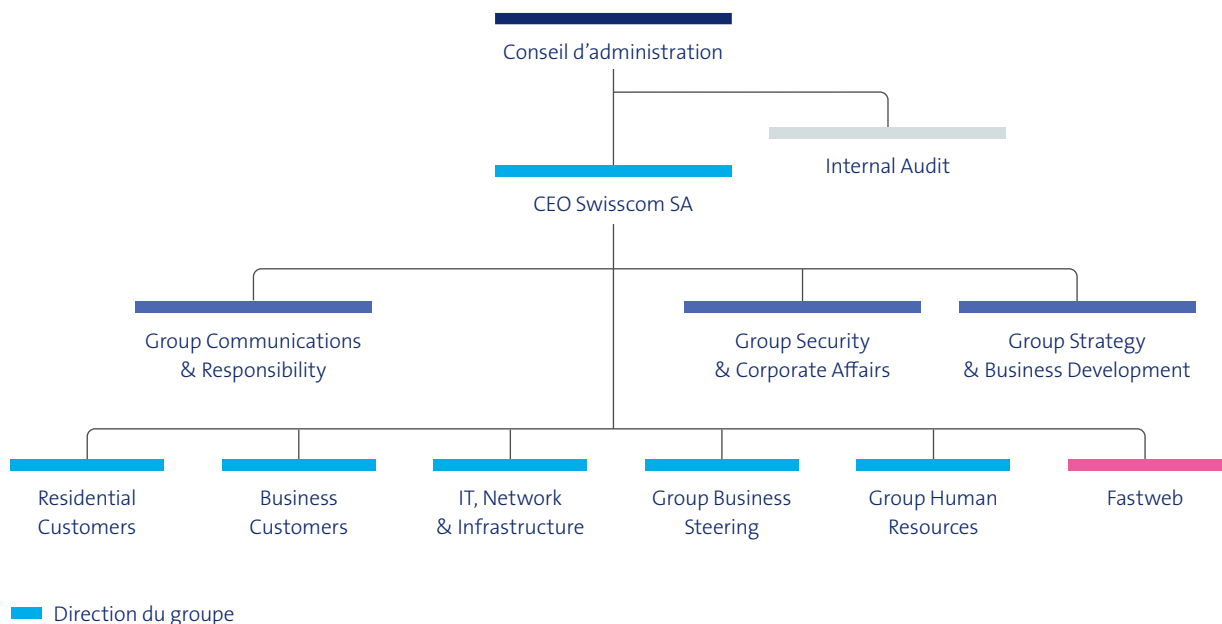
Swisscom SA est une société holding responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Au 31 décembre 2022, le groupe comprenait les cinq divisions du groupe Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security qui assument des fonctions d'état-major ainsi que les divisions opérationnelles Residential Customers, Business Customers, IT Network & Infrastructure et Digital Business. S'ajoutent à cela plusieurs sociétés du groupe, entre autres la société italienne Fastweb S.p.A.

Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes de Swisscom SA au CEO de Swisscom SA.

Ensemble, ce dernier, les responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO), ainsi que les responsables des divisions opérationnelles Residential Customers, Business Customers et IT Network & Infrastructure forment la Direction du groupe.

Au 1^{er} janvier 2023, les divisions opérationnelles seront ponctuellement adaptées.

⊙ L'organigramme ci-après présente la structure opérationnelle du groupe à partir du 1^{er} janvier 2023. La nouvelle division du groupe Group Strategy & Development est responsable de l'identification et du développement de nouveaux secteurs de croissance en Suisse et à l'étranger. La division du groupe Group Security & Corporate Affairs, également nouvellement créée, regroupe et développe toutes les fonctions d'assurance du groupe. Les anciennes divisions du groupe Group Strategy & Board Services et Group Security, ainsi que la division opérationnelle Digital Business ont été intégrées en fonction des thèmes dans les deux nouvelles divisions du groupe.



Les activités commerciales sont exercées par les sociétés du groupe Swisscom. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique. Les sociétés du groupe sont classées en trois catégories: stratégiques, importantes et autres. Les sociétés stratégiques du groupe sont Swisscom SA, Swisscom (Suisse) SA et la société Fastweb S.p.A. Les membres du Conseil d'administration et les directeurs des sociétés stratégiques sont nommés par le Conseil d'administration de Swisscom SA et élus par les instances légales compétentes. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable de la division opérationnelle Business Customers. La direction de Swisscom (Suisse) SA est assumée par le CEO de Swisscom SA. Le Conseil d'administration de Fastweb S.p.A. est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO Swisscom SA et d'un représentant des cadres de Swisscom. Il est complété par un membre

externe indépendant ainsi que par le délégué du Conseil d'administration, auquel a été confiée la conduite des affaires. Fastweb contrôle deux filiales. Toutes les autres sociétés du groupe Swisscom sont rattachées, sur le plan de la conduite, à une division du groupe ou une division opérationnelle. Les membres du Conseil d'administration des autres sociétés du groupe ainsi que leur directeur général sont nommés par le CEO de Swisscom SA. Quelques personnes extérieures siègent au sein de leurs conseils d'administration. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 5.4 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport pages 161–162

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles et les sociétés du groupe de Swisscom sont classées par secteurs. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport annuel.

□ Voir rapport page 43

Société cotée

Société régie par le droit suisse, Swisscom SA est sise à Ittigen (Canton de Berne, Suisse). Elle est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard International Reporting, de SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux États-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). Dans le cadre de ce programme, la Bank of New York Mellon Corporation émet des American Depositary Shares (ADS). Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions Swisscom, dans un rapport de 10 ADS pour une action. Les ADS sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR).

Le 31 décembre 2022, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 26 243 mio. Le groupe Swisscom ne compte aucune autre société cotée en Bourse.

2.2 Actionnaires importants

Conformément à l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), toute participation doit être déclarée à Swisscom SA et à la SIX Swiss Exchange si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, $33\frac{1}{3}$, 50 ou $66\frac{2}{3}$ % des droits de vote de Swisscom SA et ce, en dépit de la possibilité d'exercer ces droits ou non. Les obligations de publication détaillées et la méthode de calcul sont définies dans l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA). Conformément à l'OIMF-FINMA, les sociétés nominées qui ne peuvent pas décider à leur libre appréciation comment exercer les droits de vote ne sont pas tenues de déclarer. Étant donné que l'obligation de déclarer n'existe que lorsque l'une des limites mentionnées ci-dessus est atteinte ou est franchie vers le bas ou vers le haut, la quote-part actuelle des actionnaires importants peut à tout moment différer de celle indiquée au moment de leur dernière déclaration.

Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet suivant de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>. Au cours de l'exercice 2022, aucune participation au sens de l'art. 120 LIMF n'a été déclarée à Swisscom.

En 2017, BlackRock, Inc., New York, avait annoncé détenir une participation de 3,44% des droits de vote dans Swisscom SA et n'a pas notifié de dépassement à la

hausse ou à la baisse des seuils de déclaration (3% et 5%) depuis. Selon le registre des actions de Swisscom, au 31 décembre 2022, Chase Nominees Ltd., London disposait de 3,5% des droits de vote de Swisscom SA.

Au 31 décembre 2022, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part (inchangée par rapport à l'année précédente) de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire majoritaire de l'entreprise. Trois fois par an en général, les départements compétents (à savoir le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication – DETEC – et le Département fédéral des finances – DFF) mènent, sous la houlette de la Cheffe du DETEC, des entretiens avec le Président du Conseil d'administration, le CEO et le représentant de la Confédération. Le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services (responsable de Security & Corporate Affairs à partir de 2023) y participent également. Au cours de ces entretiens, les participants dressent le bilan de la réalisation des objectifs. Après la clôture de l'exercice, le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs.

© Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025

2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

3 Structure du capital

3.1 Capital

Le capital-actions de Swisscom SA est resté inchangé depuis 2009, à CHF 51 801 943. Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé. Des informations sur le capital figurent dans les comptes annuels de Swisscom SA.

▢ Voir rapport page 178

3.2 Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions émises par Swisscom SA sont des actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1, qui donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote. Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions

propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs auprès de SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, tout détenteur d'ADR ne peut pas directement faire valoir ou exercer ses droits d'actionnaire. C'est la Bank of New York Mellon Corporation qui exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR. À défaut d'instructions, les droits de vote ne sont pas exercés.

Swisscom SA n'a émis ni bons de participation ni bons de jouissance.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 86

▢ Voir rapport page 57

3.3 Restrictions de transmissibilité des actions et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtiendrait au total plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les autres dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote» du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

▢ Voir rapport page 86

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le traitement des actions en bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu du chiffre 3.6 des statuts, autoriser par un règlement ou par des accords particuliers l'inscription à titre fiduciaire d'actions nominatives avec droit de vote par des fiduciaires qui se déclarent comme telles («nominees», banques ADR) dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition statutaire peut être modifiée par une décision de l'Assemblée générale adoptée à la majorité absolue des voix valablement attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord par lequel le fiduciaire ou le «nominee» reconnaît le caractère contraignant des restrictions d'inscription et des obligations d'annoncer. Les fiduciaires et les «nominees» qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune, d'un contrat ou de toute autre manière, sont considérés comme un seul actionnaire (fiduciaire ou «nominee»).

3.4 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 2.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 124–127

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs.



4 Conseil d'administration

4.1 Membres du Conseil d'administration

Le 30 mars 2022, l'Assemblée générale a réélu l'ensemble des membres actuels du Conseil d'administration. Le Conseil fédéral a également reconduit pour une année sup-

plémentaire le représentant de la Confédération au Conseil d'administration. Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration se compose des membres non exécutifs ci-après.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG
Michael Rechsteiner ¹	Suisse	1963	Président	2019
Roland Abt	Suisse	1957	Membre	2016
Alain Carrupt	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2016
Guus Dekkers	Pays-Bas	1965	Membre	2021
Frank Esser	Allemagne	1958	Vice-président	2014
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012
Sandra Lathion-Zweifel	Suisse	1976	Membre, représentante du personnel	2019
Anna Mossberg	Suède	1972	Membre	2018
Renzo Simoni ²	Suisse	1961	Membre, représentant de la Confédération	2017

¹ Président depuis le 31 mars 2021.

² Désigné par la Confédération suisse.

Barbara Frei ne va pas se représenter pour un nouveau mandat à l'Assemblée générale du 28 mars 2023. Pour la remplacer, le Conseil d'administration propose d'élire

Monique Bourquin. Par ailleurs, le Conseil fédéral a annoncé qu'il enverrait un nouveau représentant à partir de l'Assemblée générale 2023.

4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et de l'informer immédiatement de tout changement intervenu dans leur environnement professionnel. Si le président est concerné, il consulte ou en informe le vice-président. Le président ou le vice-président communiquent alors ces changements et de potentiels conflits d'intérêts au Conseil d'administration. Une fois par an, le Conseil d'administration est sensibilisé à la question des liens d'intérêts à l'occasion d'une formation interne portant sur la législation boursière. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier le nombre de mandats externes autorisés et la définition du terme «mandat», sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats externes.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si, néanmoins, un conflit d'intérêts devait apparaître, le membre concerné est tenu d'en informer immédiatement le président ou le vice-président du Conseil d'administration. Les membres de la Direction du groupe et le président doivent se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



Michael Rechsteiner

Master of Science en génie mécanique, EPF Zurich; MBA, Université de Saint-Gall

Parcours professionnel

1990–2000 différents postes chez ABB Kraftwerke AG, en dernier General Manager pour ABB Power Generation Asia, Kuala Lumpur, Malaisie; 2000–2002 directeur des installations centrales électriques, vice-président Project Execution, Alstom Power; 2003–2007 Chief Operating Officer, Sultex; 2007–2015 différents postes chez Alstom Power, en dernier CEO et Senior Vice President Power Service; 2015–2017 General Electric (GE) Officer et Vice President Global Product Lines de GE Power Services; avril 2017–mars 2021 responsable des affaires pour GE Power Services Europe et CEO GE Gas Power Europe; depuis avril 2021 consultant externe pour General Electric (Switzerland) GmbH; depuis mars 2021 président du Conseil d'administration de Swisscom SA

Compétences clés

Michael Rechsteiner dirige le Conseil d'administration avec une large expérience internationale des affaires et de la conduite. Il apporte en particulier au Conseil d'administration sa compétence et son expérience dans les domaines de la technologie, des clients commerciaux, des fusions et acquisitions, de la stratégie, de la transformation, des ressources humaines, ainsi que des questions d'ESG (Environmental, Social and Governance).

Mandats dans des entreprises

–

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel

Jusqu'en mars 2022, membre du conseil de fondation de la caisse de pension de General Electric Suisse

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du comité et du comité directeur d'économie-suisse

Autres activités importantes

–



Roland Abt
Dr ès sc. éco. HSG

Parcours professionnel

1985–1987 responsable des finances d'un groupe de sociétés dans le domaine informatique et immobilier; 1987–1996 groupe Eternit (devenu le groupe Nueva); 1987–1991 responsable du controlling, 1991–1993 directeur Industrias Plycem, Venezuela, 1993–1996 responsable de la division Activités fibrociment; 1996–2016 groupe Georg Fischer: 1996–1997 directeur financier de Georg Fischer Piping Systems, 1997–2004 directeur financier du groupe Agie Charmilles (aujourd'hui Georg Fischer Machining Solutions), 2004–2016 directeur financier de Georg Fischer SA et membre de la direction du groupe

Compétences clés

Roland Abt est un expert financier bénéficiant d'une large expérience internationale des affaires et de la conduite. Il apporte notamment au Conseil d'administration sa compétence et son expérience dans les domaines des clients commerciaux, de la finance, des fusions et acquisitions, de la stratégie, de la transformation, du droit et des ressources humaines.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration et président du comité audit de Bystronic AG (précédemment Conzeta SA), Zurich

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Mandats dans Aargau Verkehr (AVA): Président du conseil d'administration de Aargau Verkehr AG, Aarau et président du conseil d'administration de Limmat Bus AG, Dietikon; président du conseil d'administration de Eisenbergwerk Gonzen AG, Sargans; membre du conseil d'administration de Raiffeisenbank Zufikon; président du conseil d'administration de Conzeta Management AG, Zurich

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel

Président du conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Conzeta, Zurich; depuis juin président du conseil de fondation de caisse de pension de Conzeta, Zurich

Autres activités importantes

—



Alain Carrupt
Maturité fédérale, option économie

Parcours professionnel

1978–1994 Entreprise des PTT, en dernier lieu comme chef de service administratif, direction des télécommunications, Sion; 1994–2000 secrétaire central, secteur Télécommunication, Union PTT; 2000–2010 Syndicat Communication: 2000–2002 secrétaire général adjoint et chef du personnel, 2003–2008 vice-président, 2008–2010 président; 2011–2016 Syndicat syndicom: 2011–2013 co-président, 2013–février 2016 président

Compétences clés

Grâce à son expérience professionnelle et à sa longue activité de conduite au sein d'une organisation de salariés, et en particulier à sa compétence, Alain Carrupt apporte au Conseil d'administration ses compétences dans les domaines des télécommunications, de la transformation, des finances, des ressources humaines et de l'ESG.

Mandats dans des entreprises

—

Autres activités importantes

Président de l'association Opération Boule à Zéro, Belfaux



Guus Dekkers

Master en sciences informatiques de la Radboud University Nijmegen; MBA, Rotterdam School of Management (RSM)

Parcours professionnel

1990–2001 Volkswagen AG, Wolfsburg, diverses fonctions en particulier dans le domaine de l'optimisation des processus; 2002–2005 responsable Information Technology Europe & International et vice-président Johnson Controls Automotive; 2005–2007 Chief Information Officer et vice-président Siemens VDO Automotive AG, Allemagne; 2008–2016 Chief Information Officer Groupe Airbus, France; depuis avril 2018 Chief Technology Officer Tesco PLC, Londres

Compétences clés

Guus Dekkers dispose d'une vaste expérience internationale des affaires et de la conduite dans différentes branches. Il apporte notamment au Conseil d'administration ses connaissances des secteurs des télécommunications et de l'informatique. Il complète en outre le Conseil d'administration par ses compétences et son expérience dans les domaines de l'informatique, de l'innovation, de la technologie et de la numérisation, ainsi que des fusions et acquisitions, de la stratégie, de la transformation et des ressources humaines, dans la clientèle commerciale comme privée.

Mandats dans des entreprises

–

Autres activités importantes

Membre de l'Advisory Board de l'Institut Fraunhofer pour les technologies sécurisées de l'information, Darmstadt; membre de l'Advisory Board du centre national de recherche en cybersécurité, Darmstadt



Frank Esser

Diplôme d'employé de commerce, Dr ès sc. pol.

Parcours professionnel

1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR); 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également membre du directoire de Vivendi Group

Compétences clés

Frank Esser possède une expérience internationale en matière d'affaires, de conduite et de transformation dans le secteur des télécommunications. Il apporte en particulier au Conseil d'administration ses compétences dans les segments de la clientèle commerciale et privée, ainsi que dans les domaines de la technologie, des fusions et acquisitions, de la stratégie et des ressources humaines.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Président du conseil d'administration de SES SA, Luxembourg

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

–

Autres activités importantes

–



Barbara Frei

**Diplôme d'ingénieure machines, EPF;
Dr ès sc. tech., EPF Zurich; MBA, IMD Lausanne**

Parcours professionnel

1998–2016 groupe ABB: diverses fonctions dirigeantes, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB Country Manager et Region Manager Mediterranean, ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (I); 2013–2015 Managing Director, Drives and Control Unit; 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids; depuis décembre 2016 Schneider Electric, Paris: présidente de la direction de Schneider Electric GmbH, Allemagne et, parallèlement à cette fonction, Zone President Allemagne jusqu'en juin 2017, puis Zone President Allemagne, Autriche et Suisse de juillet 2017 à décembre 2018; janvier 2019–avril 2021 Executive Vice President Europe Operations; depuis mai 2021 Executive Vice President Industrial Automation

Compétences clés

Barbara Frei bénéficie d'une vaste expérience internationale en matière d'affaires et de conduite. Elle apporte en particulier au Conseil d'administration ses compétences et son expérience dans les domaines de l'innovation, de la technologie, de la numérisation, de la finance, de la stratégie, des ressources humaines et de l'ESG, ainsi que dans le segment de la clientèle commerciale.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Jusqu'en mai 2022, membre du conseil d'administration de Swiss Prime Site, Olten

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Depuis décembre 2022, membre du conseil d'administration et membre du comité people de Northvolt AB, Stockholm

Autres activités importantes

—



Sandra Lathion-Zweifel

**Lic. en droit et avocate;
Master of Laws de l'Université de Zurich
et de Columbia University, New York;
licence de négociateur de SIX Swiss Exchange**

Parcours professionnel

2005–2010 avocate Mergers & Acquisitions, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Zurich; 2010–2014 responsable du secteur Produits financiers Legal & Compliance, Credit Suisse SA, Zurich; 2014–2018 responsable d'unité au sein de la division Asset Management, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); 2018–2019 Counsel Banking & Finance, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Genève

Compétences clés

Sandra Lathion-Zweifel apporte au Conseil d'administration sa compétence juridique et son expérience dans les domaines des fusions et acquisitions, de la banque et de la finance, de la gestion d'actifs, de la stratégie, des ressources humaines et de l'ESG.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

—

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration, présidente du comité rémunération et nomination et membre du comité audit de Raiffeisen Suisse Société coopérative, Saint-Gall

Autres activités importantes

Membre de l'Advisory Board de Capital Markets and Technology Association, Genève; membre du comité de swissVR, Rotkreuz



Anna Mossberg

Executive MBA for Growing Companies, Stanford Business School, Palo Alto;
Executive MBA, IE University, Madrid;
Master of Science, Industrial Engineering and Management, Luleå University of Technology

Parcours professionnel

1996–2010 Telia: divers postes, dont ceux de Vice President and Head of Business & Product Management, Head of Internet, Consumer Segment, Director Data Services, Product & Services; 2010 CEO, Bahnhof AB; 2012–2014 Senior Vice President Strategy and Portfolio Management; Deutsche Telekom; 2015–2018 membre de l'équipe de management, Google Ltd., Suède; mars 2021–2022 Managing Director, Silo AI, Suède

Compétences clés

Anna Mossberg dispose d'une expérience internationale des affaires et de la conduite dans le domaine des médias et du divertissement. Elle apporte au Conseil d'administration ses compétences et son expérience dans les domaines des télécommunications, de l'innovation, de la numérisation, des finances, des fusions et acquisitions, des ressources humaines et de la stratégie dans le secteur de la clientèle privée et commerciale.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration, du comité rémunération et du comité audit de Swedbank AB, Stockholm; jusqu'en avril 2022, membre du conseil d'administration de Schibsted ASA, Oslo; membre du conseil d'administration d'Orkla ASA, Oslo; jusqu'en mai 2022, membre du conseil d'administration de Bygghuset AB, Stockholm; depuis avril 2022, membre du conseil d'administration de Volvo Cars AB, Göteborg

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

–

Autres activités importantes

–



Renzo Simoni

Dr ès sc. tech., ingénieur en génie civil EPF, Zurich

Parcours professionnel

1985–1989 collaborateur spécialisé dans le bâtiment et le génie civil du Groupe Gruner; 1989–1995 collaborateur scientifique EPF Zurich; 1995–1998 chargé de cours EPF Zurich (à titre accessoire); 1995–2002 activité de conseil des maîtres d'ouvrage du génie civil pour Ernst Basler und Partner AG; 2002–2006 membre de la direction de Helbling Beratung und Bauplanung AG, en dernier en tant que co-directeur; 2007–2017 président de la direction d'AlpTransit Gotthard SA

Compétences clés

Renzo Simoni possède une vaste expérience des affaires et de la conduite de grands projets, et une connaissance de l'environnement politique. Il apporte notamment au Conseil d'administration ses compétences et son expérience dans les domaines de la finance, de la gestion des risques, des ressources humaines et de la transformation ainsi que dans le segment de la clientèle commerciale.

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

–

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Gruner SA, Bâle; membre du conseil d'administration, vice-président et président du comité audit de Rhätische Bahn AG, Coire; président du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich; président de Verkehrsbetriebe Luzern AG, Lucerne

Autres activités importantes

–

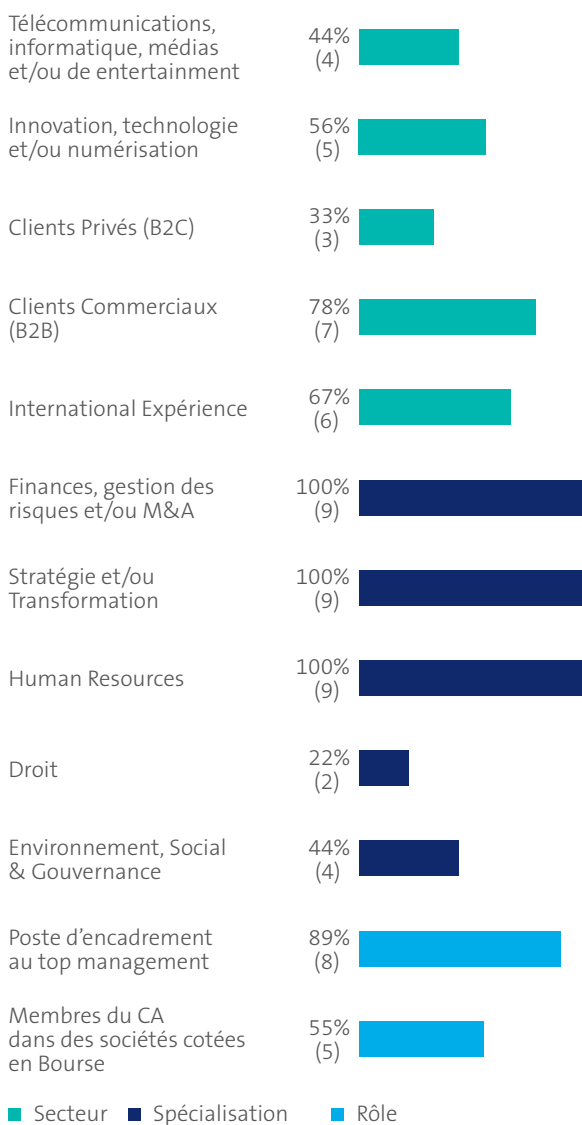
4.3 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration passe régulièrement en revue la composition de cet organe et planifie annuellement l'attribution des fonctions des comités. Le Conseil d'administration est composé de personnalités disposant de vastes compétences dans les domaines clés et d'une solide expérience professionnelle.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration en ce qui concerne les compétences, la durée du mandat et le genre.

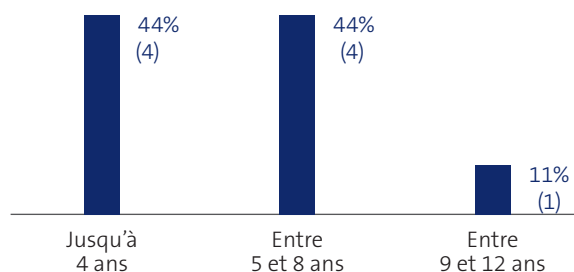
Conseil d'administration par carrière, expérience, compétences et connaissances

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2022



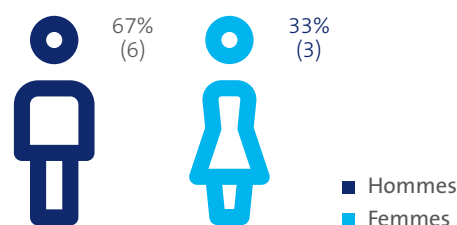
Conseil d'administration par durée du mandat

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2022



Conseil d'administration par genre

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2022



Le Conseil d'administration de Swisscom SA satisfait d'ores et déjà aux exigences du droit suisse des entreprises en matière de parité hommes/femmes dans les conseils d'administration des entreprises cotées en Bourse.

4.4 Indépendance

Pour déterminer l'indépendance de ses membres, le Conseil d'administration applique les critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Sont considérés comme indépendants les membres du Conseil d'administration n'ayant jamais exercé de fonctions exécutives, n'ayant jamais fait partie de la Direction ou l'ayant quittée depuis trois ans au moins et n'entretenant aucune relation d'affaires avec la société ou des relations d'affaires relativement peu importantes. La durée de mandat d'un membre du Conseil d'administration n'est pas un critère permettant d'évaluer son indépendance. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Renzo Simoni, détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

▮ Voir rapport page 166

4.5 Élection et durée du mandat

Conformément aux statuts de Swisscom SA, le Conseil d'administration compte entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Selon ces mêmes statuts, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Actuellement, il ne délègue qu'un seul représentant. La LET prévoit que le personnel doit être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que cet organe doit inclure deux représentants du personnel et que le personnel a le droit de proposer des représentants. La nomination du représentant du personnel Alain Carrupt a été proposée par le syndicat syndicom et celle de la représentante du personnel Sandra Lathion-Zweifel par l'association du personnel transfair. À l'instar des autres membres du Conseil d'administration hormis le représentant de la Confédération, les représentants du personnel sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

La durée de mandat maximale des membres élus par l'Assemblée générale s'élève en général à douze ans au total.

Cette règle flexible permet aux actionnaires de prolonger exceptionnellement la durée de mandat maximale en cas de circonstances particulières. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

4.6 Planification de la relève

Le Conseil d'administration examine régulièrement si les qualifications, les aptitudes et les expériences de ses membres répondent encore à ses besoins et à ses exigences. Il lance suffisamment tôt la procédure de recherche d'éventuels nouveaux membres, afin de s'assurer qu'à l'avenir, il dispose des compétences requises, présente une grande diversité et soit renouvelé. Pour ce faire, le Conseil d'administration définit un profil d'exigences spécifique avec les qualifications, les aptitudes et les expériences requises à l'intention du comité Nomination ad hoc compétent. S'appuyant sur ce profil, le comité évalue les candidates et candidats potentiels et communique au Conseil d'administration ses recommandations pour l'élection de nouveaux membres du Conseil d'administration par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration soumet ensuite une proposition de vote à l'Assemblée générale.

4.7 Perfectionnement et formation continue

Le Conseil d'administration attache de l'importance à la formation et au développement continu de l'organe et de ses membres. Le Conseil d'administration et ses différents comités évaluent leur performance et leur efficacité en général une fois par an, en décembre ou en janvier sur la base d'un questionnaire soumis à l'avance. L'autoévaluation porte à la fois sur le travail de l'organe et sur la prestation du président ou du vice-président. L'évaluation s'intéresse en outre à la composition, à l'organisation et aux processus de travail de l'organe, aux responsabilités définies par le Règlement d'organisation ainsi qu'aux thèmes clés et objectifs de l'exercice sous revue. Le Conseil d'administration et les différents comités discutent ensuite en séance des résultats de l'évaluation et fixent des objectifs et des mesures pour l'année suivante ou pour l'année en cours. Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'administration a procédé pour la première fois à une évaluation complète menée en externe, afin d'obtenir un point de vue extérieur et une comparaison avec les pairs. Le président mène en outre avec chaque membre un entretien annuel personnel, durant lequel les possibilités de perfectionnement sont évoquées, entre autres.

Une formation continue obligatoire d'une journée est organisée une fois par an, les deux dernières fois en janvier 2022 et 2023. Au moins quatre fois par an, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis qui attendent les divisions du groupe, les divisions opérationnelles et les filiales. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Enfin, les membres du Conseil d'administration prennent part, dans la mesure du possible, à la réunion

annuelle des cadres du groupe Swisscom. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont initiés à leurs fonctions de manière ciblée. La conduite du groupe, l'activité et les enjeux opérationnels du moment leur sont exposés lors d'une journée d'introduction. Ils sont en outre informés en détail des défis liés à la filiale italienne Fastweb S.p.A. et suivent des formations liées à leurs fonctions.

4.8 Président du Conseil d'administration

Depuis le 31 mars 2021, Michael Rechsteiner exerce la fonction de président. Les fonctions et les attributions de la présidence sont fixées dans le Règlement d'organisation. En cas d'empêchement du président ou en présence d'un éventuel conflit d'intérêts, c'est le vice-président, Frank Esser, qui assume les tâches du président.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite financière et stratégique de Swisscom et de la surveillance de la gestion des affaires. Il prend les décisions en tant qu'organe suprême, pour autant que la loi ne confère pas cette compétence à l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration se réunit en général une fois par mois (sauf en juillet et en novembre), pour une séance d'un ou deux jours, ou davantage si la marche des affaires l'exige (réunions ad hoc), sur convocation du président ou du vice-président en cas d'empêchement du président. Le président établit l'ordre du jour des séances, mais tous les membres peuvent également proposer d'y inscrire des

points supplémentaires. Une dizaine de jours avant les séances, les membres du Conseil d'administration en reçoivent l'ordre du jour et des documents complémentaires afin de pouvoir s'y préparer. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services (responsable de Security & Corporate Affairs à partir de 2023) participent toujours aux séances du Conseil d'administration. Lors de chaque séance, le président, le CEO et le Chief Personnel Officer rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises. Pour veiller à la présentation de rapports circonstanciés à l'attention de ses membres, le Conseil d'administration peut inviter aux séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a seulement invité un conseiller externe pour réaliser l'évaluation externe du Conseil d'administration.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration de même que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation ainsi que dans les règlements des comités permanents.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

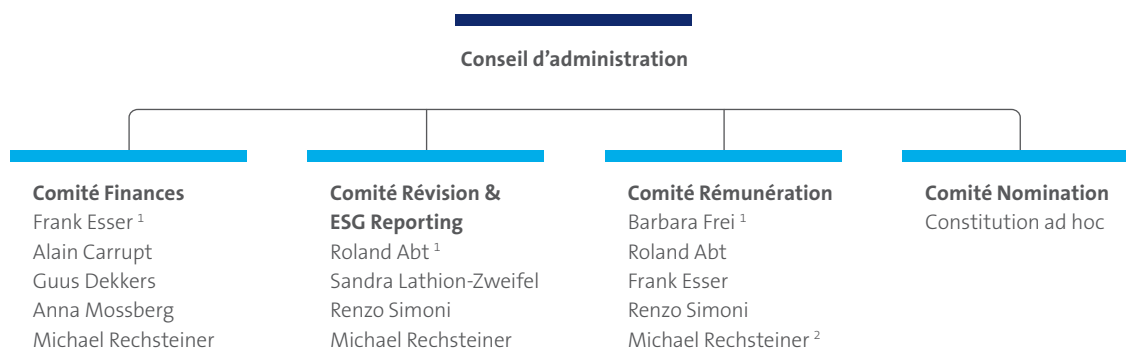
📌 Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2022. Certaines réunions ont eu lieu par visioconférence.

	Séances	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	12	3	1
Durée médiane (en h.)	06:35	01:25	–
Participation:			
Michael Rechsteiner, président	12	3	1
Roland Abt	12	3	1
Alain Carrupt	12	3	1
Guus Dekkers	12	3	1
Frank Esser, vice-président	12	3	1
Barbara Frei	12	2	1
Sandra Lathion-Zweifel	12	3	1
Anna Mossberg	12	3	1
Renzo Simoni	12	3	1

4.10 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a délégué certaines attributions à des comités. Au 31 décembre 2022, les comités

du Conseil d'administration de Swisscom SA se composent comme suit.



¹ Président(e) du comité du Conseil d'administration.

² Sans droit de vote.

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision & ESG Reporting et Rémunération et du comité Nomination ad hoc. Conformément aux règlements respectifs, les comités se composent de trois à six membres. En principe, chaque membre du Conseil d'administration siège au sein d'un comité permanent au moins. Sous réserve de son élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents. La présidence des comités permanents est toutefois exercée par d'autres membres du Conseil d'administration. Les présidents présentent un compte rendu oral des réunions des comités lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Tous les membres du Conseil d'administration reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances ainsi que Révision & ESG Reporting. Les procès-verbaux des comités Rémunération et Nomination sont fournis sur demande aux autres membres du Conseil d'administration.

Comité Finances

Le comité Finances prépare à l'intention du Conseil d'administration toutes les questions relatives aux transactions. En font partie la fondation et la dissolution de sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche également à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser et travaille de façon approfondie sur certains sujets d'actualité. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale lors de la publication de règlements et de directives en matière de fusions et acquisitions et de corporate venturing. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres, autant de fois que les affaires l'exigent, en général cependant une fois par trimestre, pour une séance d'une demi-journée. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services (responsable de Security & Corporate Affairs à partir de 2023) participent toujours à ses séances. En 2022, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la direction des filiales stratégiques du groupe ou des responsables de projets ont participé aux séances, selon l'ordre du jour. Au cours de l'exercice, le comité Finances n'a fait appel à aucun conseiller externe.

⊙ Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2022. Certaines réunions ont eu lieu par visioconférence.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	5	2	–
Durée médiane (en h.)	02:47	01:20	–
Participation:			
Frank Esser, président	5	2	–
Alain Carrupt	5	2	–
Guus Dekkers	4	1	–
Anna Mossberg	4	2	–
Michael Rechsteiner	5	2	–

Comité Révision & ESG Reporting

Le comité Révision & ESG Reporting traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière, la stratégie fiscale et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne), de la protection des données, de la Security et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (comme la politique de distribution). Depuis 2022, le comité s'occupe en outre du reporting ESG (Environmental, Social and Governance) et assume des tâches de surveillance. Le comité, qui est le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche en dernier ressort dans celles pour lesquelles il dispose des compétences nécessaires. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision & ESG Reporting.

⊙ Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le comité Révision & ESG Reporting se compose de quatre membres indépendants. Le président du comité est un expert financier, la majorité des membres du comité étant expérimentés dans le domaine des finances et de la comptabilité. Le comité Révision & ESG Reporting se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent mais au moins une fois par trimestre ainsi qu'en décembre. Les séances durent généralement de trois à six heures. Sont toujours présents aux séances le CEO, le CFO, le responsable de Group Strategy & Board Services (responsable de Security & Corporate Affairs à partir de 2023), le responsable d'Accounting, le responsable d'Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. En 2022, le Conseil d'administration y a invité d'autres membres de la Direction du groupe et représentants du management de Swisscom en fonction de l'ordre du jour. Le comité Révision & ESG Reporting est par ailleurs habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux. Au cours de l'exercice sous revue, le comité n'a fait appel à des conseillers externes pour aucune de ses séances.

Parallèlement aux séances, le président du comité travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'audit interne et de l'Accounting ainsi qu'avec les représentants de l'audit externe de Swisscom. Par ailleurs, une fois par an, il rencontre avec certains membres du comité Révision & ESG Reporting les responsables de la révision interne et externe de Fastweb pour résoudre les problèmes rencontrés par la filiale italienne.

☉ Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du comité Révision & ESG Reporting en 2022.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	04:00	–	–
Participation:			
Roland Abt, président ¹	5	–	–
Sandra Lathion-Zweifel	5	–	–
Renzo Simoni	5	–	–
Michael Rechsteiner	5	–	–

1 Expert financier.

Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport [page 91](#)

Comité Nomination

Le comité Nomination est un organe ad hoc constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est assurée par le président du Conseil d'administration et sa composition varie au cas par cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique énumérant les qualifications et expériences requises et défini par le Conseil d'administration. Il soumet ensuite à ce dernier des candidats appropriés, mais ne dispose d'aucune compétence décisionnelle à cet égard. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des candidatures qui seront proposées à l'Assemblée générale en vue d'une élection au Conseil d'administration. Le comité Nomination se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un des membres du comité autant de fois que les affaires l'exigent. Au cours de l'exercice 2022, un comité Nomination ad hoc s'est tenu sur la relève à la Direction du groupe et un autre sur la relève au sein du Conseil d'administration.

Le comité Nomination ad hoc sur la Direction du groupe s'est réuni lors d'une réunion de quatre heures, en présence des membres suivants:

- Michael Rechsteiner (président)
- Frank Esser
- Guus Dekkers
- Sandra Lathion-Zweifel

Le comité Nomination ad hoc sur le Conseil d'administration s'est réuni lors d'une réunion de trois heures, en présence des membres suivants:

- Michael Rechsteiner (président)
- Sandra Lathion-Zweifel
- Frank Esser
- Anna Mossberg

Tous les membres ont participé aux réunions.

4.11 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion. Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité, y compris les stratégies fiscale et ESG. Il prend en compte les objectifs que la Confédération veut atteindre en tant qu'actionnaire majoritaire. Selon la LET, le Conseil fédéral fixe ces objectifs pour une période de quatre ans. En 2021, le Conseil fédéral a déterminé les objectifs pour la période de 2022 à 2025.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025

Se fondant sur la LET et les statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. Cela concerne notamment les achats ou les cessions d'entreprises dont le besoin de financement dépasse CHF 20 mio, ou les investissements ou désinvestissements à partir d'un besoin de financement de CHF 50 mio. Depuis l'exercice sous revue, le Conseil d'administration assume en outre la responsabilité générale

des questions d'ESG (Environmental, Social and Governance), approuve la stratégie de développement durable en tant que partie intégrante de la stratégie d'entreprise et contrôle sa mise en œuvre. Le Règlement d'organisation, son annexe 2 Règlement sur l'organisation et les attributions («ROA») détaillent les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (organigramme des fonctions). La gouvernance ESG est décrite en détail dans le rapport de développement durable.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le Conseil d'administration requiert des informations complètes pour assumer ses attributions et compétences. Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent au moins une fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Une fois par an au moins, le président s'entretient personnellement avec chaque membre de la Direction du groupe et les responsables de divisions, opérationnelles ou du groupe, pour obtenir des informations approfondies sur des thèmes d'actualité.

Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail sur la marche des affaires, les projets et événements importants ainsi que les mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Enfin, il obtient une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Le Conseil d'administration est informé en continu et sans délai par écrit de tout autre thème d'actualité ou d'une importance centrale. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit).

Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de préserver la valeur de l'entreprise en appliquant une gestion des risques à l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe, lequel se fonde sur la norme ISO 31000 et prend en considération les événements externes et internes. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation appropriée. L'objectif étant une identification, une évaluation et un traitement précoces des risques majeurs et des principales opportunités, l'unité d'organisation centrale chargée de la gestion des risques, subordonnée au CFO et à la division Controlling (au responsable Security & Corporate Affairs à partir de 2023), travaille en étroite collaboration avec le service Controlling, le service stratégique, d'autres fonctions d'assurance et des unités opérationnelles. Le système de gestion des risques est vérifié périodiquement par un auditeur externe. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur incidence quantitative et qualitative s'ils se réalisent. Elle gère ces risques en s'appuyant sur une stratégie de risque qui met en relation leur impact avec les principaux indicateurs. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risque. En avril et en décembre, le Conseil d'administration et le comité Révision & ESG Reporting sont renseignés sur les principaux risques, leurs incidences possibles et sur les mesures. En cas d'urgence, le président du comité Révision & ESG Reporting est averti immédiatement de nouveaux risques importants. Les facteurs de risques sont décrits au chapitre Risques.

📄 Voir rapport page 59

Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. Le département Accounting subordonné au CFO contrôle et surveille le SCI. Internal Audit vérifie périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI à cette occasion, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé deux fois par an au comité Révision & ESG

Reporting et une fois par an au Conseil d'administration. Lorsque des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques selon le SCI, le président du comité Révision & ESG Reporting en est immédiatement informé. La correction des lacunes à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance par le département Accounting. Le comité Révision & ESG Reporting évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

Gestion de la conformité

Le système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe (CMS) sert à prévenir les violations de conformité afin de protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs contre des sanctions pénales, pertes financières et atteintes à la réputation.

Il englobe les domaines juridiques suivants:

- Lutte contre la corruption
- Blanchiment d'argent
- Protection des données et de la confidentialité
- Droit des cartels
- Droit des télécommunications
- Droit boursier

Au cours de l'exercice, Swisscom a remanié son CMS sur la base de la norme ISO-37301. Le nouveau cadre de gestion de la conformité permet des améliorations encore plus ciblées. Les fonctions centrales de conformité du groupe ainsi que les Compliance Officers et Managers des divisions du groupe et des sociétés entièrement consolidées soutiennent la hiérarchie lors de la mise en œuvre continue du CMS selon les domaines juridiques.

Le CMS est examiné complètement tous les quatre ans par des auditeurs externes en ce qui concerne son adéquation et son efficacité. Par ailleurs, un audit spécifique dans le domaine juridique du blanchiment d'argent continue d'être effectué chaque année ou tous les deux ans par des auditeurs externes.

Group Compliance établit un rapport annuel sur l'activité de la fonction, l'évaluation des risques de conformité et la réalisation des objectifs à l'attention directe du comité Révision et Reporting ESG et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques de conformité ou si des manquements potentiellement graves de la conformité sont constatés, le président du comité Révision & ESG-Reporting et le président du Conseil d'administration en sont informés immédiatement.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Révision interne

La révision interne est assurée, à l'échelle du groupe, par la division Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision & ESG Reporting dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus métiers et des contrôles, ainsi que des fonctions d'assurance. L'unité documente aussi les résultats des révisions et surveille par ailleurs la mise en œuvre des mesures prises.

Chargée à l'échelle du groupe de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession, Internal Audit dispose d'un très haut degré d'indépendance. Directement subordonnée au président du Conseil d'administration, elle rend compte de ses activités au comité Révision & ESG Reporting. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au responsable de Group Strategy & Board Services (au responsable Security & Corporate Affairs à partir de 2023).

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité aux rapports et documents d'audit d'Internal Audit. S'appuyant sur une analyse des risques et en étroite collaboration avec l'organe de révision externe, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, puis le présente au comité Révision & ESG Reporting pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision & ESG Reporting peut demander la réalisation de contrôles spéciaux, notamment pour donner suite à des informations transmises via la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision & ESG Reporting permet la communication anonyme d'irrégularités concernant l'information financière externe et le rapport financier à Internal Audit, qui se charge alors de leur traitement. Lors de ses séances, organisées au moins une fois par trimestre, le comité Révision & ESG Reporting est informé des résultats des audits, des alertes réceptionnées sur la plateforme de «whistleblowing» et de l'état d'avancement du plan d'audit et des mesures correspondantes. Le responsable de la révision interne a participé à chacune des cinq séances du comité Révision & ESG Reporting en 2022. Il a présenté des résultats d'audits à une séance du Conseil d'administration.



5 Direction du groupe

5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la direction se compose d'un ou de plusieurs membres qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Le Conseil d'administration a confié au CEO l'intégralité de la gestion des activités de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Les membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration. Le 1^{er} juin 2022, le Conseil d'administration a confié à Christoph Aeschlimann, jusqu'à présent responsable IT, Network & Infrastructure (INI), la fonction de Chief Exe-

cutive Officer (CEO) et de président de la Direction du groupe. L'ancien CEO, Urs Schaeppi, a quitté ses fonctions le 31 mai 2022. Christoph Aeschlimann continue à diriger par intérim la division opérationnelle INI, jusqu'à ce que Gerd Niehage, son remplaçant nommé le 26 octobre 2022 par le Conseil d'administration, prenne ses fonctions le 1^{er} mars 2023. Des informations complémentaires sur Urs Schaeppi figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2021.

© Voir www.swisscom.ch/rapport2021

▢ Voir rapport page 64

© Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2022.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à la Direction du groupe
Christoph Aeschlimann ¹	Suisse	1977	CEO Swisscom SA, a.i. responsable IT, Network & Infrastructure	Février 2019
Eugen Stermetz	Autriche	1972	CFO Swisscom SA	Mars 2021
Klementina Pejic	Allemagne	1974	CPO Swisscom SA	Février 2020
Urs Lehner	Suisse	1968	Responsable Business Customers	Juin 2017
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	Responsable Residential Customers	Janvier 2016

¹ CEO depuis juin 2022.

La Direction du groupe sera élargie de six à neuf membres à partir du 1^{er} avril 2023. Les nouveaux membres sont Martin Vögeli, responsable Group Security & Corporate Affairs, Stefan Nünlist, responsable Group Communications & Responsibility, ainsi que Isa Mueller-Wegner, qui a été nommée responsable Group Strategy & Business Development à compter du 1^{er} juin 2023.

5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et d'autres activités en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier le nombre de mandats externes autorisés et la définition du terme «mandat», sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats. Les membres de la Direction du groupe exercent aussi leurs autres activités importantes sur ordre de Swisscom.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres de la Direction du groupe sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le CEO ou le président du Conseil d'administration immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.

5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.



Christoph Aeschlimann
Ingénieur diplômé en informatique EPFL;
MBA, université McGill (Canada)

Parcours professionnel

2001–2004 Odyssey Asset Management Systems, Software Development Manager; 2006–2007 Zühlke Group, Business Unit Manager; 2007–2011 Odyssey Financial Technologies: 2007–2008 Area Services Manager, 2008–2011 Senior Account Manager EMEA; 2011–2012 Head of Switzerland et General Manager D-A-CH & CIS, BSB; 2012–2018 ERNI Group: 2012–2014 Business Area Manager, 2014–2017 Managing Director Suisse, 2017–2018 CEO; depuis février 2019 Swisscom SA, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure et membre de la Direction du groupe Swisscom, depuis juin 2022, Chief Executive Officer (CEO) et président de la Direction du groupe

Mandats sur ordre de Swisscom

Depuis mai 2022, membre du conseil consultatif de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; depuis juin 2022, membre du Conseil de fondation de la Swiss Entrepreneurs Foundation, Berne; depuis juin 2022, membre du conseil consultatif international de la ZHAW School of Management and Law, Winterthour; depuis janvier 2023, membre du conseil de la fondation IMD, Lausanne

Autres activités importantes

Jusqu'en mars 2022, membre du CIO Advisory Board de Dell; jusqu'en octobre 2022, membre du Cisco Global Customer Advisory Board, San José; depuis juin 2022, membre du directoire de Fibreoptique Suisse, Berne; depuis juin 2022, membre du steering committee de digitalswitzerland



Eugen Stermetz

**Lic. sc. éco. de l'Université de Saint-Gall;
Dr ès sc. soci. et sc. éco. de l'Université de sciences
économiques de Vienne**

Parcours professionnel

1996–2000 The Boston Consulting Group, Munich et Vienne; 2001–2005 Chief Financial Officer, Comité financier, Igeneon AG, Vienne; 2006–2008 CFO et directeur F-star GmbH, Vienne; 2009–2011 CFO et membre de la direction SVOX AG, Zurich; depuis 2012 Swisscom SA: jusqu'en 2017 CFO Participations, 2017–2018 CFO Participations et Head of M&A, 2018–février 2021 Group Treasurer (Treasury, Insurance et M&A), depuis mars 2021 Chief Financial Officer (CFO) et membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Vice-président du conseil de fondation de la caisse de pensions comPlan, Berne

Autres activités importantes

–



Klementina Pejic

**Université des Sciences Appliquées, Dortmund;
École Supérieure des Sciences Économiques
et Commerciales ESSEC, Cergy-Pontoise,
International Business M. A.**

Parcours professionnel

2001–2002 Consultant, Watson Wyatt AG, Zurich; 2003–2020 Clariant International AG: 2003–2004 Divisional HR Manager, 2005–2007 Global HR Business Partner, 2008–2009 Head Management Development Europe, 2010–2011 Head Global Talent Management, 2012–2013 Head Senior Management Development, 2014–2017 Head SMD & People Excellence, 2018–janvier 2021 Head Human Resources, depuis février 2021, Swisscom SA: Chief Personnel Officer (CPO) et membre de la Direction du groupe

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil de fondation de la caisse de pensions comPlan, Berne

Autres activités importantes

Membre du conseil de l'institut de l'international institute of management in technology (iimt) de l'Université de Fribourg



Urs Lehner

**Ingénieur ETS en informatique,
Executive MBA en Business Engineering,
Haute école de Saint-Gall**

Parcours professionnel

1997–2013 groupe Trivadis: en dernier lieu, 2004–2008 Solution Portfolio Manager, membre de la direction du groupe Trivadis, 2008–2011 Chief Operating Officer (COO) du groupe Trivadis, 2011–2013 membre du conseil d'administration de Trivadis Holding SA; juillet 2011–juin 2017 Swisscom (Suisse) SA: juillet 2011–décembre 2013 responsable Marketing & Sales Corporate Business, 2014–2015 responsable Marketing & Sales Enterprise Customers, 2016–juin 2017 responsable Sales & Services Enterprise Customers; depuis juin 2017 Swisscom SA: responsable Business Customers (appelée Enterprise Customers jusqu'en 2019) et membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

–

Autres activités importantes

Jusqu'en décembre 2022, membre du conseil consultatif de BKW Innovation GmbH, Berlin



Dirk Wierzbitzki

Ingénieur diplômé en électrotechnique

Parcours professionnel

1994–2001 divers postes de direction au sein du Product Management, Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne); 2001–2010 Vodafone Group: 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA: membre de la direction Clients privés, 2010–2012 responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom SA: jusqu'en 2019 responsable Products & Marketing et depuis 2020, responsable Residential Customers; depuis 2016 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil d'administration de SoftAtHome, Paris

Autres activités importantes

–



Gerd Niehage (CTO à partir du 1^{er} mars 2023)
Informaticien diplômé (ETS) en informatique de gestion, option gestion de l'information et de la communication; MBA, Université de Mannheim / Université de Tongji, Shanghai; Doctor of Business Administration (DBA), Middlesex University, Londres

Parcours professionnel

1994–2001 Niehage Lippstädter Softwarehaus GmbH, sociétaire gérant; 2001–2002 INFORA GmbH, IT-Beratungshaus der öffentlichen Verwaltung, Senior Consultant et Project Manager; 2003–2016 Hella Group: 2003–2008 chef de projet Informatique et logistique, 2008–2013 Directeur informatique APAC, Shanghai, 2011–2012 Directeur informatique Amérique du Nord et du Sud, 2013–2016 CIO, Lippstadt; 2017–2021 B. Braun Group CIO, Melsungen; 2021–2022 ZF Group: Global Head of Data/AI, IT-Innovation & EAM et Regional CIO APAC, Shanghai

Mandats sur ordre de Swisscom

–

Autres activités importantes

–

6 Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

▢ Voir rapport [page 91](#)

7 Droits de participation des actionnaires

7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Pour le calcul de la limite de pourcentage, la clause du groupe définie au chiffre 3.5.1 des statuts s'applique.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

La restriction du droit de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Des informations complémentaires sur les restrictions du droit de vote figurent au chiffre 3.5 des statuts.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale. Une telle décision requiert la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix exprimées en bonne et due forme. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour les cas suivants:

- introduire des restrictions du droit de vote;
- convertir des actions nominatives en actions au porteur;
- apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives. Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10% du capital-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour ainsi que leur proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

Il incombe au Conseil d'administration d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 000 peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant l'assemblée générale et doit indiquer l'objet de discussion et la proposition (chiffre 5.4.3 des statuts).

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

7.4 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte à Zurich est élu comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale en mars 2023. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature; les mineurs et les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si celui-ci n'est pas actionnaire.

La procuration peut être donnée par écrit ou par voie électronique via le portail des actionnaires exploité par Computershare Suisse SA. Les actionnaires qui se font

représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. À défaut d'instructions, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Sur la base des mesures édictées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus (Ordonnance 3 Covid-19), l'Assemblée générale du 30 mars 2022 s'est tenue sans la présence physique des actionnaires. Les actionnaires pouvaient donner procuration au représentant indépendant pour exprimer leur vote et leurs instructions. Lors de l'Assemblée générale, le représentant indépendant a exercé personnellement les mandats de vote dont il était porteur.

7.5 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe pour la vérification du droit de vote une date de référence, à sa libre appréciation, qui précède généralement de trois jours ouvrables la tenue de l'Assemblée générale. Des inscriptions et des suppressions sont en tout temps possibles indépendamment de la date de référence. La date de référence est publiée dans le calendrier financier sur le site Internet de Swisscom et envoyée avec l'invitation à l'Assemblée générale. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote à la date du 25 mars 2022, 17h00, étaient assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2022. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote à la date du 23 mars 2023, 17h00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 28 mars 2023.

8 Prise de contrôle et mesures de défense

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Ce principe figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les infrastructures des marchés financiers n'existe donc pas puisqu'elle entretrait en contradiction avec la LET.

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport page 91

9 Organe de révision

9.1 Processus de sélection, durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Une réélection est possible. Le comité Révision & ESG Reporting a défini les principes régissant l'attribution d'un mandat à l'organe de révision. Le mandat d'organe de révision fait l'objet d'un appel d'offres tous les dix à quatorze ans au minimum. La durée du mandat de l'organe de révision est limitée à vingt ans. Le réviseur responsable peut exercer le mandat pendant sept ans au plus conformément aux dispositions du droit des obligations. Ce mandat est exercé par PricewaterhouseCoopers (PwC), Zurich, depuis l'exercice 2019. Peter Kartscher assume le rôle de réviseur responsable.

9.2 Honoraires de révision et honoraires supplémentaires

Les services connexes en matière d'audit comprennent les services d'audit liés aux engagements des clients commerciaux en matière d'externalisation informatique, les projets informatiques, les exigences du reporting concernant l'émission de Green Bonds et la communication d'informations financières. Les autres services comprennent des services de conseil liés à la cybersécurité, aux taxes sur la valeur ajoutée dans le domaine de l'itinérance internationale, aux acquisitions d'entreprises et à la conformité.

⊙ Le tableau montre les honoraires versés à l'organe de révision au cours des exercices 2021 et 2022.

En milliers CHF	2022	2021
Honoraires de révision	3 147	3 084
Services connexes en matière d'audit	704	701
Autres services	279	120
Honoraires de révision	4 130	3 905

9.3 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision & ESG Reporting contrôle l'agrément de l'organe de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'État, son indépendance et vérifie la qualité de ses prestations et sa rétribution. La compétence et la disponibilité de l'équipe d'audit, le processus d'audit ainsi que les rapports et la communication constituent les critères d'évaluation. Il veille au respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable et assume la responsabilité de la vérification et de l'appel à candidature pour un nouveau mandat de révision. Le comité Révision & ESG Reporting entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Afin d'assurer l'indépendance de l'organe de révision, le comité Révision & ESG Reporting a défini des principes pour l'octroi de prestations supplémentaires à cet organe, qui englobent également une liste des prestations non autorisées. Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision & ESG Reporting (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 000) d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision & ESG Reporting requiert du CFO et de l'organe de révision des

informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit, ainsi que sur leur indépendance.

L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et sa suppléante, participe généralement à toutes les séances du comité Révision & ESG Reporting. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre chaque année un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision & ESG Reporting portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision & ESG Reporting, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration. En 2022, les représentants de l'organe de révision PwC étaient présents à toutes les séances du comité Révision & ESG Reporting. Le responsable de la révision interne a également participé à toutes les séances. Ni les représentants de l'organe de révision ni le responsable de la révision interne n'ont participé aux séances du Conseil d'administration en 2022.

10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis des actionnaires, du public et du marché des capitaux. Les informations et les communiqués à l'intention des actionnaires ont lieu conformément au chiffre 12 des statuts par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Swisscom publie chaque trimestre des informations financières globales, cohérentes et transparentes. Chaque année, elle publie aussi un rapport de durabilité établi selon la Global Reporting Initiative (GRI) et un rapport de gestion comprenant un rapport annuel, un rapport sur le gouvernement d'entreprise, un rapport de rémunération ainsi qu'un rapport sur les comptes annuels consolidés et une version condensée des comptes annuels de Swisscom SA. Les rapports intermédiaires, le rapport de gestion et les comptes annuels de Swisscom SA peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique «Investisseurs». Le rapport sur la durabilité peut être consulté sur le site web de Swisscom, à la rubrique «Entreprise».

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/financialreports

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent régulièrement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs et informent en continu les actionnaires et toute autre personne intéressée sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les présentations et les communiqués de presse ad hoc de Swisscom sont disponibles sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs».

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/adhoc

Il est possible de s'abonner aux communications ad hoc par voie électronique.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/adhoc-abonnement

Le procès-verbal détaillé de l'Assemblée générale du 30 mars 2022 et les procès-verbaux précédents sont publiés sur ce même site.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/assemblee generale

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Le chemin d'accès au site web de Swisscom, les données de contact et l'adresse du siège principal figurent dans l'imprimé.

📄 Voir rapport [page 185](#)

11 Calendrier financier

- Assemblée générale de l'exercice 2022: 28 mars 2023, à Zurich Oerlikon
- Rapport intermédiaire du 1^{er} trimestre: 4 mai 2023
- Rapport intermédiaire du 2^e trimestre: 3 août 2023
- Rapport intermédiaire du 3^e trimestre: 2 novembre 2023
- Rapport de gestion 2023: 8 février 2024
- Conférence de presse sur le bilan: 8 février 2024

Le calendrier financier détaillé est publié sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs» et actualisé en permanence.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/calendrier financier

Lettre de la présidente du comité Rémunération

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Swisscom a dégagé un résultat financier stable au cours de l'exercice, garde une position robuste sur le marché suisse et est l'opérateur alternatif leader en Italie grâce à Fastweb. En 2022, des défis comme les goulets d'étranglement, la guerre en Ukraine, la hausse de l'inflation et la situation tendue concernant l'approvisionnement énergétique sont venus s'ajouter aux fortes pressions sur les prix. Néanmoins, le chiffre d'affaires de l'activité principale en Suisse s'est stabilisé et celui de Fastweb a progressé. L'évolution financière du groupe, décrite dans le rapport financier, est affectée par des effets exceptionnels et la variation des taux de change. À taux de change constants et hors effets exceptionnels, on observe une croissance du chiffre d'affaires, de l'EBITDA et du bénéfice net.

Au cours de l'exercice, Swisscom a remporté les tests pertinents sur la téléphonie mobile et le haut débit et a convaincu lors de tests indépendants par la qualité de son service dans les shops et sur le plan numérique avec l'appli My Swisscom. Avec le nouveau portefeuille blue, elle a par ailleurs lancé une offre moderne et innovante en 2022. Dans le domaine de la durabilité, Swisscom est également sur la bonne voie. Elle a pour objectif d'éviter le rejet d'un million de tonnes de CO₂ par an d'ici 2025 avec l'aide de ses clients. À cette fin, Swisscom propose aux clients privés et commerciaux des solutions TIC qui réduisent sensiblement l'empreinte carbone. De plus, Swisscom propose à sa clientèle des abonnements, des appareils et un réseau neutres en carbone.

Le comité Rémunération a vérifié le système de rémunération de la Direction du groupe et proposé au Conseil d'administration de conserver le modèle de rémunération variable révisé l'année dernière. Outre la performance financière qui détermine en grande partie la réalisation des objectifs globaux, ce modèle prend également en compte la performance relevant de la Business Transformation. La part variable liée au résultat attribuée aux membres de la Direction du groupe continue d'être versée sous forme d'espèces et d'actions bloquées. La rémunération versée à la Direction du groupe est ainsi liée à la mise en œuvre de la stratégie et permet une récompense appropriée et durable des performances, en tenant compte de la responsabilité qui incombe à Swisscom de contribuer au développement positif de la société et à la protection de l'environnement.

Au cours de l'exercice, Swisscom a connu des succès réjouissants. Elle a réalisé un excellent résultat financier

ainsi que d'excellentes performances en matière de satisfaction de la clientèle et de durabilité. Dans le cadre de son évaluation globale, le Conseil d'administration a mis en balance ces bons résultats avec la performance opérationnelle, qui n'a pas été satisfaisante sur tous les plans (pannes de réseau). La réalisation globale des objectifs s'établit à 120% pour les membres de la Direction du groupe. Globalement, la rémunération globale des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2022 se situe dans les limites fixées par l'Assemblée générale 2021.

À l'occasion de l'Assemblée générale 2023, comme chaque année, vous aurez la possibilité, Mesdames, Messieurs, chers actionnaires, de donner votre avis sur les principes de rémunération et le système de rémunération de Swisscom lors d'un vote consultatif. Par ailleurs, vous voterez de nouveau sur la rémunération globale maximale pouvant être attribuée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe pour l'exercice 2024. Le montant que le comité propose d'accorder au Conseil d'administration reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. En raison de l'élargissement de la Direction du groupe de six à neuf membre à compter du 1^{er} avril 2023, un montant maximal de CHF 10,9 mio est demandé pour la rémunération versée à la Direction du groupe en 2024. Par ailleurs, une augmentation de CHF 8,7 mio à CHF 10,4 mio du montant déjà approuvé pour la rémunération versée à la Direction du groupe en 2023 sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Conformément à ses responsabilités, le comité Rémunération continuera de vérifier la stratégie de rémunération et le système de rémunération durant l'exercice à venir, afin de s'assurer que ces principes sont alignés sur les intérêts des actionnaires et des autres parties prenantes et que les prestations sont honorées de manière appropriée et durable. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre soutien et vous remercions de votre confiance.

Meilleures salutations



Barbara Frei
Présidente du comité Rémunération

Rapport de rémunération

Rémunération

Incitation

au succès durable de l'entreprise.

Direction du groupe

CHF 7,70 mio

de rémunération pour l'année 2022.

Conseil d'administration

CHF 2,45 mio

de rémunération pour l'année 2022.

1 Gouvernance

1.1 Principes généraux

Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), qui sont transférés dans la loi fédérale complétant le Code civil suisse (Code des obligations; art. 734-734f) avec effet au 1^{er} janvier 2023. Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb et suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes de détermination des rémunérations sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

🔗 Voir sous www.swisscom.com/complement_cc

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 28 mars 2023 pour un vote consultatif.

1.2 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée

générale sont précisés aux chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts. Le chiffre 7.2.2 des statuts définit également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération. Les statuts comprennent par ailleurs les dispositions suivantes liées à la politique de rémunération:

- Rémunération du Conseil d'administration (chiffres 6.4 et 8.1)
- Comité Rémunération (chiffre 6.5)
- Rémunération de la Direction du groupe (chiffres 7.2 et 8.1)
- Contrats du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (chiffre 8.2)
- Nombre de mandats externes pour le Conseil d'administration et la Direction du groupe (chiffre 8.3)

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. À cet effet, il doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe ne participent pas aux séances durant lesquelles un changement de leur rémunération est discutée ou décidée.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

📊 Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V ¹	A ²	G ³
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction du groupe nouvellement nommés (statuts)	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G ⁴	–
Principes des plans du résultat et de participation du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (statuts)	V	A	G
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G ⁴	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G ⁴	–
Fixation des objectifs de performance pour la part variable liée au résultat	V	G ⁴	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁴	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁵	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G ⁵	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G ⁵	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G ^{5,6}	–	–
Rapport de rémunération	V	A	G ⁷

1 V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

2 A signifie proposition à l'Assemblée générale.

3 G signifie autorisation.

4 Dans le cadre des statuts.

5 Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

6 Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

7 Vote consultatif.

1.3 Élection, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, chacun élu annuellement par l'Assemblée générale. Si le nombre de membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne la présidente ou le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, celui-ci n'a alors pas de droit de vote. De plus, le président du Conseil d'administration se retire des débats dès lors qu'une adaptation de sa rémunération est discutée et décidée. Le CEO, la CPO (Chief Personnel Officer), le responsable Group Strategy & Board Services (responsable Group Security & Corporate Affairs à partir de 2023) et le responsable Rewards & Engagement assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou traitent d'une adaptation des rémunérations du CEO et du CPO. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion

est dressé et remis aux membres du comité et, sur demande, à d'autres membres du Conseil d'administration. La présidente rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Des informations détaillées figurent au chiffre 6.5 des statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

🔗 Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

📄 Voir rapport page 166

⊙ Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire en 2022.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulation
Total	3	1	1
Durée médiane (en h.)	01:00	00:10	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	3	1	1
Roland Abt	3	1	1
Frank Esser	3	1	1
Renzo Simoni ¹	3	1	1
Michael Rechsteiner ²	3	1	1

1 Représentant de la Confédération.

2 Participation sans droit de vote.

2 Rémunération du Conseil d'administration

2.1 Principes

Le système de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération tient compte de la responsabilité et de l'activité exercée par les membres du Conseil d'administration. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent aux chiffres 6.4 et 8.1 des statuts.

⊙ Voir sous www.swisscom.ch/principes

La rémunération se compose d'honoraires fixes liés à la fonction (qui comprennent des honoraires de base et des suppléments de fonction), de cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle, ainsi que d'éventuelles prestations supplémentaires. La participation aux réunions ne fait l'objet d'aucune rémunération sup-

plémentaire. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom.

L'adéquation de la rémunération est en principe vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2021, le Conseil d'administration a évalué la rémunération et, dans le cadre d'une décision d'appréciation, l'a jugée appropriée. Il a comparé la rémunération attribuée par Swisscom à celle versée par d'autres entreprises suisses cotées en Bourse qui, comme elle, sont soumises aux exigences légales suisses et internationales, incluant une responsabilité personnelle complète. Les rémunérations de Compagnie Financière Richemont, Geberit, Givaudan, Logitech, Lonza, SGS et Sika ont été prises comme critères de comparaison. Le Conseil d'administration n'a fait appel à aucun conseiller externe pour fixer la rémunération et en vérifier le caractère approprié.

2.2 Éléments de la rémunération

Honoraires des membres du Conseil d'administration

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments

de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. Les montants versés par an sont les suivants.

en CHF	2022 brut	2021 brut
Honoraires de base chaque membre	146 000	146 000
Suppléments de fonction ¹		
Présidence	308 000	308 000
Vice-présidence	25 000	25 000
Représentant de la Confédération	48 000	48 000
Comité Révision & ESG Reporting, présidence	61 000	61 000
Comité Révision & ESG Reporting, membre	17 000	17 000
Comité Finances, présidence	25 000	25 000
Comité Finances, membre	17 000	17 000
Comité Rémunération, présidence	25 000	25 000
Comité Rémunération, membre	15 000	15 000

1 Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres d'un comité ad hoc.

Conformément au Management Incentive Plan, les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions d'un tiers de leurs honoraires. Font exception les membres du Conseil d'administration qui démissionnent lors de l'Assemblée générale annuelle, dont les honoraires sont remis intégralement en espèces pro rata temporis. Le nombre d'actions remises est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre entier d'actions. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de départ de l'entreprise durant une période de blocage. Les actions, remises au pro rata en mars ou avril et en décembre de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. En mars et en décembre 2022, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 544 actions (exercice précédent: 1 512 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 468 (mars) et CHF 434 (décembre) (exercice précédent: CHF 423) et une valeur de marché de CHF 557 (mars) et CHF 517 (décembre) (exercice précédent: CHF 504) chacune.

Cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle et prestations supplémentaires

Swisscom paie sur les honoraires les cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle. Les cotisations sont indiquées séparément et figurent dans le total des rémunérations.

Dans la mesure où les prescriptions légales l'exigent, les membres du Conseil d'administration sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès pour leurs honoraires de base auprès de l'institution de prévoyance comPlan (voir le règlement sur www.pk-complan.ch) et pour leurs suppléments de fonction, dans le cadre d'un plan 1e, auprès de la fondation collective VZ. Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance.

Pour la publication des prestations de services et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Swisscom n'accorde aucune prestation ou aucun avantage en nature significatif. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de services et les prestations en nature ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

2.3 Rémunération globale (audité)

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2021 et 2022, réparties par composantes. La rémunération globale supérieure attribuée en 2022 s'explique principalement par le versement plus

élevé de cotisations au titre de la prévoyance professionnelle et d'assurances sociales. La rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2022 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 2,5 mio approuvé par l'Assemblée générale 2021.

2022, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Cotisations versées par l'employeur aux CP	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2022
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Michael Rechsteiner, président	335	200	63	30	628
Roland Abt	159	95	23	14	291
Alain Carrupt	109	65	–	8	182
Guus Dekkers ¹	109	65	–	23	197
Frank Esser ²	152	91	–	–	243
Barbara Frei	124	75	–	12	211
Sandra Lathion-Zweifel	109	65	22	10	206
Anna Mossberg ³	109	65	–	32	206
Renzo Simoni	151	91	33	14	289
Rémunération du Conseil d'administration	1 357	812	141	143	2 453

1 Guus Dekkers est assujetti aux assurances sociales au Royaume-Uni depuis 2022.

2 Frank Esser est assujetti aux assurances sociales en Allemagne. Aucune cotisation n'est versée par l'employeur.

3 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède.

2021, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Cotisations versées par l'employeur aux CP	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2021
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Michael Rechsteiner, président ¹	279	167	47	25	518
Hansueli Loosli, président ²	126	–	–	–	126
Roland Abt	159	95	35	15	304
Alain Carrupt	109	65	–	8	182
Guus Dekkers ³	82	49	–	8	139
Frank Esser ⁴	152	91	–	–	243
Barbara Frei	124	74	–	12	210
Sandra Lathion-Zweifel	109	65	22	10	206
Anna Mossberg ⁵	109	65	–	32	206
Renzo Simoni	151	90	33	14	288
Rémunération du Conseil d'administration	1 400	761	137	124	2 422

1 Élu président le 31 mars 2021.

2 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

3 Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

4 Frank Esser est assujetti aux assurances sociales en Allemagne. Aucune cotisation n'est versée par l'employeur.

5 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède.

2.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalent au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). En règle générale, ils disposent d'un délai de quatre ans à compter de leur entrée en fonction ou changement de fonction pour le constituer. Pour ce faire, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce légales et internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions

n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

2.5 Droits de participation des membres du Conseil d'administration (audité)

Aux 31 décembre 2021 et 2022, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2022	31.12.2021
Michael Rechsteiner	945	565
Roland Abt	1 096	915
Alain Carrupt	816	692
Guus Dekkers	272	148
Frank Esser	1 325	1 152
Barbara Frei	1 478	1 336
Sandra Lathion-Zweifel	491	367
Anna Mossberg	599	475
Renzo Simoni	1 003	831
Total des actions des membres du Conseil d'administration	8 025	6 481

3 Rémunération versée à la Direction du groupe

3.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

- La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom.
- La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base, les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat, versée en espèces et en actions.

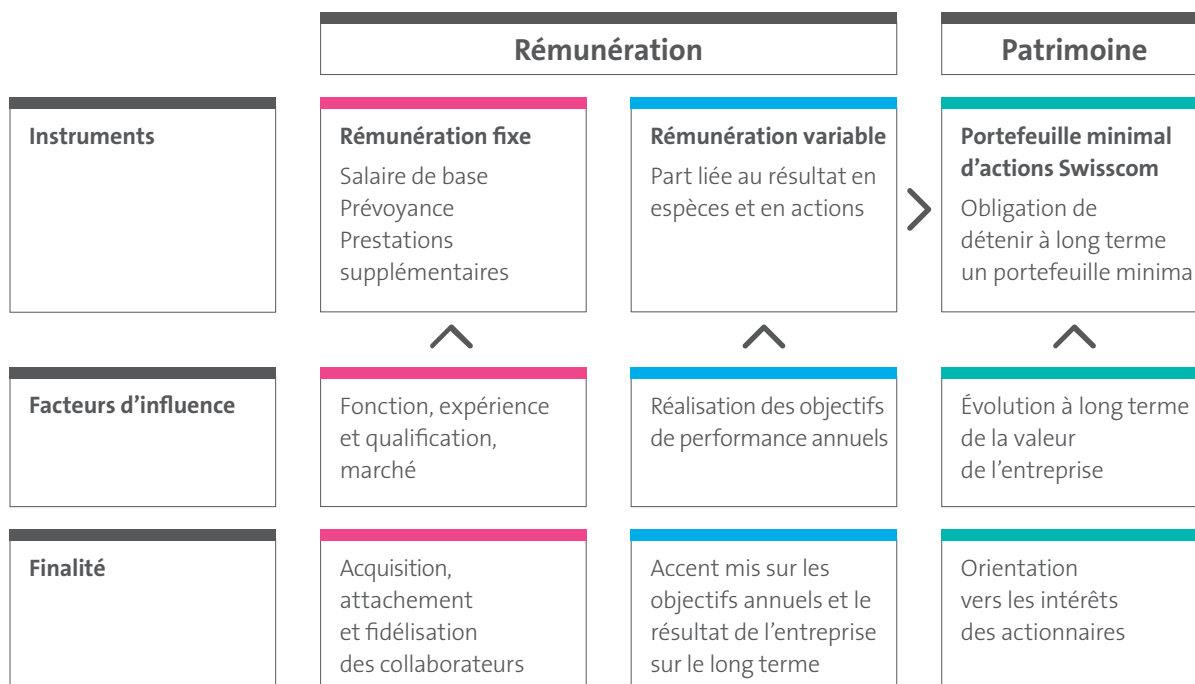
Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont définis au chiffre 8.1 des statuts.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Système de la rémunération

Éléments de la rémunération et leurs facteurs d'influence



La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché, Swisscom se fonde sur des comparaisons transsectorielles avec des entreprises suisses ainsi que sur des comparaisons sectorielles internationales. Ces deux formes de comparaison permettent de représenter au mieux le marché du travail pertinent pour Swisscom en termes de postes d'encadrement. Au cours de l'exercice, Swisscom a consulté une étude comparative nationale et internationale réalisée par Willis Towers Watson. La comparaison avec le marché suisse sur l'exercice de référence englobe treize grandes entreprises domiciliées en Suisse opérant dans différents secteurs, à l'exception toutefois des secteurs financier et pharmaceutique. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires médian de CHF 6 mia et emploient 25 000 collaborateurs. La comparaison sectorielle internationale sur l'année 2020 englobe des entreprises de télécommunication de huit pays d'Europe occidentale générant un chiffre d'affaires médian de CHF 7,5 mia et employant en moyenne 19 500 collaborateurs. Lors de l'analyse de ces deux études comparatives, il est tenu compte de la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération n'a fait appel à aucun conseiller externe.

En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. Le Conseil d'administration n'a adapté le salaire d'aucun membre de la Direction du groupe au cours de l'exercice.

3.2 Éléments de la rémunération

Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché

externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui peut aller jusqu'à 70% du salaire de base (part cible liée au résultat) lorsque les objectifs sont atteints à 100%. Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat. Autrement dit, la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

Objectifs et réalisation des objectifs pour la part variable liée au résultat

Les objectifs pour les membres de la Direction du groupe se composent d'objectifs financiers et de thèmes liés à la Business Transformation. La structure des objectifs ancre ainsi également les visées stratégiques à long terme comme la consolidation de l'activité principale grâce à des expériences clients et à une infrastructure hors pair, l'exploitation de nouvelles opportunités de croissance et le développement continu de l'excellence opérationnelle.

La réalisation globale des objectifs dépend en outre de la réalisation d'un EBITDA minimal, appelé EBITDA seuil. L'EBITDA seuil est fixé chaque année par le Conseil d'administration sur la base de l'objectif d'EBITDA du groupe. Si l'EBITDA seuil est atteint, la réalisation globale des objectifs se mesure à la réalisation des objectifs financiers et des thèmes liés à la Business Transformation (0–130%). Si l'EBITDA seuil n'est pas atteint, la réalisation globale des objectifs pour les membres de la Direction du groupe s'élève à 0% et aucune part variable liée au résultat n'est versée.

Établissement de la structure des objectifs

Sont déterminants pour le versement de la part liée au résultat



a) Objectifs financiers

Chaque année, en décembre, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs financiers déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue sont restés inchangés par rapport à l'année précédente dans le cadre de la poursuite de la stratégie d'entreprise. Les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification de l'exercice considéré. Les objectifs financiers comprennent le chiffre d'affaires net, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissement par rapport aux produits des activités ordinaires (marge EBITDA) ainsi qu'un indicateur des flux de trésorerie disponibles

(operating free cash flow proxy). Les membres de la Direction du groupe invités par Swisscom à siéger au Conseil d'administration de la filiale italienne Fastweb S.p.A. (Fastweb) sont, en outre, évalués sur la base des objectifs financiers de cette dernière.

Le comité Rémunération détermine la réalisation des objectifs financiers à l'aide d'une échelle définie pour chaque objectif, qui met en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. La réalisation d'un seul objectif peut varier entre 0% et 200%. La réalisation des objectifs financiers se détermine au moyen de la pondération des différents objectifs et ne peut dépasser 200% au total.

Pondération des objectifs financiers

Objectifs financiers	Pondération CEO, CFO et responsable IT, Network & Infrastructure	Pondération autres membres de la Direction du groupe
Chiffre d'affaires net	24%	30%
Marge d'EBITDA	24%	30%
Operating free cash flow proxy	32%	40%
Objectifs financiers Fastweb	20%	0%

b) Business Transformation

Les thèmes pertinents pour le succès à long terme de Swisscom sont regroupés sous l'appellation «Business Transformation». Ces thèmes, qui tiennent compte plus globalement de la performance à long terme de Swisscom, renforcent l'orientation de la rémunération sur les intérêts des actionnaires. L'évaluation de la performance opérationnelle intègre ainsi des indicateurs quantitatifs relatifs à la part de marché, à la stabilité du service et du réseau ainsi qu'à la réputation. Le thème Clients englobe la satisfaction de la clientèle, privée et commerciale, mesurée à l'aide du Net Promoter Score – un indicateur reconnu qui évalue la fidélité de la clientèle. Le thème Croissance est évalué au moyen d'indicateurs d'innovation et de la mise en œuvre de projets stratégiques. Enfin, le thème Durabilité contient des indicateurs relatifs à la satisfaction des collaborateurs et à la contribution de Swisscom à la protection de l'environnement

(réduction des émissions de CO₂ – critère ESG). Le système de rémunération reflète ainsi la responsabilité qui incombe à Swisscom de contribuer au développement positif de la société ainsi qu'à la protection de l'environnement. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport annuel. Des informations détaillées sur la contribution de Swisscom en faveur de la société et de l'environnement sont présentées dans le rapport sur la durabilité.

□ Voir rapport page 39

© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2022

Le comité Rémunération délibère sur la performance en matière de Business Transformation en s'appuyant sur les indicateurs et sur les écarts constatés par rapport à l'exercice précédent ou à la moyenne de plusieurs exercices. Il évalue le résultat selon sa propre appréciation, sur une échelle de +/- 0 à 20 points de pourcentage.

Thèmes Business Transformation

Assurer le succès à long terme

Business Transformation	Thèmes	Évaluation notamment sur la base de
Performance opérationnelle	- Part de marché - Stabilité - Réputation	- Indicateurs quantitatifs par thème - Moyenne pluriannuelle - Année précédente - Année en cours
Clients	Satisfaction de la clientèle, Net Promoter Score	
Croissance	Innovation, projets stratégiques	
Durabilité	- Collaborateurs - Environnement	

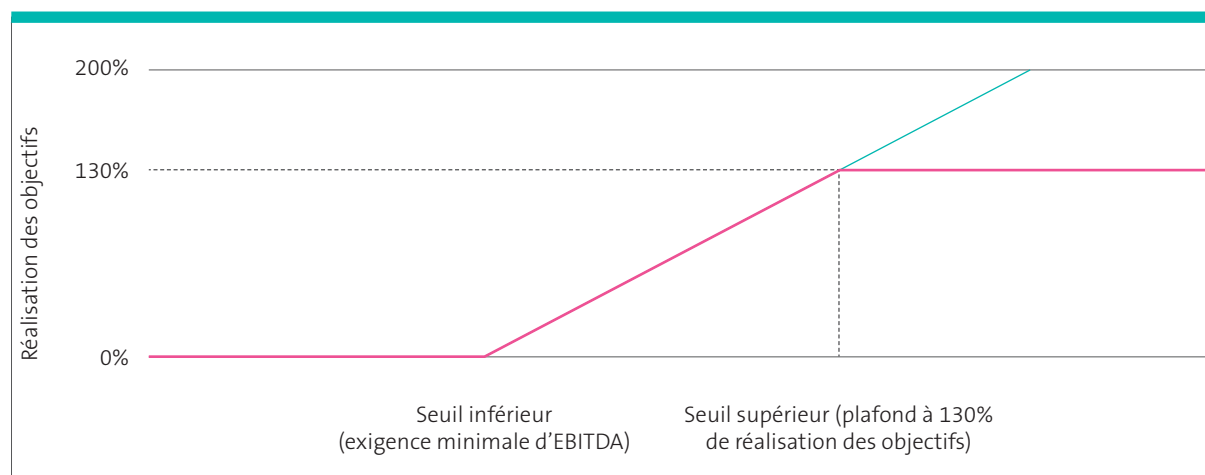
+/- 0 à 20 points de pourcentage sur la réalisation des objectifs financiers

c) Réalisation globale des objectifs

La réalisation globale des objectifs se calcule au moyen de la réalisation des objectifs financiers plus ou moins l'évaluation de la Business Transformation. Afin de s'assurer que la réalisation globale des objectifs définie reflète correctement la prestation du groupe et les intérêts des actionnaires en termes de création de valeur à long terme, le comité Rémunération peut, dans des situations extraordinaires, se fonder sur sa propre appréciation pour évaluer

la prestation effective du management. Il peut tenir compte de facteurs particuliers, comme des fluctuations monétaires, des effets financiers exceptionnels ou une évolution imprévisible du secteur ou du marché. La réalisation globale des objectifs est limitée à 130% au maximum. Sur la base de la réalisation globale des objectifs, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Seuils de réalisation globale des objectifs



Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en mars ou en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions Swisscom, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% au maximum. La part restante liée au résultat est versée en espèces. En cas de départ de la Direction du groupe en cours d'année, la

part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication du résultat du troisième trimestre. Au cours de l'exercice, trois membres de la Direction ont opté pour une part plus élevée en actions. Le nombre d'actions remises est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre

entier d'actions. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de résiliation des rapports de travail durant une période de blocage. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur du marché est calculée le jour de l'attribution. L'attribution pour l'exercice sous revue sera effectuée en mars 2023.

En mars 2022, les membres de la Direction du groupe se sont vu attribuer un total de 1 536 actions (année précédente: 1 454 actions) pour l'exercice 2021 à une valeur fiscale de CHF 468 (année précédente: CHF 423) par action, alors que la valeur de marché s'établissait à CHF 557 (année précédente: CHF 504).

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur www.pk-complan.ch). Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'une assurance risque décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse. Des informations complémentaires figurent dans la note 4.3 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport pages 151–156

Concernant la publication des prestations de services, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction

du groupe ont droit à un forfait de véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

3.3 Rémunération globale (auditée)

Le tableau ci-après présente la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2021 et 2022, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Les objectifs financiers ont été nettement dépassés au cours de l'exercice. Il en va de même, globalement, des attentes liées à la Business Transformation et plus particulièrement aux thèmes Clients et Durabilité. L'EBITDA seuil a été atteint. La réalisation globale des objectifs pertinente pour le versement de la part liée au résultat se monte à 120% pour le CEO et pour les autres membres de la Direction du groupe. Le Conseil d'administration a tenu compte des pannes de réseau pour fixer la réalisation des objectifs. Au cours de l'exercice sous revue, la part variable liée au résultat (total CHF 2 505 000) a atteint env. 87% du salaire de base (total CHF 2 878 000). La rémunération la plus élevée a été versée au CEO sortant, Urs Schaeppi. Elle a diminué de 8% par rapport à l'exercice précédent car en raison de son départ, le résultat en espèces variable a été versé à 100% et exclusivement en espèces. La diminution du total de la rémunération globale versée à la Direction du groupe est principalement due à la vacance du poste de responsable IT, Network & Infrastructure, intervenue après la nomination de Christoph Aeschlimann, précédemment titulaire de ce poste, comme CEO par intérim. Le total des rémunérations versées pour l'exercice 2022 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 8,7 mio approuvé par l'Assemblée générale 2021.

En milliers CHF	Total Direction du groupe 2022	Total Direction du groupe 2021	Dont Urs Schaeppi 2022	Dont Urs Schaeppi 2021
Salaire de base fixe en espèces	2 878	3 165	368	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 638	1 916	257	547
Part variable liée au résultat en actions ¹	867	853	–	217
Prestations de services et prestations en nature	121	118	7	17
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ²	480	526	59	146
Prestations de prévoyance	666	766	62	149
Rémunération globale	6 650	7 344	753	1 958
Rémunération après le départ de la Direction du groupe ³	1 053	1 026	1 053	–
Total des rémunérations des membres de la Direction du groupe, y compris des prestations accordées après le départ de la Direction du groupe	7 703	8 370	1 806	1 958

1 Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

2 Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

3 Rémunérations versées pour remplir des obligations contractuelles pendant la période de de préavis aux membres de la direction qui ont quitté leur poste au cours de l'exercice ou en 2021.

3.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille équivaut à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Le portefeuille prescrit est constitué sur quatre périodes d'attribution pour les membres de la Direction du groupe. À cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse

du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

3.5 Droits de participation des membres de la Direction du groupe (audité)

Aux 31 décembre 2021 et 2022, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2022	31.12.2021
Christoph Aeschlimann (CEO) ¹	713	422
Urs Schaeppi (CEO) ²	–	5 445
Eugen Stermetz ³	175	–
Klementina Pejic ⁴	256	–
Urs Lehner	1 231	1 019
Dirk Wierzbitzki	1 535	1 323
Total des actions des membres de la Direction du groupe	3 910	8 209

1 CEO depuis 1 juin 2022.

2 A quitté la Direction du groupe le 31 mai 2022.

3 Élu à la Direction du groupe le 1^{er} mars 2021.

4 Élu à la Direction du groupe le 1^{er} février 2021.

3.6 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Abstraction faite du salaire à payer pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom

peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contraires aux dispositions légales et réglementaires. Ils ne comportent pas de clause de prohibition de concurrence ni de clause de prise de contrôle.

4 Autres rémunérations

4.1 Indemnités pour activités supplémentaires (audité)

Swisscom peut attribuer aux membres du Conseil d'administration des rémunérations pour des activités dans des sociétés du groupe et pour des activités sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération de ce type n'a été versée.

📄 Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

4.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées (audité)

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration. De même, aucune rémunération de ce type n'a été attribuée à d'anciens membres de la Direction du groupe. En outre, Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

4.3 Octroi de prêts et de crédits (audité)

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2022, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres, anciens ou actuels, de la Direction du groupe ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe par conséquent aucune créance de ce genre en suspens.

5 Activités auprès d'autres entreprises

Les activités que les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe exercent auprès d'autres entreprises sont mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

📄 Voir rapport pages 69–73 (Conseil d'administration)

📄 Voir rapport pages 83–86 (Direction du groupe)

6 Représentation des sexes

Le Conseil d'administration respecte les exigences légales en matière de représentation des sexes au sein du conseil d'administration. Il s'efforce d'atteindre le seuil légal de 20% pertinent pour la Direction du groupe d'ici à l'expiration du délai transitoire, fin 2030.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen

Rapport sur l'audit du rapport de rémunération

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Swisscom SA (la société) pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022. Notre audit s'est limité aux indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 2.3, 2.5, 3.3, 3.5 et 4.1 à 4.3 des pages 91 à 103 du rapport de rémunération.

Selon notre appréciation, les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits dans le rapport de rémunération (pages 91 à 103) sont conformes à la loi suisse et aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NACH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des tableaux marqués de l'indication « contrôlé » dans le rapport de rémunération, des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur le rapport de rémunération ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux informations financières « contrôlées » dans le rapport de rémunération ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives au rapport de rémunération

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement d'un rapport de rémunération conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de rémunération ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
 Telefon: +41 58 792 44 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs du rapport de rémunération prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport de rémunération comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur agréée

Zürich, le 8 février 2023



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Comptes annuels consolidés

Comptes consolidés	Compte de résultat global consolidé	108
	État consolidé de la situation financière.....	109
	Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	110
	État consolidé de la variation des capitaux propres.....	111
Annexe aux comptes consolidés	1 Performance opérationnelle	
	1.1 Informations sectorielles	114
	1.2 Charges d'exploitation	120
	2 Gestion de capitaux et du risque financier	
	2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres.....	122
	2.2 Passifs financiers	124
	2.3 Contrats de location.....	127
	2.4 Résultat financier.....	131
	2.5 Gestion du risque financier	131
	3 Actifs et passifs opérationnels	
	3.1 Actif circulant net opérationnel.....	139
	3.2 Immobilisations corporelles	142
	3.3 Immobilisations incorporelles	144
	3.4 Goodwill	145
	3.5 Provisions et passifs éventuels.....	147
	4 Collaborateurs	
	4.1 Effectifs et charges de personnel	150
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants.....	151
	4.3 Régimes à prestations définies	151
	5 Périmètre de consolidation	
	5.1 Structure du groupe.....	158
	5.2 Modifications du périmètre de consolidation	158
	5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	159
	5.4 Sociétés du groupe.....	161
	6 Autres informations	
	6.1 Impôts sur le résultat.....	163
	6.2 Parties liées	166
	6.3 Autres principes comptables	167
	Rapport de l'organe de révision	168

Compte de résultat global consolidé

En mio CHF, sauf indications par action	Notes	2022	2021
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	1.1	11 112	11 183
Charges directes	1.2	(2 687)	(2 779)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 705)	(2 667)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 982)	(1 857)
Prestations propres activées et autres produits	1.2	668	598
Résultat d'exploitation avant amortissements		4 406	4 478
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 104)	(2 131)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(262)	(281)
Résultat opérationnel		2 040	2 066
Produits financiers	2.4	76	269
Charges financières	2.4	(148)	(173)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(5)	(10)
Résultat avant impôt sur le résultat		1 963	2 152
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(360)	(319)
Bénéfice net		1 603	1 833
Autres éléments du résultat global			
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	41	638
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	(38)	71
Postes pas recyclables dans le compte de résultat		3	709
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(96)	(75)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	(4)	(6)
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	–	2
Postes recyclables dans le compte de résultat		(100)	(79)
Autres éléments du résultat global		(97)	630
Résultat global			
Bénéfice net		1 603	1 833
Autres éléments du résultat global		(97)	630
Résultat global		1 506	2 463
Parts au bénéfice net et résultat global			
Actionnaires de Swisscom SA		1 602	1 832
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Bénéfice net		1 603	1 833
Actionnaires de Swisscom SA		1 505	2 462
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Résultat global		1 506	2 463
Bénéfice par action			
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	2.1	30,93	35,37

État consolidé de la situation financière

En mio CHF	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Actifs			
Liquidités		121	401
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 255	2 315
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	53	33
Autres actifs opérationnels	3.1	1 353	1 179
Autres actifs financiers		64	93
Actifs d'impôt exigible	6.1	2	2
Total des actifs courants		3 848	4 023
Immobilisations corporelles	3.2	10 811	10 771
Immobilisations incorporelles	3.3	1 741	1 714
Goodwill	3.4	5 172	5 157
Droits d'utilisation	2.3	1 992	2 134
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	26	30
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	78	66
Autres actifs financiers		747	691
Actifs de prévoyance	4.3	11	11
Actifs d'impôt différé	6.1	194	204
Total des actifs non courants		20 772	20 778
Total des actifs		24 620	24 801
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	2.2	547	559
Engagements de leasing	2.3	232	217
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 674	1 600
Autres passifs opérationnels	3.1	1 571	1 617
Provisions	3.5	88	118
Passifs d'impôt exigible	6.1	194	230
Total des passifs courants		4 306	4 341
Passifs financiers	2.2	5 455	5 886
Engagements de leasing	2.3	1 679	1 800
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	22	24
Provisions	3.5	1 071	1 031
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	85	95
Passifs d'impôt différé	6.1	831	811
Total des passifs non courants		9 143	9 647
Total des passifs		13 449	13 988
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	12 942	12 485
Différences de change	2.1	(1 960)	(1 864)
Réserves de couverture	2.1	(2)	2
Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA		11 168	10 811
Intérêts minoritaires		3	2
Total des capitaux propres		11 171	10 813
Total des passifs et des capitaux propres		24 620	24 801

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio CHF	Notes	2022	2021
Bénéfice net		1 603	1 833
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	360	319
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	5	10
Produits financiers	2.4	(76)	(269)
Charges financières	2.4	148	173
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 104	2 131
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	262	281
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(11)	(10)
Perte résultant de la cession d'immobilisations corporelles		3	–
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(134)	(120)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		106	112
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(10)	(11)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	(85)	65
Variation des provisions	3.5	31	(73)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	49	(9)
Paiements d'intérêts perçus		2	14
Paiements de dividendes perçus	5.3	2	1
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(62)	(81)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(44)	(44)
Paiements d'impôt sur le résultat	6.1	(378)	(279)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 876	4 044
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 289)	(2 270)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		15	17
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(67)	(42)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	5.2	–	1
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(2)	(3)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	–	149
Dépenses pour autres actifs financiers		(142)	(73)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		68	120
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(13)	(19)
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 430)	(2 120)
Constitution de passifs financiers	2.2	209	350
Remboursement de passifs financiers	2.2	(535)	(792)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(240)	(259)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux intérêts minoritaires		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	5.2	(14)	–
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		–	(14)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 721)	(1 856)
(Diminution nette) augmentation nette des liquidités		(275)	68
Liquidités au 1 ^{er} janvier		401	340
Effet de conversion de la trésorerie en monnaies étrangères		(5)	(7)
Liquidités au 31 décembre		121	401

État consolidé de la variation des capitaux propres

En mio CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2021	52	136	11 085	(1 791)	8	9 490	1	9 491
Bénéfice net	–	–	1 832	–	–	1 832	1	1 833
Autres éléments du résultat global	–	–	709	(73)	(6)	630	–	630
Résultat global	–	–	2 541	(73)	(6)	2 462	1	2 463
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(1)	–	–	(1)	1	–
Solde au 31 décembre 2021	52	136	12 485	(1 864)	2	10 811	2	10 813
Bénéfice net	–	–	1 602	–	–	1 602	1	1 603
Autres éléments du résultat global	–	–	3	(96)	(4)	(97)	–	(97)
Résultat global	–	–	1 605	(96)	(4)	1 505	1	1 506
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(8)	–	–	(8)	1	(7)
Solde au 31 décembre 2022	52	136	12 942	(1 960)	(2)	11 168	3	11 171

Annexe aux comptes consolidés

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

Informations générales et modifications des principes comptables

Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom») commercialise des services de télécommunications. Il exerce ses activités essentiellement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est sise à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse est la suivante: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes consolidés le 8 février 2023. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 28 mars 2023.

Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période de rapport est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans l'annexe.

Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Ceci s'applique particulièrement aux postes suivants.

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois au cours de l'exercice sous revue

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 3	Renvoi au cadre de référence
Amendements apportés à IAS 16	Immobilisations corporelles: produit de la vente avant l'utilisation prévue
Amendements apportés à IAS 37	Contrats déficitaires: coût d'exécution du contrat
Divers	Amendements aux normes IFRS 2018–2020

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Swisscom applique les amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune incidence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2023 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

1 Performance opérationnelle

Ce chapitre explique la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

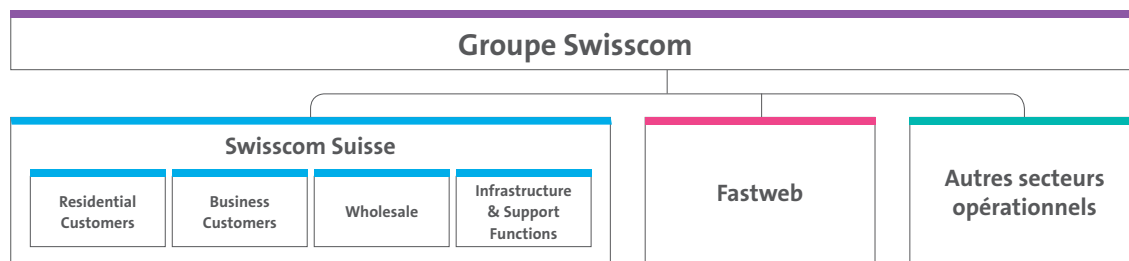
1.1 Informations sectorielles

Changements dans le compte rendu des secteurs

Swisscom a simplifié sa facturation interne au 1^{er} janvier 2022. Les frais des appels en itinérance et de terminaison sur les réseaux d'autres opérateurs de télécommunications ne sont plus facturés aux secteurs Residential Customers et Business Customers et restent dans le secteur Wholesale. En parallèle, les produits de terminaison sur le réseau de Swisscom ne sont plus crédités aux secteurs Residential Customers et Business Customers, mais restent également dans le secteur Wholesale. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2022, Swisscom a réaffecté certaines divisions au sein de Swisscom Suisse aux divers secteurs. Les chiffres de l'exercice précédent sont modifiés comme suit.

En mio CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Chiffre d'affaires net			
Exercice 2021			
Residential Customers	4 592	(47)	4 545
Business Customers	3 058	(27)	3 031
Wholesale	971	(317)	654
Infrastructure & Support Functions	76	–	76
Élimination	(464)	391	(73)
Swisscom Suisse	8 233	–	8 233
Fastweb	2 583	–	2 583
Autres secteurs opérationnels	1 033	–	1 033
Élimination	(666)	–	(666)
Chiffre d'affaires net total	11 183	–	11 183
Résultat sectoriel			
Exercice 2021			
Residential Customers	2 676	145	2 821
Business Customers	1 189	88	1 277
Wholesale	524	(227)	297
Infrastructure & Support Functions	(2 644)	(6)	(2 650)
Élimination	1	–	1
Swisscom Suisse	1 746	–	1 746
Fastweb	197	–	197
Autres secteurs opérationnels	99	–	99
Élimination	(20)	–	(20)
Total résultat sectoriel	2 022	–	2 022

Informations générales



Secteur	Activité
Residential Customers	Le segment des Residential Customers propose aux clients privés des services basés sur les réseaux mobiles et fixes en Suisse, tels que la téléphonie, le haut débit, la télévision et les offres de communications mobiles. Le secteur comprend en outre la vente d'équipements terminaux.
Business Customers	Le segment Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les entreprises en Suisse. Son offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.
Wholesale	Ce segment comprend l'utilisation du réseau fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à haut débit et les services d'accès réglementés au réseau d'accès.
Infrastructure & Support Functions	Le secteur Infrastructure & Support Functions est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. Infrastructure & Support Functions englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
Fastweb	Fastweb fournit des services à haut débit et mobiles à des clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. L'offre comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de téléphonie mobile. Pour les clients commerciaux, Fastweb propose des solutions TIC complètes.
Autres secteurs opérationnels	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localssearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

Le rapport s'articule autour des secteurs suivants: Residential Customers, Business Customers, Wholesale et Infrastructure & Support Functions – regroupés sous Swisscom Suisse –, Fastweb et Autres secteurs opérationnels.

Pour ses prestations, le secteur Infrastructure & Support Functions ne facture aucun frais de réseau ni aucune commission de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Élimination». Le résultat sectoriel de la colonne «Élimination» de CHF -79 mio (exercice précédent: CHF -20 mio) comporte des charges de CHF 53 mio (exercice précédent: produit de CHF 14 mio) au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19.

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements de CHF 20 mio (exercice précédent: CHF 23 mio) sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance, les dépréciations des droits d'utilisation de CHF 1 mio dans l'exercice précédent ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentées comme charges directes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de la période d'utilisation. Si les critères selon IFRS 16 sont remplis, ils sont classés comme contrat de location. Les paiements de droits d'usage (IRU) versés d'avance sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. En 2022, des paiements d'IRU de CHF 20 mio (exercice précédent: CHF 16 mio) sont enregistrés.

Dans certains cas, Swisscom Suisse vend des téléphones cellulaires à un tarif subventionné dans le cadre d'une offre combinée avec un contrat Mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'en suit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiquées au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

Informations sectorielles 2022

2022, en mio de CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 511	1 150	—	—	5 661
Grandes entreprises	3 098	1 019	417	—	4 534
Clients Wholesale	601	316	—	—	917
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 210	2 485	417	—	11 112
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	8	621	(689)	—
Chiffre d'affaires net	8 270	2 493	1 038	(689)	11 112
Charges directes	(1 799)	(879)	(76)	67	(2 687)
Charges indirectes	(2 988)	(757)	(802)	528	(4 019)
Résultat sectoriel avant amortissement	3 483	857	160	(94)	4 406
Charges de location	(218)	(57)	(10)	(1)	(286)
Amortissement	(1 489)	(602)	(49)	16	(2 124)
Résultat sectoriel	1 776	198	101	(79)	1 996
Intérêts sur engagements de leasing					44
Résultat d'exploitation					2 040
Produits financiers et charges financières, nets					(72)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					(5)
Résultat avant impôt sur le résultat					1 963
Charge d'impôt sur le résultat					(360)
Bénéfice net					1 603
Résultat sectoriel avant amortissement	3 483	857	160	(94)	4 406
Investissements	(1 698)	(619)	(34)	42	(2 309)
Charges de location	(218)	(57)	(10)	(1)	(286)
Operating free cash flow proxy	1 567	181	116	(53)	1 811

Informations sectorielles 2022 de Swisscom Suisse

2022, en mio de CHF	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 006	840	—	—	—	2 846
Mobile	1 855	748	—	—	—	2 603
Services de télécommunications	3 861	1 588	—	—	—	5 449
Services de solutions	—	1 181	—	—	—	1 181
Marchandises	518	313	—	—	—	831
Wholesale	—	—	601	—	—	601
Autres chiffres d'affaires	132	(1)	—	17	—	148
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 511	3 081	601	17	—	8 210
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	16	48	11	54	(69)	60
Chiffre d'affaires net	4 527	3 129	612	71	(69)	8 270
Charges directes	(878)	(765)	(308)	(8)	160	(1 799)
Charges indirectes	(674)	(980)	(13)	(1 229)	(92)	(2 988)
Résultat sectoriel avant amortissement	2 975	1 384	291	(1 166)	(1)	3 483
Charges de location	(40)	(30)	(1)	(149)	2	(218)
Amortissement	(60)	(76)	—	(1 352)	(1)	(1 489)
Résultat sectoriel	2 875	1 278	290	(2 667)	—	1 776
Investissements	(55)	(47)	—	(1 596)	—	(1 698)

Informations sectorielles 2021

2021, en mio CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 529	1 233	—	—	5 762
Grandes Entreprises	3 004	1 057	431	—	4 492
Wholesale clients	644	285	—	—	929
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 177	2 575	431	—	11 183
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	56	8	602	(666)	—
Chiffre d'affaires net	8 233	2 583	1 033	(666)	11 183
Charges directes	(1 826)	(933)	(72)	52	(2 779)
Charges indirectes	(2 954)	(758)	(795)	581	(3 926)
Résultat sectoriel avant amortissement	3 453	892	166	(33)	4 478
Charges de location	(232)	(58)	(11)	—	(301)
Amortissement	(1 475)	(637)	(56)	13	(2 155)
Résultat sectoriel	1 746	197	99	(20)	2 022
Intérêts sur engagements de leasing					44
Résultat d'exploitation					2 066
Produits financiers et charges financières, nets					96
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					(10)
Résultat avant impôt sur le résultat					2 152
Charge d'impôt sur le résultat					(319)
Bénéfice net					1 833
Résultat sectoriel avant amortissement	3 453	892	166	(33)	4 478
Investissements	(1 642)	(649)	(41)	46	(2 286)
Charges de location	(232)	(58)	(11)	—	(301)
Operating free cash flow proxy	1 579	185	114	13	1 891

Informations sectorielles 2021 de Swisscom Suisse

2021, en mio CHF, ajusté	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 001	866	—	—	—	2 867
Mobile	1 854	777	—	—	—	2 631
Services de télécommunications	3 855	1 643	—	—	—	5 498
Services de solutions	—	1 111	—	—	—	1 111
Marchandises	544	228	—	—	—	772
Wholesale	—	—	644	—	—	644
Autres chiffres d'affaires	130	—	—	22	—	152
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 529	2 982	644	22	—	8 177
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	16	49	10	54	(73)	56
Chiffre d'affaires net	4 545	3 031	654	76	(73)	8 233
Charges directes	(941)	(712)	(339)	(7)	173	(1 826)
Charges indirectes	(688)	(944)	(17)	(1 206)	(99)	(2 954)
Résultat sectoriel avant amortissement	2 916	1 375	298	(1 137)	1	3 453
Charges de location	(40)	(31)	(1)	(160)	—	(232)
Amortissement	(55)	(67)	—	(1 353)	—	(1 475)
Résultat sectoriel	2 821	1 277	297	(2 650)	1	1 746
Investissements	(40)	(42)	—	(1 560)	—	(1 642)

Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio CHF	2022		2021	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 627	16 103	8 579	15 984
Italie	2 485	3 629	2 575	3 811
Autres pays	—	10	29	11
Non attribué	—	1 030	—	972
Total	11 112	20 772	11 183	20 778

Informations relatives aux produits et services

En mio CHF	2022	2021
Services de télécommunications	7 538	7 673
Services de solutions	1 181	1 111
Marchandises	894	851
Wholesale	917	942
Autres chiffres d'affaires	582	606
Chiffre d'affaires net total	11 112	11 183

Principes comptables

Services de télécommunications

Les services de télécommunications englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales effectuées par les clients de Swisscom en Suisse et à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont également réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de douze ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. À cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service. Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option, un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Les frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où elles ont lieu.

Solutions de télécommunications

Les prestations liées aux solutions de communications et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance. Les contreparties variables sont seulement prises en compte dans le prix de transaction s'il est fortement probable qu'aucune annulation significative de chiffre d'affaires n'aura lieu dans le futur.

Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Étant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et comptabilisé sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

1.2 Charges d'exploitation

Charges directes

En mio CHF	2022	2021
Appareils de télécommunications et marchandises diverses	977	965
Services acquis	705	730
Coûts d'obtention de contrats	222	219
Coûts d'exécution de contrats	86	101
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	308	338
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	389	426
Total des charges directes	2 687	2 779

Charges indirectes

En mio CHF	2022	2021
Charges salariales et sociales	2 637	2 580
Autres charges de personnel	68	87
Total des charges de personnel¹	2 705	2 667
Charges informatiques	267	257
Charges d'entretien	303	284
Charges d'énergie	152	120
Charges de publicité et de vente	193	201
Charges de conseil et collaborateurs externes	117	127
Services call center acquis	129	139
Charges administratives	49	59
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	42	64
Autres charges d'exploitation	730	606
Total des autres charges d'exploitation	1 982	1 857
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(485)	(432)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(54)	(60)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	(11)
Autres produits	(118)	(95)
Total des prestations propres activées et des autres produits	(668)	(598)
Total des charges indirectes	4 019	3 926

1 Voir note 4.1.

Les autres charges d'exploitation comprennent entre autres la constitution de provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles. Voir note 3.5.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel liées à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

Principes comptables

Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. De plus, Swisscom rembourse au distributeur les subventions sur les équipements terminaux que le distributeur accorde au client lorsque celui-ci souscrit en même temps un abonnement de communication mobile Swisscom. Les frais concernés sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de réalisation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box de Swisscom afin d'utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés dans le résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux et des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées dans le chapitre suivant. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres

Endettement

La situation d'endettement de Swisscom respecte la limitation du rapport entre l'endettement net et le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) fixée dans les objectifs financiers du Conseil fédéral. Par ailleurs, Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation. Au cours de l'exercice, le Conseil fédéral a ajusté les objectifs financiers de Swisscom et défini la limitation de l'endettement net à 2,4x l'EBITDA. Auparavant, la limitation applicable était un endettement net hors engagements de leasing de 2,1x l'EBITDA après charge de location.

L'endettement net se compose des passifs financiers et des engagements de leasing, déduction faite des liquidités, des instruments d'emprunt cotés, des actifs financiers liés aux financements et des autres placements financiers à court terme. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA se présente comme suit.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Endettement net	7 374	7 706
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 406	4 478
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,7	1,7

Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Capitaux propres	11 171	10 813
Total des actifs	24 620	24 801
Quote-part des capitaux propres en %	45,4	43,6

Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de cash flow. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 7846 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2021 et 2022, Swisscom SA a versé les dividendes suivants.

En mio CHF ou comme indiqué	2022	2021
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Pour l'exercice 2022, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 28 mars 2023. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1140 mio au total. Le versement du dividende est prévu pour le 4 avril 2023.

Bénéfice par action

En mio CHF ou comme indiqué	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 602	1 832
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 968	51 801 334
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	30,93	35,37

Informations complémentaires sur les capitaux propres

Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2022

En mio CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1^{er} janvier 2022	12 485	(1 864)	2	10 623	2	10 625
Bénéfice net	1 602	–	–	1 602	1	1 603
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	48	–	–	48	–	48
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(37)	–	–	(37)	–	(37)
Impôt sur le résultat	(8)	–	–	(8)	–	(8)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	3	–	–	3	–	3
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(103)	–	(103)	–	(103)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(5)	(5)	–	(5)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	–	–	–	–
Impôt sur le résultat	–	7	1	8	–	8
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(96)	(4)	(100)	–	(100)
Autres éléments du résultat global	3	(96)	(4)	(97)	–	(97)
Résultat global	1 605	(96)	(4)	1 505	1	1 506
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(8)	–	–	(8)	1	(7)
Solde au 31 décembre 2022	12 942	(1 960)	(2)	10 980	3	10 983

Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2021

En mio CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1^{er} janvier 2021	11 085	(1 791)	8	9 302	1	9 303
Bénéfice net	1 832	–	–	1 832	1	1 833
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	777	–	–	777	–	777
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	84	–	–	84	–	84
Impôt sur le résultat	(152)	–	–	(152)	–	(152)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	709	–	–	709	–	709
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(107)	–	(107)	–	(107)
Pertes issues de la conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères reclassés dans le compte de résultat	–	25	–	25	–	25
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(7)	(7)	–	(7)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	7	1	8	–	8
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(73)	(6)	(79)	–	(79)
Autres éléments du résultat global	709	(73)	(6)	630	–	630
Résultat global	2 541	(73)	(6)	2 462	1	2 463
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(1)	–	–	(1)	1	–
Solde au 31 décembre 2021	12 485	(1 864)	2	10 623	2	10 625

2.2 Passifs financiers

En mio CHF	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	6 445	7 042
Constitution de prêts bancaires	38	221
Constitution d'emprunts obligataires	–	100
Constitution de placements privés	170	–
Constitution d'autres passifs financiers	1	29
Constitution de passifs financiers	209	350
Remboursement de prêts bancaires	–	(192)
Remboursement d'emprunts obligataires	(500)	(544)
Remboursement d'autres passifs financiers	(35)	(56)
Remboursement de passifs financiers	(535)	(792)
Charges d'intérêts	62	63
Paielements d'intérêts	(62)	(81)
Conversion de monnaies étrangères	(64)	(88)
Variation de la juste valeur	(38)	(25)
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	18	6
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises ¹	(2)	(10)
Autres variations	(31)	(20)
Solde au 31 décembre	6 002	6 445
Prêts bancaires	512	488
Emprunts obligataires	4 886	5 564
Placements privés	322	151
Instruments financiers dérivés ²	129	64
Autres passifs financiers	153	178
Total des passifs financiers	6 002	6 445
Dont passifs financiers courants	547	559
Dont passifs financiers non courants	5 455	5 886

1 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

2 Voir note 2.5.

Limites de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit garanties d'un montant de CHF 1000 mio et CHF 1200 mio, d'une durée allant jusqu'à 2027 et 2028, respectivement. La limite de crédit de CHF 1000 mio est un prêt lié au développement durable (Sustainability Linked Loan). Le niveau de la marge de ce crédit est corrélé à la réalisation d'objectifs de développement durable définis pour Swisscom. Au 31 décembre 2022, ces deux limites de crédit étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Prêts bancaires

En mio CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2022	31.12.2021
Prêts bancaires en EUR ^{1, 3}	2021–2023	200	Euribor +0,63%	2,47%	198	207
Prêts bancaires en USD ¹	2022–2023	16	4,65%	–0,63%	15	–
Prêts bancaires en USD ¹	2022–2023	25	4,75%	–0,94%	23	–
Prêts bancaires en EUR ^{2, 3}	2017–2024	150	0,67%	0,67%	148	155
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	58	8,30%	4,62%	69	68
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	51	7,65%	4,63%	59	58
Total des prêts bancaires					512	488

1 À taux d'intérêt variable.

2 À taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2022, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire ou mensuelle de USD 41 mio et CHF 38 mio respectivement (exercice précédent: néant). Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un prêt bancaire à hauteur de EUR 200 mio (CHF 207 mio) d'une durée allant jusqu'à 2023. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 350 mio (CHF 351 mio) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Emprunts obligataires

En mio CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2022	31.12.2021
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	–	503
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174) ²	2015–2023	250	0,25%	1,02% ³	251	252
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691)	2015–2025	500	1,75%	1,76% ⁴	465	537
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	201	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557) ¹	2018–2026	500	1,13%	1,25%	491	515
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783) ²	2016–2027	200	0,38%	1,78% ³	184	203
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	350	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	201	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	150	151
Emprunt obligataire en EUR (ISIN: XS21692434791)	2020–2028	500	0,38%	0,53%	488	511
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	201	201
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0515152467)	2020–2031	100	0,13%	0,15%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	300	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	233
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH1112455766)	2021–2033	100	0,25%	0,27%	100	100
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0580291968)	2020–2034	100	0,25%	0,27%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) ²	2015/ 2018–2035	300	1,00%	1,04% ³	281	314
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	125
Total des emprunts obligataires					4 886	5 564

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 575 mio destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture par des swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au troisième trimestre 2022, Swisscom a remboursé un emprunt de CHF 500 mio à son échéance. Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un emprunt Green Bond d'un montant nominal de CHF 100 mio, avec un coupon de 0,25% et une échéance allant jusqu'en 2033. Les fonds obtenus ont été utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom.

Placements privés

En mio CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2022	31.12.2021
Placements privés en CHF	2022–2027	170	1,71%	1,71%	171	–
Placements privés en CHF	2016–2031	150	0,56%	0,56%	151	151
Total placements privés					322	151

Au troisième trimestre 2022, Swisscom a effectué un placement privé de CHF 170 mio d'une durée allant jusqu'à 2027. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Un autre placement privé existant de CHF 150 mio a une durée allant jusqu'à 2031. Le remboursement des placements privés peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Autres passifs financiers

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 153 mio (exercice précédent: CHF 178 mio), qui se compose principalement de prêts.

2.3 Contrats de location

Preneur de leasing

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antennes et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme contrats de location selon l'IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau fixe et utilise leurs lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'opérations de crédit-bail n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 85 mio (exercice précédent: CHF 95 mio). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

En mio CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au 1^{er} janvier 2021	2 172	1 046	10	3 228
Acquisitions	261	47	9	317
Cessions	(78)	(12)	(1)	(91)
Vente de filiales	(1)	–	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(13)	(43)	–	(56)
Solde au 31 décembre 2021	2 341	1 038	18	3 397
Acquisitions	203	37	9	249
Cessions	(129)	(10)	(2)	(141)
Regroupements d'entreprises	7	–	–	7
Conversion de monnaies étrangères	(12)	(44)	–	(56)
Solde au 31 décembre 2022	2 410	1 021	25	3 456
Cumul des amortissements et des dépréciations				
Solde au 1^{er} janvier 2021	(601)	(485)	(4)	(1 090)
Amortissements	(223)	(53)	(4)	(280)
Dépréciations	(1)	–	–	(1)
Cessions	71	12	1	84
Conversion de monnaies étrangères	3	21	–	24
Solde au 31 décembre 2021	(751)	(505)	(7)	(1 263)
Amortissements	(206)	(50)	(6)	(262)
Cessions	24	10	2	36
Conversion de monnaies étrangères	3	22	–	25
Solde au 31 décembre 2022	(930)	(523)	(11)	(1 464)
Valeur comptable nette				
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	1 480	498	14	1 992
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	1 590	533	11	2 134
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2021	1 571	561	6	2 138

Engagements de leasing

En mio CHF	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	2 017	1 988
Acquisitions	249	317
Charges d'intérêts	44	44
Paiements	(284)	(303)
Cessions	(98)	(7)
Regroupements d'entreprises	7	–
Conversion de monnaies étrangères	(24)	(22)
Solde au 31 décembre	1 911	2 017
Terrains et bâtiments	1 565	1 653
Installations techniques	329	349
Autres contrats de location	17	15
Total des engagements de leasing¹	1 911	2 017
Dont engagements de leasing courants	232	217
Dont engagements de leasing non courants	1 679	1 800

1 L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

Produits et charges provenant des contrats de location

En mio CHF	2022	2021
Chiffre d'affaires		
Produits résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	202	189
Produits résultant des contrats de sous-location	3	6
Autres produits		
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	10	11
Produits financiers		
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	1	2
Charges directes		
Charges de location d'actifs de faible valeur	(94)	(110)
Amortissements et dépréciations		
Amortissement des droits d'utilisation	(262)	(280)
Dépréciation des droits d'utilisation	–	(1)
Charges financières		
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(44)

Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunications des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme des contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent aux 31 décembre 2021 et 2022 comme suit.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dans un délai d'1 an	53	33
Entre 1 et 2 ans	29	24
Entre 2 et 3 ans	8	7
Entre 3 et 4 ans	6	6
Entre 4 et 5 ans	5	4
Après 5 ans	31	26
Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement	132	100
Produits d'intérêts futurs	(1)	(1)
Total des créances au titre des contrats de location-financement	131	99
Dont créances courantes des contrats de location-financement	53	33
Dont créances non courantes des contrats de location-financement	78	66

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent comme suit aux 31 décembre 2021 et 2022.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dans un délai d'1 an	45	44
Entre 1 et 2 ans	41	40
Entre 2 et 3 ans	40	39
Entre 3 et 4 ans	39	39
Entre 4 et 5 ans	38	38
Après 5 ans	39	38
Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple	242	238

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent comprendre une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

Principes comptables

Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou une partie de contrat qui octroie le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pendant une période convenue, en échange d'une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructures de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre un contrat de location-financement et un contrat de location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location pour la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Les paiements supplémentaires non actualisés des options de renouvellement, qui ne sont actuellement pas compris dans les engagements de leasing, ne peuvent être estimés – en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans au maximum et des développements technologiques.

2.4 Résultat financier

En mio CHF	2022	2021
Produits d'intérêts des actifs financiers	4	3
Produits d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle ³	1	—
Gains de change	—	14
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	66	21
Bénéfice résultant de la cession des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²	—	219
Autres produits financiers	5	12
Total des produits financiers	76	269
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(62)	(63)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(44)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle ³	—	(1)
Pertes de change	(9)	—
Intérêts et ajustements de la valeur actuelle des provisions ⁴	(18)	(32)
Autres charges financières	(15)	(33)
Total des charges financières	(148)	(173)
Produits financiers et charges financières, nets	(72)	96
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(44)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(58)	(60)

1 Voir note 2.5.

2 Voir note 5.3.

3 Voir note 4.3.

4 Voir note 3.5.

2.5 Gestion du risque financier

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après.

Risque	Source	Réduction des risques
Risques de change	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	- Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel) - Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) - Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change
Risques de taux d'intérêt	Les risques de taux d'intérêt résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable et la durée de la dette financière
Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	- Directive sur les exigences relatives aux contreparties - Limites désignées par contrepartie - Utilisation de contrats de compensation selon l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) - Utilisation de collateral agreements
Risque de liquidité	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	- Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes - Deux limites de crédit bancaire garanties pour un montant total de CHF 2 200 mio

Risques de change

Aux 31 décembre 2021 et 2022, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants.

En mio CHF	31.12.2022		31.12.2021	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	32	8	11	14
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	10	13	6	7
Autres actifs financiers	16	425	13	403
Passifs financiers	(1 872)	(270)	(1 931)	(217)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(57)	(46)	(60)	(41)
Exposition nette aux valeurs comptables	(1 871)	130	(1 961)	166
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(210)	(242)	(15)	(219)
Exposition nette avant opérations de couverture	(2 081)	(112)	(1 976)	(53)
Contrats à terme sur devises	314	242	–	219
Swaps de devises	103	(5)	131	(36)
Swaps de change	493	–	517	–
Opérations de couverture	910	237	648	183
Exposition nette	(1 171)	125	(1 328)	130

Au 31 décembre 2022, Swisscom détient des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1350 mio (CHF 1330 mio) (exercice précédent: EUR 1350 mio; CHF 1395 mio), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 64 mio (exercice précédent: CHF 61 mio) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2022 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2022, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 368 mio.

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. L'analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatives aux postes de l'état de la situation financière ¹	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
31.12.2022				
Volatilité EUR 6,15%	115	(56)	13	–
Volatilité USD 8,12%	(11)	–	20	(20)
31.12.2021				
Volatilité EUR 5,02%	98	(32)	1	–
Volatilité USD 6,24%	(10)	2	14	(14)

¹ Sans comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Passifs financiers portant intérêt fixe	5 648	6 050
Passifs financiers portant intérêt variable	235	230
Total des passifs financiers portant intérêt	5 883	6 280
Actifs financiers portant intérêt fixe	(274)	(275)
Actifs financiers portant intérêt variable	(406)	(584)
Total des actifs financiers portant intérêt	(680)	(859)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	5 203	5 421
Portant intérêt variable	(171)	(354)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 068	1 092
Portant intérêt variable, net	897	738
Portant intérêt fixe	5 374	5 775
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 068)	(1 092)
Portant intérêt fixe, net	4 306	4 683
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	5 203	5 421

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base a une incidence de CHF 9 mio sur le compte de résultat (exercice précédent: CHF 7 mio). Elle n'a aucune incidence sur les capitaux propres aux 31 décembre 2021 et 2022.

Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, les créances au titre des contrats de location-financement ni les actifs contractuels) se décompose de la manière suivante.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités	121	401
Actifs évalués au coût amorti	419	356
Instruments financiers dérivés	5	19
Autres actifs évalués à la juste valeur	4	2
Valeur comptable totale des actifs financiers	549	778

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
AAA	39	118
AA- à AA+	293	530
A- à A+	160	75
BBB- à BBB+	28	11
Sans notation	29	44
Total	549	778

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à minimiser les défaillances. Elle vérifie la solvabilité des nouveaux clients et prescrit les échéances de paiement maximales pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, Swisscom répartit les clients par groupes en fonction de leur solvabilité. À cet égard, elle opère une distinction entre les clients privés et les clients commerciaux. Swisscom prend également en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné opère. La répartition des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs sur contrat entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Valeur nominale		
Residential Customers	905	868
Business Customers	572	559
Wholesale	201	186
Infrastructure & Support Functions	22	36
Swisscom Suisse	1 700	1 649
Fastweb	671	821
Autres secteurs opérationnels	182	170
Total de la valeur nominale	2 553	2 640
Corrections de valeur		
Residential Customers	(52)	(51)
Business Customers	(10)	(22)
Wholesale	(2)	(4)
Infrastructure & Support Functions	–	(1)
Swisscom Suisse	(64)	(78)
Fastweb	(35)	(48)
Autres secteurs opérationnels	(23)	(25)
Total des corrections de valeur	(122)	(151)
Total de la valeur nominale moins corrections de valeur	2 431	2 489

Au 31 décembre 2022, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposaient comme suit.

En mio CHF	31.12.2022		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,49%	1 627	(8)
Échues jusqu'à 3 mois	3,71%	755	(28)
Échues 4 à 6 mois	39,02%	41	(16)
Échues 7 à 12 mois	27,16%	81	(22)
Échues plus de 1 an	97,96%	49	(48)
Total	4,78%	2 553	(122)

Au 31 décembre 2021, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposaient comme suit.

En mio CHF	31.12.2021		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,30%	1 657	(5)
Échues jusqu'à 3 mois	3,80%	789	(30)
Échues 4 à 6 mois	40,82%	49	(20)
Échues 7 à 12 mois	45,83%	48	(22)
Échues plus de 1 an	76,29%	97	(74)
Total	5,72%	2 640	(151)

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit.

En mio CHF	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	151	164
Constitution de corrections de valeur	63	87
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(69)	(66)
Reprise de corrections de valeur non nécessaires	(21)	(23)
Vente de filiales	–	(9)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(2)
Solde au 31 décembre	122	151

Risque de liquidité

Échéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
31.12.2022						
Prêts bancaires	512	544	245	155	12	132
Emprunts obligataires	4 886	5 148	292	541	1 806	2 509
Placements privés	322	342	4	4	181	153
Instruments financiers dérivés	129	112	12	8	75	17
Autres passifs financiers	153	153	24	18	22	89
Engagements de leasing	1 911	2 267	274	231	541	1 221
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 674	1 674	1 588	14	72	–
Total	9 587	10 240	2 439	971	2 709	4 121

En mio CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
31.12.2021						
Prêts bancaires	488	526	7	214	173	132
Emprunts obligataires	5 564	5 779	556	293	1 832	3 098
Placements privés	151	158	1	1	2	154
Instruments financiers dérivés	64	61	(1)	(3)	28	37
Autres passifs financiers	178	178	27	45	20	86
Engagements de leasing	2 017	2 680	261	245	600	1 574
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 600	1 600	1 517	70	13	–
Total	10 062	10 982	2 368	865	2 668	5 081

Instruments financiers dérivés

En mio CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	—	19	(39)	—
Swaps de devises en EUR	493	517	—	—	(79)	(2)
Total des couvertures de juste valeur	1 068	1 092	—	19	(118)	(2)
Contrats à terme sur devises en USD	153	166	—	—	(7)	(2)
Contrats à terme sur devises en EUR	247	—	1	—	—	—
Total des couvertures de flux de trésorerie	400	166	1	—	(7)	(2)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	120	200	2	—	—	(58)
Swaps de devises en USD	194	36	1	—	—	—
Swaps de devises en EUR	111	131	—	—	—	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	89	53	—	—	(4)	(1)
Contrats à terme sur devises en EUR	67	—	1	—	—	—
Total des autres instruments financiers dérivés	581	420	4	—	(4)	(60)
Total des instruments financiers dérivés	2 049	1 678	5	19	(129)	(64)
Dont des instruments financiers dérivés courants			3	1	(11)	(4)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			2	18	(118)	(60)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de change, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD et en EUR, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change souscrits par Swisscom étaient concernés par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse est passée du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. L'EURIBOR a été réformé dans la zone euro, et l'ESTR a remplacé l'EONIA. En 2021, Swisscom a modifié le taux d'intérêt de référence pour des swaps de taux d'intérêt à hauteur de CHF 775 mio et pour des swaps de change à hauteur de EUR 500 mio.

Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances et des dettes résultant de la vente ou de l'achat de biens et de prestations de services ni d'autres créances et passifs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio CHF	31.12.2022		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Instruments d'emprunt cotés	285	245	1
Autres actifs financiers	134	134	2
Au coût amorti	419	379	
Instruments de capitaux propres	4	4	1
Instruments de capitaux propres	379	379	3
À la juste valeur sans effet sur le résultat	383	383	
Prêts	4	4	2
Instruments financiers dérivés	5	5	2
Comptabilisés en résultat à la valeur vénale	9	9	
Total autres actifs financiers	811	771	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	512	508	2
Emprunts obligataires	4 886	4 497	1
Placements privés	322	300	2
Instruments financiers dérivés	129	129	2
Autres passifs financiers	153	145	2
Total des passifs financiers	6 002	5 579	

En mio CHF	31.12.2021		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	57	57	2
Instruments de dette cotés	278	273	1
Prêts	21	21	2
Au coût amorti	356	351	
Instruments de capitaux propres	26	26	1
Instruments de capitaux propres	381	381	3
À la juste valeur sans effet sur le résultat	407	407	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	19	19	2
Comptabilisés en résultat à la valeur vénale	21	21	
Total autres actifs financiers	784	779	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	488	514	2
Emprunts obligataires	5 564	5 717	1
Placements privés	151	154	2
Instruments financiers dérivés	64	64	2
Autres passifs financiers	178	187	2
Total des passifs financiers	6 445	6 636	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 291 mio (exercice précédent: CHF 284 mio), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.

Principes comptables

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

Évaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants.

- **Niveau 1:** cours de bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes du niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. Leur juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

3 Actifs et passifs opérationnels

Ce chapitre présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et passifs éventuels.

3.1 Actif circulant net opérationnel

Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio CHF	01.01.2022	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2022
Exercice 2022				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 315	(33)	(27)	2 255
Autres actifs opérationnels	1 179	187	(13)	1 353
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 600)	(103)	29	(1 674)
Autres passifs opérationnels	(1 617)	34	12	(1 571)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	277	85	1	363

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En mio CHF	01.01.2021	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2021
Exercice 2021				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 132	269	(86)	2 315
Autres actifs opérationnels	1 029	161	(11)	1 179
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 525)	(110)	35	(1 600)
Autres passifs opérationnels	(1 269)	(385)	37	(1 617)
Total actifs et passifs opérationnels, net	367	(65)	(25)	277

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Chiffre d'affaires facturé	2 236	2 335
Chiffre d'affaires pas encore facturé	139	131
Corrections de valeur	(120)	(151)
Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ¹	2 255	2 315

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

Autres actifs et passifs opérationnels

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Autres actifs opérationnels		
Actifs contractuels	178	174
Coûts de contrat	278	263
Autres créances	77	84
Stocks	162	114
Charges payées d'avance	514	430
Acomptes versés	83	38
Avoirs de TVA	45	22
Autres actifs non financiers	16	54
Total des autres actifs opérationnels	1 353	1 179
Autres passifs opérationnels		
Passifs contractuels	1 084	1 012
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	149	172
Dettes de TVA	73	68
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	44	43
Passifs résultant d'activités d'encaissement	18	19
Autres passifs	203	303
Total des autres passifs opérationnels	1 571	1 617

Actifs et passifs contractuels

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actifs contractuels		
Swisscom Suisse	119	113
Autres	59	61
Total des actifs contractuels	178	174
Passifs contractuels		
Swisscom Suisse	650	559
Fastweb	358	379
Autres	76	74
Total des passifs contractuels	1 084	1 012

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs contractuels englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 281 mio a été comptabilisé en 2022 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 31 décembre 2021 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 641 mio (2023: CHF 483 mio; 2024: CHF 158 mio).

Coûts de contrats

Les coûts de contrats englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Coûts d'obtention de contrats		
Swisscom Suisse	35	39
Fastweb	75	54
Autres	48	45
Total des coûts d'obtention de contrats	158	138
Coûts d'exécution de contrats		
Routeurs et TV-Box	32	34
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	88	91
Total des coûts d'exécution de contrats	120	125
Total des coûts de contrats	278	263

Principes comptables

Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuelles ou de portefeuille qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de corrections de valeur de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

3.2 Immobilisations corporelles

En mio CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 1^{er} janvier 2021	28 317	1 675	4 801	508	35 301
Acquisitions	1 020	4	197	489	1 710
Cessions	(946)	(15)	(444)	–	(1 405)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	15	–	(36)	–	(21)
Reclassements	158	15	97	(270)	–
Regroupements d'entreprises	–	–	1	–	1
Vente de filiales	–	–	(1)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(248)	(4)	(1)	(2)	(255)
Solde au 31 décembre 2021	28 316	1 675	4 614	725	35 330
Acquisitions	1 017	5	205	424	1 651
Cessions	(1 370)	(8)	(219)	–	(1 597)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	(23)	–	(16)	–	(39)
Reclassements	170	5	70	(243)	2
Regroupements d'entreprises	–	–	4	–	4
Conversion de monnaies étrangères	(259)	(4)	(1)	(3)	(267)
Solde au 31 décembre 2022	27 851	1 673	4 657	903	35 084
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 1^{er} janvier 2021	(19 706)	(1 400)	(3 470)	–	(24 576)
Amortissements	(1 215)	(17)	(298)	–	(1 530)
Dépréciations	(3)	–	(4)	–	(7)
Cessions	943	14	438	–	1 395
Vente de filiales	–	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères	156	2	–	–	158
Solde au 31 décembre 2021	(19 825)	(1 401)	(3 333)	–	(24 559)
Amortissements	(1 138)	(16)	(293)	–	(1 447)
Dépréciations	(23)	–	(1)	–	(24)
Cessions	1 368	6	215	–	1 589
Conversion de monnaies étrangères	166	2	–	–	168
Solde au 31 décembre 2022	(19 452)	(1 409)	(3 412)	–	(24 273)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	8 399	264	1 245	903	10 811
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	8 491	274	1 281	725	10 771
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2021	8 611	275	1 331	508	10 725

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 1019 mio (exercice précédent: CHF 899 mio).

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des hypothèses modifiées pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une baisse de CHF 39 mio (exercice précédent: baisse de CHF 21 mio) a été comptabilisée sans incidence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes.

Catégorie	Années
Canaux ¹	40
Câbles ¹	13 à 30
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1. Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location prévue. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

3.3 Immobilisations incorporelles

En mio CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobi- lisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au 1^{er} janvier 2021	2 347	1 600	1 007	460	295	5 709
Acquisitions	210	194	83	—	78	565
Cessions	(10)	(111)	(26)	(67)	(35)	(249)
Reclassements	11	107	—	—	(118)	—
Regroupements d'entreprises	—	—	—	29	2	31
Vente de filiales	(13)	—	—	—	(1)	(14)
Conversion de monnaies étrangères	(80)	(8)	(12)	(13)	(2)	(115)
Solde au 31 décembre 2021	2 465	1 782	1 052	409	219	5 927
Acquisitions	214	184	128	—	117	643
Cessions	(21)	(11)	(64)	(21)	(40)	(157)
Reclassements	31	48	1	—	(82)	(2)
Regroupements d'entreprises	—	—	—	45	—	45
Vente de filiales	(1)	—	—	—	—	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(84)	(9)	(12)	(13)	(1)	(119)
Solde au 31 décembre 2022	2 604	1 994	1 105	420	213	6 336
Cumul des amortissements et des dépréciations						
Solde au 1^{er} janvier 2021	(1 904)	(1 182)	(342)	(415)	(121)	(3 964)
Amortissements	(229)	(221)	(113)	(21)	(9)	(593)
Dépréciations	(1)	—	—	—	—	(1)
Cessions	10	110	26	67	35	248
Reclassements	14	(14)	—	—	—	—
Vente de filiales	6	—	—	—	—	6
Conversion de monnaies étrangères	69	6	3	12	1	91
Solde au 31 décembre 2021	(2 035)	(1 301)	(426)	(357)	(94)	(4 213)
Amortissements	(231)	(237)	(130)	(25)	(9)	(632)
Dépréciations	(1)	—	—	—	—	(1)
Cessions	21	11	64	21	37	154
Reclassements	1	(1)	—	—	—	—
Conversion de monnaies étrangères	74	6	4	12	1	97
Solde au 31 décembre 2022	(2 171)	(1 522)	(488)	(349)	(65)	(4 595)
Valeur comptable nette						
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	433	472	617	71	148	1 741
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	430	481	626	52	125	1 714
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2021	443	418	665	45	174	1 745

Au 31 décembre 2022, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 133 mio (exercice précédent: CHF 107 mio).

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 76 mio (exercice précédent: CHF 63 mio).

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats. Ils débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements prévus sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes.

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante.

En mio CHF	Residential Customers Swisscom Suisse	Business Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie ¹	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 1^{er} janvier 2021	2 769	1 453	1 915	403	6 540
Acquisitions	–	9	–	9	18
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(83)	–	(83)
Solde au 31 décembre 2021	2 769	1 462	1 832	412	6 475
Acquisitions	–	39	2	–	41
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–	(85)	–	(87)
Solde au 31 décembre 2022	2 767	1 501	1 749	412	6 429
Cumul des dépréciations					
Solde au 1^{er} janvier 2021	–	–	(1 378)	–	(1 378)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	60	–	60
Solde au 31 décembre 2021	–	–	(1 318)	–	(1 318)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	61	–	61
Solde au 31 décembre 2022	–	–	(1 257)	–	(1 257)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	2 767	1 501	492	412	5 172
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	2 769	1 462	514	412	5 157
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2021	2 769	1 453	537	403	5 162

¹ Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2022, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction, qui, en principe, couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés. Dans ce cas, un taux de croissance constant à long terme correspondant aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés, est appliqué. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'État (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2022			2021		
	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme
Residential Customers Swisscom Suisse	5,13%	4,20%	0%	5,01%	4,09%	0%
Business Customers Swisscom Suisse	5,13%	4,20%	0%	4,99%	4,09%	0%
Fastweb	7,42%	5,90%	2,0%	7,21%	5,36%	0,8%
Autres unités génératrices de trésorerie	5,14–	4,20–	0–	5,01–	4,09–	0–
	9,66%	8,56%	1,0%	9,64%	8,28%	1,0%

Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

Residential Customers et Business Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels n'entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

À la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse de EUR 1028 mio (CHF 1021 mio) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 641 mio (CHF 680 mio). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette.

	2022		2021	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2027 (2026) pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	7,2%	5,9%	6,6%	5,6%
Marge EBITDA normalisée	28%	26%	31%	30%
Taux d'investissement normalisé	20%	22%	21%	22%
Taux d'intérêt après impôt (CMPC après impôt)	5,90%	7,17%	5,36%	6,27%
Taux de croissance à long terme	2,0%	0,5%	0,8%	–0,4%

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

3.5 Provisions et passifs éventuels

Provisions

En mio CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes ¹	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2022	712	176	55	206	1 149
Constitution de provisions	—	164	13	40	217
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	(39)	—	—	—	(39)
Intérêts et ajustements de la valeur actuelle	7	15	—	(4)	18
Reprise de provisions non utilisées	—	—	(18)	(13)	(31)
Utilisation	(22)	(72)	(19)	(41)	(154)
Conversion de monnaies étrangères	—	—	—	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2022	658	283	31	187	1 159
Dont provisions courantes	—	—	25	63	88
Dont provisions non courantes	658	283	6	124	1 071

1. Voir note 4.1.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 2,02% (exercice précédent: 0,91%). En 2022, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF -39 mio ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles sans influence sur le résultat. Il en a résulté CHF -145 mio induits par les ajustements de taux d'intérêt, CHF 87 mio induits de l'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement et CHF 19 mio pour d'autres effets. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 63 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une baisse des provisions de CHF 30 mio.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunications ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. Les procédures visant la fixation des prix pour les années 2013 et au-delà sont encore en cours auprès de la ComCom. Dans son arrêt du 19 décembre 2022, le Tribunal administratif fédéral a confirmé la décision de la ComCom, si bien que les remboursements dans les procédures d'accès doivent désormais être rémunérés au coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital (WACC)).

La Commission de la concurrence (COMCO) a mené plusieurs enquêtes contre Swisscom par le passé. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. Swisscom a contesté cette décision devant le Tribunal administratif fédéral. En juin 2022, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans une large mesure la décision de la COMCO et a sanctionné Swisscom d'une amende de CHF 72 mio. L'amende a été réglée par Swisscom au troisième trimestre 2022. Swisscom a saisi le Tribunal fédéral d'un recours contre la décision du Tribunal administratif fédéral. En cas

de jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la Commission de la concurrence (COMCO) est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le segment de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre la décision de la COMCO concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste. En juin 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé en grande partie la décision de la COMCO et prononcé contre Swisscom une sanction de CHF 7 mio. Swisscom a fait appel de cette décision auprès du Tribunal fédéral. En cas de jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

Le 17 décembre 2020, la COMCO a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. Swisscom a recouru contre les mesures préventives. Dans son jugement du 2 novembre 2022, le Tribunal fédéral a déclaré que les mesures préventives prises par la COMCO (qui avaient été confirmées par le Tribunal administratif fédéral) n'étaient pas arbitraires et les a également confirmées. La procédure au principal reste en cours.

Le 25 août 2020, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom pour abus de position dominante dans les raccordements à haut débit pour l'interconnexion des sites des entreprises. En cas de jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

Par le passé, Swisscom a constitué des provisions pour des procédures réglementaires et concurrentielles sur la base d'appréciations juridiques. En raison de la réévaluation de ces procédures, des provisions de CHF 164 mio ont été constituées et des intérêts de CHF 15 mio ont été comptabilisés en 2022. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques contractuels. Les éventuels paiements nécessaires de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement dans les trois ans.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement définitif devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunications et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées correspondent à la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunications installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réductions de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réductions de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réductions de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 000 collaborateurs en équivalent plein temps, dont près de 16 000 en Suisse. Ce chapitre fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

4.1 Effectifs et charges de personnel

Effectif

En équivalents plein temps	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Residential Customers	2 676	2 882	-7,1%
Business Customers	5 177	5 044	2,6%
Wholesale	73	74	-1,4%
Infrastructure & Support Functions	4 896	4 889	0,1%
Swisscom Suisse	12 822	12 889	-0,5%
Fastweb	3 039	2 753	10,4%
Autres secteurs opérationnels	3 296	3 263	1,0%
Total effectif	19 157	18 905	1,3%
Dont Suisse	15 750	15 882	-0,8%
Dont à l'étranger	3 407	3 023	12,7%
Effectif moyen	19 046	19 099	-0,3%

Charges de personnel

En mio CHF	2022	2021
Charges salariales	2 049	2 060
Charges sociales	250	248
Charges pour régimes à prestations définies ¹	326	260
Charges pour régimes à cotisations définies	11	11
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	(5)	13
Autres charges de personnel	73	74
Total des charges de personnel	2 705	2 667
Dont Suisse	2 449	2 399
Dont à l'étranger	256	268

1 Voir note 4.3.

Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG tout en bénéficiant de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réductions de postes s'élèvent à CHF -5 mio (exercice précédent: charge de CHF 13 mio). Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 13 mio diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 18 mio. Les mesures de réductions de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts sur le marché suisse des télécommunications.

4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2022	2021
Rémunération en cours	1 357	1 400
Rémunération en actions	812	761
Cotisations de prévoyance	141	137
Cotisations de sécurité sociale	143	124
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2 453	2 422
Rémunération en cours	4 637	5 199
Rémunération en actions	867	853
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	1 053	1 026
Cotisations de prévoyance	666	766
Cotisations de sécurité sociale	480	526
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	7 703	8 370
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et à la Direction du groupe	10 156	10 792

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction. Un tiers de la rémunération totale du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

4.3 Régimes à prestations définies

Régimes de retraite comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour tous les assurés, des avoirs de vieillesse individuels sont gérés, auxquels sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts tous les ans. Le taux d'intérêt sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance et de la rémunération minimale légale. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés liées à l'âge et au salaire. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les collaborateurs et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent

inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles, la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable au taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de verser des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite qui dépasse l'obligation juridique de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de déficit de couverture et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur conformément à l'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Au deuxième trimestre 2021, le Conseil de fondation de comPlan a pris des mesures pour renforcer l'équité intergénérationnelle. Ces mesures comprennent une baisse du taux de conversion légal par étapes mensuelles à partir du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 1^{er} mai 2024 et une augmentation des cotisations d'épargne. Pour amortir la baisse du taux de conversion, des versements spéciaux sont crédités chaque mois sur les avoirs de vieillesse individuels des collaborateurs. Ces versements spéciaux seront entièrement financés par les réserves de comPlan. En outre, les rentes de conjoint ou de partenaire contractuelles ou futures seront uniformisées à 60% des rentes de vieillesse à partir de 2023. La modification du plan a entraîné une diminution nette des engagements de prévoyance de CHF 45 mio au deuxième trimestre 2021. Un montant de CHF 60 mio a été comptabilisé comme coût des services passés négatif dans le compte de résultat et un montant de CHF 15 mio comme perte actuarielle résultant de changements d'hypothèses dans les autres éléments du résultat global. Ce montant a été calculé sur la base d'une réévaluation de l'engagement net avec les valeurs de marché actuelles des actifs de prévoyance à la date de la modification apportée au régime et les hypothèses actuarielles actuelles avec prise en compte des caractéristiques de partage des risques. Le coût des services passés correspond à la différence entre l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires antérieures et l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires modifiées.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait un degré de couverture de 108% au 31 décembre 2022 (exercice précédent: 120%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte différent ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies. Le taux d'actualisation utilisé s'élevait à 3,77% (exercice précédent: 0,34%).

Charges de prévoyance

En mio CHF	comPlan	Autres régimes	2022	comPlan	Autres régimes	2021
Coût des services rendus au cours de l'exercice	316	6	322	312	4	316
Modification du plan	—	—	—	(60)	—	(60)
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
Total enregistré dans les charges de personnel	319	7	326	255	5	260
Coût financier de l'engagement net	(1)	—	(1)	1	—	1
Total enregistré dans les charges financières	(1)	—	(1)	1	—	1
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat	318	7	325	256	5	261

En mio CHF	comPlan	Autres régimes	2022	comPlan	Autres régimes	2021
Gains (pertes) actuariel(le)s résultant de						
Changement des hypothèses démographiques	(39)	–	(39)	(250)	–	(250)
Changement des hypothèses financières	(2 504)	–	(2 504)	23	–	23
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	80	(4)	76	127	(1)	126
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	628	–	628	455	–	455
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	1 161	2	1 163	(1 161)	–	(1 161)
Plafonnement des actifs	628	–	628	30	–	30
Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistré(e)s dans les autres éléments du résultat global	(46)	(2)	(48)	(776)	(1)	(777)

Statut des institutions de prévoyance

En mio CHF	comPlan	Autres régimes	2022	comPlan	Autres régimes	2021
Engagement de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	13 053	47	13 100	12 740	42	12 782
Coût des services rendus au cours de l'exercice	316	6	322	312	4	316
Charges d'intérêt de l'engagement de prévoyance	38	–	38	39	–	39
Cotisations versées par les employés	174	–	174	175	–	175
Prestations de prévoyance payées	(610)	1	(609)	(509)	–	(509)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(1 835)	(4)	(1 839)	355	(1)	354
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	–	3	3
Modification du plan	–	–	–	(60)	–	(60)
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	–	–
Transfert de régimes de retraite	–	–	–	1	(1)	–
Solde au 31 décembre	11 136	48	11 184	13 053	47	13 100
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	13 094	23	13 117	11 968	19	11 987
Charges d'intérêt de la fortune de prévoyance	39	–	39	38	–	38
Cotisations versées par l'employeur	272	6	278	264	5	269
Cotisations versées par les employés	174	–	174	175	–	175
Prestations de prévoyance payées	(610)	–	(610)	(509)	–	(509)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(1 161)	(2)	(1 163)	1 161	–	1 161
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Solde au 31 décembre	11 805	26	11 831	13 094	23	13 117
Engagement (actif) net						
Engagement (actif) net avant plafonnement de l'actif	(669)	22	(647)	(41)	24	(17)
Plafonnement des actifs	658	–	658	30	–	30
Engagement (actif) de prévoyance net au 31 décembre	(11)	22	11	(11)	24	13
Dont actifs de prévoyance	(11)	–	(11)	(11)	–	(11)
Dont engagement de prévoyance	–	22	22	–	24	24

Les engagements (avoirs) de prévoyance professionnelle figurant au bilan ont évolué comme suit.

En mio CHF	comPlan	Autres régimes	2022	comPlan	Autres régimes	2021
Solde au 1^{er} janvier	(11)	24	13	772	23	795
Charges de prévoyance, nettes	318	7	325	256	5	261
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(272)	(5)	(277)	(264)	(5)	(269)
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	–	3	3
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(46)	(2)	(48)	(776)	(1)	(777)
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	–	–
Transfert du régime de retraite	–	–	–	1	(1)	–
Solde au 31 décembre	(11)	22	11	(11)	24	13

La duration moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance de comPlan est de 13 ans (exercice précédent: 16 ans).

Répartition de la fortune de prévoyance de comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2022			31.12.2021		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'État Suisse	5,0%	2,0%	2,6%	4,6%	2,0%	2,9%	4,9%
Obligations d'entreprises Suisse	7,0%	7,1%	0,0%	7,1%	5,5%	0,0%	5,5%
Obligations d'État monde developed markets	5,0%	4,0%	0,0%	4,0%	4,6%	0,0%	4,6%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,5%	0,0%	9,5%	9,8%	0,0%	9,8%
Obligations d'État monde emerging markets	8,0%	7,8%	0,0%	7,8%	7,7%	0,0%	7,7%
Dettes privées	5,0%	0,0%	5,3%	5,3%	0,0%	4,8%	4,8%
Instruments d'emprunt	40,0%	30,4%	7,9%	38,3%	29,6%	7,7%	37,3%
Actions Suisse	7,0%	6,7%	0,0%	6,7%	7,5%	0,0%	7,5%
Actions monde developed markets	13,5%	13,2%	0,0%	13,2%	14,3%	0,0%	14,3%
Actions monde emerging markets	4,5%	4,3%	0,0%	4,3%	5,3%	0,0%	5,3%
Instruments de capitaux propres	25,0%	24,2%	0,0%	24,2%	27,1%	0,0%	27,1%
Immeubles Suisse	15,0%	5,9%	10,1%	16,0%	6,9%	7,6%	14,5%
Immeubles monde	8,0%	0,0%	8,8%	8,8%	0,7%	6,7%	7,4%
Immeubles	23,0%	5,9%	18,9%	24,8%	7,6%	14,3%	21,9%
Commodities	2,0%	0,0%	2,0%	2,0%	1,5%	1,9%	3,4%
Private markets	9,0%	0,0%	10,6%	10,6%	0,0%	9,3%	9,3%
Liquidités et autres placements	1,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	1,0%	1,0%
Liquidités et placements alternatifs	12,0%	0,0%	12,7%	12,7%	1,5%	12,2%	13,7%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	60,5%	39,5%	100,0%	65,8%	34,2%	100,0%

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La duration des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 6,5 ans (exercice précédent: 7,9 ans) avec une notation moyenne de A- (exercice précédent: BBB+). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire afin d'atteindre la quote-part prescrite de 84% (CHF ou couverture contre le CHF). Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 16,4% du total des actifs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2022, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 11 mio (exercice précédent: CHF 12 mio). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2022 à CHF -1123 mio (exercice précédent: produit de CHF 1199 mio). Swisscom prévoit d'effectuer en 2023 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 263 mio.

Hypothèses actuarielles de comPlan

Hypothèses	2022	2021
Taux d'actualisation	2,19%	0,30%
Évolution des salaires	1,83%	1,23%
Augmentations de rentes	–%	–%
Taux de retrait du capital	26%	24%
Intérêts comptes d'épargne jusqu'à 5 ans	2,19%	1,54%
Intérêts comptes d'épargne après 5 ans	2,19%	0,54%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	40%
Cotisations des employés à l'excédent	50%	50%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,16	22,09
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,92	23,83

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. L'hypothèse relative à l'évolution des salaires repose sur des valeurs tirées de l'expérience des dernières années et tient compte des attentes d'inflation à long terme. Aucune augmentation future des rentes n'est prévue car en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas de réserves de fluctuation de valeur suffisantes à cet effet. Le taux d'intérêt sur les avoirs d'épargne individuels est déterminé sur la base du taux d'intérêt minimal LPP pour la part du régime obligatoire LPP. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) et fondée sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration de la mortalité à long terme de 1,75%. En 2022, le changement des hypothèses financières a conduit à un gain actuariel net de CHF 2504 mio. L'augmentation du taux d'escompte a engendré un bénéfice de CHF 2865 mio et le changement des autres hypothèses financières, notamment relatives à l'évolution des salaires et à la rémunération des avoirs de vieillesse, une perte de CHF 361 mio. L'année précédente, le gain actuariel résultant de la modification des hypothèses démographiques avait été de CHF 250 mio, principalement dû à l'application de nouvelles tables de mortalité.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières en présence d'un financement courant insuffisant imputable aux taux d'intérêt. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le taux de conversion légal est établi avec le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées lors de la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. En présence d'un excédent selon les IFRS, aucune limitation de la participation de l'employeur à une lacune de financement n'est effectuée dans la deuxième étape. En revanche, l'excédent brut est réduit d'une part des collaborateurs de 50%.

Au 31 décembre 2022, il n'y avait pas de financement courant insuffisant imputable aux taux d'intérêt, si bien qu'il n'y a pas d'hypothèse de réduction des rentes. Au 31 décembre 2021, il y avait un financement courant

insuffisant imputable aux taux d'intérêt, si bien qu'il était fait l'hypothèse d'une réduction par étapes des rentes futures de 3,0%. Au 31 décembre 2022, l'excédent brut a été diminué de la part des collaborateurs de CHF 679 mio (exercice précédent: CHF 31 mio). La variation de la participation des collaborateurs à la lacune ou à l'excédent de financement est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité comPlan

Analyse de sensibilité 2022

En mio CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(555)	627	(19)	23
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	29	(28)	3	(3)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	506	—	14	—
Taux de retrait du capital (changement +/-5,0%)	2	(2)	—	—
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	66	(63)	5	(5)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	—	—	—	—
Cotisations des employés à l'excédent (variation +/-10%)	136	(136)	—	—
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	129	(131)	2	(2)

Analyse de sensibilité 2021

En mio CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(431)	467	(34)	41
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	32	(25)	6	(6)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	368	—	6	—
Intérêts comptes d'épargne (variation +/-0,5%)	53	(46)	7	(7)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	—	—	—	—
Cotisations des employés à l'excédent (variation +/-10%)	6	(6)	—	—
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	108	(103)	5	(5)

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagement de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles. L'hypothèse d'une réduction progressive des taux de conversion demeure inchangée dans les sensibilités du taux d'actualisation indiqué. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5% dans le calcul de la réduction du taux de conversion n'entraîne pas d'augmentation des engagements de prévoyance en raison de la limitation de l'actif.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, et en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber des découverts. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain. Un éventuel actif net issu d'un régime à prestations définies est comptabilisé à la valeur la plus faible entre l'excédent de couverture et la valeur actuelle d'un avantage économique sous forme de remboursements ou de diminutions de cotisations futures, dans la mesure où la réserve de fluctuation de valeur fixée comme objectif par le Conseil de fondation est dépassée.

5 Périmètre de consolidation

Le chapitre suivant présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Il fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur les incidences correspondantes sur les comptes consolidés.

5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe. Elle possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, blue Entertainment AG, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA est la propre réassurance du groupe. Swisscom contracte un financement en EUR par l'intermédiaire de Swisscom Finance B.V. aux Pays-Bas.

5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit.

En mio CHF	2022	2021
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(65)	(32)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(2)	(10)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	–	1
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	(3)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	–	149
Acquisition d'intérêts minoritaires	(14)	–
Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net	(83)	105

1 Voir note 5.3.

Les acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2022 sont peu significatives. En 2022, les regroupements d'entreprises comprennent l'acquisition de 100% de MTF Solutions SA et d'Audio Video G + M Holding AG. En 2022, Swisscom a également fait l'acquisition des 25% restants de Swisscom Digital Technology SA.

En 2021, les regroupements d'entreprises comprennent l'acquisition de 100% de Webtiser AG et de JLS Digital AG et de 90% du groupe Innovative Web. Après son acquisition, la société Webtiser AG a été fusionnée avec Swisscom (Suisse) SA. De plus, en 2021, Swisscom a cédé toutes ses parts dans la société local.fr SA et sa position de contrôle de la société Custodigit SA. Par ailleurs, Swisscom a vendu en 2021 toutes ses parts dans les participations mises en équivalence suivantes: Belgacom International Carrier Services SA, Medgate SA, SEC Consult (Suisse) SA, SmartLife Care SA, SwissSign Group SA et tiko Energy Solutions SA. Pour des informations complémentaires, voir la note 5.3.

Principes comptables

Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les intérêts minoritaires dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. À la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires.

5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio CHF	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	30	155
Acquisitions	5	18
Cessions	(3)	(131)
Dividendes	(2)	(1)
Quote-part au résultat net	(3)	(5)
Quote-part aux autres éléments du résultat global	1	(2)
Dépréciations	(2)	(5)
Conversion de monnaies étrangères	–	1
Solde au 31 décembre	26	30

Fastweb a transféré en 2021 sa participation dans Flash Fiber à l'entreprise de fibre optique FiberCop, nouvellement créée, à titre d'apport en capital dans le cadre du partenariat stratégique avec TIM. En échange de sa part de 20% dans Flash Fiber, Fastweb a reçu une part de 4,5% dans FiberCop. La transaction a été finalisée en mars 2021. La juste valeur de la participation dans FiberCop s'élève à EUR 210 mio (CHF 232 mio). La transaction a conduit à un gain sur la participation dans Flash Fiber de CHF 169 mio, qui a été comptabilisé dans le résultat au premier trimestre 2021. De plus, Swisscom a cédé sa participation dans Belgacom International Carrier Services SA (BICS) pour un prix de vente de EUR 115 mio (CHF 126 mio) au premier trimestre 2021. Swisscom a réalisé un gain de CHF 38 mio sur la vente de BICS.

Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées

En mio CHF	2022	2021
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires net	197	368
Charges d'exploitation	(191)	(369)
Résultat d'exploitation	6	(1)
Bénéfice net	2	(34)
Autres éléments du résultat global	8	(9)
État de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	146	158
Actifs non courants	20	19
Passifs courants	(53)	(69)
Passifs non courants	(30)	(30)
Capitaux propres	83	78

5.4 Sociétés du groupe

Sociétés du groupe Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	31.12.2022 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio	Devise	Secteur ⁴
Suisse						
AdUnit SA ²	Zurich	100	100	0,1	CHF	AUT
Ajila AG ²	Sursee	60	60	0,1	CHF	AUT
Artificialy SA ^{2,3}	Lugano	18	18	1,1	CHF	AUT
Audio-Video G+M SA ¹	Saint-Gall	100	—	0,1	CHF	AUT
autoSense SA ^{2,3}	Zurich	33	33	0,3	CHF	AUT
Billag SA en liquidation ¹	Fribourg	—	100	0,1	CHF	AUT
Blue Entertainment SA ¹	Zurich	100	100	0,5	CHF	SCS
cablex SA ²	Muri Berne	100	100	5,0	CHF	AUT
Credit Exchange SA ^{2,3}	Zurich	25	25	0,1	CHF	AUT
Custodigit SA ^{2,3}	Zurich	—	41	1,8	CHF	AUT
daura sa ^{2,3}	Zurich	26	26	0,4	CHF	AUT
ecmt AG ^{2,3}	Embrach	20	20	0,1	CHF	AUT
Entertainment Programm SA ^{2,3}	Zurich	33	33	0,6	CHF	SCS
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	9	0,5	CHF	SCS
Global IP Action SA ²	Freienbach	68	68	0,2	CHF	AUT
Innovative Government SA ¹	Freienbach	90	90	0,1	CHF	AUT
Innovative Web SA ¹	Freienbach	90	90	0,1	CHF	AUT
Innovative Web Marketing & Service SA ¹	Zurich	90	90	0,1	CHF	AUT
itnetX (Switzerland) AG ²	Rümlang	100	100	0,1	CHF	SCS
JLS Digital AG ²	Lucerne	100	100	1,0	CHF	SCS
Mona Lisa Capital AG en liquidation ²	Ittigen	—	100	5,0	CHF	AUT
MTF Solutions AG ²	Ittigen	100	—	0,1	CHF	SCS
SportPass (Schweiz) AG ^{2,3}	Zurich	25	25	0,1	CHF	AUT
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	100	25,0	CHF	AUT
Swisscom Digital Technology SA ¹	Lausanne	100	75	0,1	CHF	SCS
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	100	100	2,2	CHF	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	—	100	1,4	CHF	AUT
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	100	100,0	CHF	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Olten	100	100	0,1	CHF	SCS
Swisscom RE AG ¹	Ittigen	100	—	10,0	CHF	SCS
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	100	1 000,0	CHF	SCS
Swisscom Services SA ²	Ittigen	100	100	0,1	CHF	SCS
Swisscom Trust Services SA ²	Zurich	100	100	1,0	CHF	AUT
Swisscom Ventures SA ²	Ittigen	100	100	2,0	CHF	AUT
United Security Provider SA ²	Berne	100	100	0,5	CHF	SCS
Worklink AG ¹	Berne	100	100	0,5	CHF	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres

Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	31.12.2022 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio	Devise	Secteur ⁴
Allemagne						
Swisscom Telco GmbH ²	Leipzig	100	100	–	EUR	AUT
France						
SoftAtHome SA ^{2,3}	Colombes	10	10	6,5	EUR	SCS
Grande-Bretagne						
Ajila UK Ltd ²	Londres	60	60	–	GBP	AUT
Italie						
7Layers S.r.l. ²	Florence	70	70	0,2	EUR	FWB
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	100	41,3	EUR	FWB
Fastweb Air S.r.l. ²	Milan	100	100	–	EUR	FWB
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	100	505,8	EUR	SCS
Lettonie						
Swisscom DevOps Latvia SIA ²	Riga	100	100	–	EUR	SCS
Liechtenstein						
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	100	5,0	CHF	SCS
Luxembourg						
DTF GP S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	100	–	EUR	AUT
DTF GP II S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	100	–	EUR	AUT
Digital Transformation Fund Carried Partner SCSp ²	Luxembourg	100	100	–	EUR	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp ²	Luxembourg	100	100	–	EUR	AUT
Pays-Bas						
NGT International B.V. ²	Capelle a/d IJssel	100	100	–	EUR	SCS
Swisscom Finance B.V. ¹	Rotterdam	100	100	0,1	EUR	AUT
Autriche						
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	100	3,3	EUR	SCS
Singapour						
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	–	100	0,1	SGD	SCS
Espagne						
Webtiser Spain SA ²	Madrid	100	100	0,1	EUR	SCS
USA						
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	100	–	USD	AUT

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres

6 Autres informations

Ce chapitre contient des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Il comprend, par exemple, des informations concernant l'impôt sur le résultat et les parties liées.

6.1 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En mio CHF	2022	2021
Charge d'impôt exigible	365	337
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(14)	(3)
Charge d'impôt différé	9	(15)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat	360	319
Dont Suisse	316	339
Dont à l'étranger	44	(20)

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit.

En mio CHF	2022	2021
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(7)	(7)
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	7	139
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	1	13
Variation des couvertures de flux de trésorerie	(1)	(1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	—	144

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 18,0% (exercice précédent: 18,3%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio CHF	2022	2021
Résultat avant impôt sur le résultat en Suisse	1 779	1 827
Résultat avant impôt sur le résultat à l'étranger	184	325
Résultat avant impôt sur le résultat	1 963	2 152
Taux d'imposition sur le résultat applicable	18,0%	18,3%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	353	394
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	2
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	(7)	5
Effet des modifications de la législation fiscale à l'étranger	—	(57)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	3	1
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	11	6
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	1	1
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(14)	(30)
Effet de dépenses et produits non déductibles uniquement fiscalement	27	—
Effet d'impôt sur le résultat d'exercices précédents	(14)	(3)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	360	319
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,3%	14,8%

Suite à une modification de la législation fiscale en Italie, Fastweb a réévalué son propre goodwill à sa valeur comptable à des fins fiscales au troisième trimestre 2021. Cette réévaluation a eu un effet fiscal positif de CHF 57 mio.

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio CHF	2022	2021
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	228	182
Enregistrés dans le compte de résultat	351	334
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	(9)	(9)
Paievements d'impôt sur le résultat en Suisse	(361)	(264)
Paievements d'impôt sur le résultat à l'étranger	(17)	(15)
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	192	228
Dont actifs d'impôt exigible	(2)	(2)
Dont passifs d'impôt exigible	194	230
Dont Suisse	140	222
Dont à l'étranger	52	6

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio CHF	31.12.2022			31.12.2021		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	54	(597)	(543)	50	(611)	(561)
Immobilisations incorporelles	5	(100)	(95)	12	(62)	(50)
Provisions	85	(73)	12	102	(93)	9
Engagements de prévoyance professionnelle	—	(23)	(23)	—	(24)	(24)
Reports de pertes fiscales	—	—	—	12	—	12
Autres	145	(133)	12	140	(133)	7
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	289	(926)	(637)	316	(923)	(607)
Dont actifs d'impôt différé			194			204
Dont passifs d'impôt différé			(831)			(811)
Dont Suisse			(675)			(629)
Dont à l'étranger			38			22

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes.

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Échéance dans un délai d'1 an	—	—
Échéance dans un délai de 2 à 7 ans	19	18
Échéance illimitée	7	5
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	26	23
Dont Suisse	20	18
Dont à l'étranger	6	5

Autres informations

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2022 (exercice précédent: CHF 6 mio). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2022 s'élèvent à CHF 3211 mio (exercice précédent: CHF 2838 mio).

Principes comptables

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être compensés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents. L'incertitude est prise en compte dans le calcul qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. Si le nombre de résultats possibles du traitement fiscal est faible, le résultat le plus probable est utilisé pour déterminer le passif d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

6.2 Parties liées

Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2022, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunications à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

Transactions et soldes

En mio CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
Exercice 2022				
Confédération	185	80	32	329
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	41	7	2
Total 2022 / solde au 31 décembre 2022	187	121	39	331
Exercice 2021				
Confédération	186	69	278	159
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18	50	6	4
Total 2021 / solde au 31 décembre 2021	204	119	284	163

Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont présentées dans la note 4.2.

6.3 Autres principes comptables

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. À la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	2022	2021
1 EUR	0,985	1,033	1,080	1,004	1,080
1 USD	0,923	0,912	0,880	0,952	0,912

Normes internationales d'information financière IFRS

et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2022, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2023.

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IAS 1	Informations à fournir sur les méthodes comptables	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IAS 8	Définition d'une estimation comptable	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IAS 12	Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune incidence significative sur les comptes consolidés.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 108 à 167) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

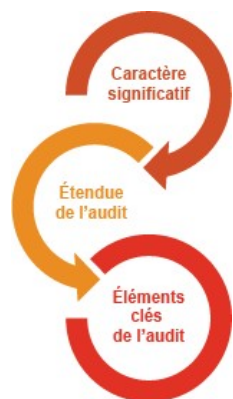
Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux International Standards on Auditing (ISA) et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA), et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 90 millions

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de trois sociétés du groupe dans deux pays. Ainsi, l'étendue de notre audit porte sur plus de 90 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour une autre société du groupe située en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions
- Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
 Telefon: +41 58 792 44 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	CHF 90 millions
Point de référence	Résultat avant impôts consolidé
Justification du choix du point de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le résultat avant impôts consolidé comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance du groupe et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence

Nous avons convenu avec le Comité d'audit & ESG Reporting de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 4.5 millions avec effet sur le compte de résultat que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers consolidés et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb et autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés. Nous avons par ailleurs identifié une autre filiale avec des positions du bilan et du compte de résultat significatives, dont l'audit a été couvert par l'équipe d'audit du groupe. Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les engagements de prévoyance et les participations (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points.

Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes : - Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2022 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 492 millions (2021 : CHF 514 millions), constitue un montant important. - Dans le cadre du contrôle de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue. Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 145) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.	Dans le cadre de notre audit, nous avons vérifié la conception des contrôles mis en place en vue d'apprécier l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb. Nous avons également évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées. Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique notamment des données d'entrée et des hypothèses émises pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, ainsi que des taux de croissance futurs. Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente. Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul. Nous avons vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans l'annexe aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques liés à l'actualité de valeur. Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses appliquées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.

Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions

Éléments clés de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11 112 millions pour l'exercice 2022 (2021 : CHF 11 183 millions). De ce montant, CHF 1 181 millions (2021 : CHF 1 111 millions) proviennent du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions. Le secteur des solutions avec Business Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires des obligations de prestations individuelles.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts attendus par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 114) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Dans le cadre de notre audit, nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions et évalué si les estimations de la Direction sont appropriées.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2022, nous avons contrôlé l'évaluation comptable de Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous avons vérifié, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Business Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous avons demandé des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction du groupe concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Business Customers est appropriée.

Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
Nous considérons l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes : • Au 31 décembre 2022, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8 399 millions (2021 : CHF 8 491 millions) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1 741 millions (2021 : CHF 1 714 millions). Il s'agit là de deux montants importants. • La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies employées. Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 142) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 144) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.	Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'évaluation correcte de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles. Nous avons discuté avec la Direction du groupe de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication. De plus, nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des dépréciations de valeur non planifiées saisies pendant l'exercice 2022. Nous considérons que la procédure appliquée en matière d'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes est appropriée.

Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
Au 31 décembre 2022, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1 159 millions (2021 : CHF 1 149 millions). De ce montant, CHF 283 millions (2021 : CHF 176 millions) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles. Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif. Swisscom est partie dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger des sanctions. Suite à une constatation entrée en force d'abus de marché par la Comco, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom. Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges. Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et passifs éventuels (page 147) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.	Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes : • Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes et externes de Swisscom. • Nous nous sommes procurés des prises de position écrites des représentants juridiques internes et externes de Swisscom. • Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier, évaluer et saisir les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique. Afin de contrôler le montant des provisions constituées, nous avons examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions. Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés. Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes annuels consolidés, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux ISA et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément avec la loi suisse, les ISA et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.



Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Parmi les éléments communiqués au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels consolidés de la période sous revue et qui constituent, de ce fait, les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, à moins que la loi ou d'autres réglementations n'en interdisent la publication ou, dans des circonstances extrêmement rares, que nous déterminions que nous ne devrions pas communiquer un tel élément dans notre rapport parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de cet élément dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, chiff. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur

Zürich, le 8 février 2023



Informations complémentaires

Informations complémentaires	Comptes annuels de Swisscom SA
	Informations générales 178
	Compte de résultat 178
	Bilan 179
	Informations complémentaires 179
	Proposition concernant l'emploi du bénéfice 179
	Glossaire
	Termes techniques 180
	Autres termes 182
	Évolution sur cinq ans du groupe Swisscom 183

Comptes annuels de Swisscom SA

Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA présentés ci-après sont une version condensée. La version intégrale ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site web de Swisscom.

🔗 Voir www.swisscom.ch/comptesannuels2022

Swisscom SA est une société holding de droit suisse. Au 31 décembre 2022, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

Les comptes annuels de Swisscom SA ont été établis conformément aux dispositions légales et aux statuts. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et non des capitaux propres dans les comptes consolidés. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 7 908 mio dans les comptes annuels 2022. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2022, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA s'élevait à CHF 7 846 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA du 28 mars 2023 pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

Compte de résultat

En mio CHF	2022	2021
Produits nets de la vente de biens et des prestations de services	–	19
Autres produits	5	16
Total produits d'exploitation	5	35
Charges de personnel	(10)	(33)
Autres charges d'exploitation	(5)	(12)
Total charges d'exploitation	(15)	(45)
Résultat d'exploitation	(10)	(10)
Charges financières	(1)	(37)
Produits financiers	37	73
Rendement des participations	4 281	163
Résultat avant impôt sur le résultat	4 307	189
Charge d'impôt sur le résultat	(12)	(4)
Bénéfice net	4 295	185

Bilan

En mio CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actifs		
Liquidités	55	337
Immobilisations financières	3 092	4 217
Participations	8 356	8 222
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	3 700	–
Autres actifs	29	56
Total des actifs	15 232	12 832
Passifs et capitaux propres		
Passifs portant intérêt	7 190	7 944
Autres passifs	134	135
Total des passifs	7 324	8 079
Capital-actions	52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital	21	21
Réserves issues du bénéfice	7 835	4 680
Total des capitaux propres	7 908	4 753
Total des passifs et des capitaux propres	15 232	12 832

Informations complémentaires

Les informations relatives aux droits de participation détenus par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont publiées dans le rapport de rémunération (chiffres 2.5 et 3.5).

Au 31 décembre 2022, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 340 mio (exercice précédent: CHF 269 mio) et il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 153 mio (exercice précédent: CHF 155 mio). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 28 mars 2023, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022, soit CHF 7 835 mio, comme suit.

En mio CHF	31.12.2022
Affectation du bénéfice	
Résultat accumulé non distribué de l'exercice précédent	4 680
Dividende ordinaire	(1 140)
Report de solde	3 540
Bénéfice net de l'exercice	4 295
Résultat accumulé à disposition de l'Assemblée générale	7 835
Dividende ordinaire de CHF 22,00 par action	(1 140)
Report à nouveau	6 695

Si l'Assemblée générale accepte la proposition, un dividende de CHF 22 par action sera versé aux actionnaires le 4 avril 2023.

Glossaire

Termes techniques

3G: 3G désigne la troisième génération de communication mobile, qui présente un débit allant jusqu'à 42 Mbit/s. Swisscom mettra la 3G hors service d'ici fin 2025 et affectera les ressources ainsi libérées à des technologies modernes et plus performantes.

4G: 4G désigne la quatrième génération de communication mobile, qui offre une bande passante théorique pouvant aller jusqu'à 700 Mbit/s sur le réseau mobile. Les fréquences 4G sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire.

5G: 5G est la technologie de la dernière génération sur le réseau mobile. Par rapport à la 3G et à la 4G, elle offre davantage de capacités, des temps de réaction très courts et des bandes passantes élevées. La 5G, qui accélère la numérisation de l'économie et de l'industrie suisses, existe en deux variantes: la 5G (parfois appelée 5G-wide) et la 5G+ (également appelée 5G-fast). Ces deux variantes sont plus efficaces que les technologies précédentes, tant en termes de consommation d'énergie que d'utilisation des champs électromagnétiques.

All IP (tout IP): abréviation signifiant que tous les services (télévision, Internet ou le téléphone fixe) utilisent le même réseau. Swisscom a transféré tous les services existants vers la technologie IP. Les services IP fonctionnent ainsi sur le propre réseau de Swisscom en Suisse, ce qui garantit une sécurité et une disponibilité élevées par rapport à d'autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

Bande passante: appelée également débit, elle désigne la capacité de transmission d'un canal. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

Cloud: le Cloud Computing, ou «informatique en nuage», permet de se procurer des infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes via Internet, le tout adapté de manière dynamique aux besoins de l'utilisateur. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. La notion de nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

Connectivité: ce terme générique, associé aux services IP ou au raccordement à Internet, désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

Convergence (Bonding Technology): dans la branche des télécommunications, le terme de convergence désigne souvent une interaction entre les technologies de réseau fixe et mobile ou entre des produits englobant aussi bien des services de téléphonie mobile et que des services de téléphonie fixe.

Convergence réseau: la convergence réseau désigne la dissolution et réorganisation de réseaux précédemment séparés pour former un grand réseau convergent, tel que les réseaux fixe et mobile de Swisscom, par exemple.

Fibre optique: les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

FTTH (Fibre to the Home): cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique, en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb): les abréviations FTTS, FTTB et FTTC désignent des technologies hybrides de raccordement au haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves, le tronçon restant étant couvert par le câble de cuivre existant.

FWA (Fixed Wireless Access): la FWA est une technologie à large bande basée sur la 5G. Avec la FWA, la réception des données se fait via le réseau de communication mobile, si bien qu'aucun raccordement basé sur le réseau fixe n'est nécessaire. L'utilisateur a simplement besoin d'un appareil de réception, d'un routeur mobile et d'un point d'accès WLAN.

Hyperscaler: un hyperscaler offre des ressources informatiques sur la base du cloud computing. Les ressources de cloud computing présentent une grande évolutivité horizontale, sachant que, dans de nombreux cas, des milliers de serveurs et de systèmes de stockage sont reliés via des réseaux performants. Les hyperscalers les plus importants actuellement incluent Amazon Web Services (AWS), Microsoft Azure, Google Cloud Platform (GCP) et IBM.

IoT (Internet of Things, Internet des objets): l'IoT assure l'interconnexion d'objets, d'appareils et de machines pour saisir des données d'état et des données environnementales. À l'aide de ces données, des processus sont optimisés, afin de détecter en amont une panne affectant les composants d'une machine par exemple. L'IoT autorise des modèles commerciaux inédits basés sur ces données, ce qui ouvre également la voie à de nouvelles possibilités d'interaction avec les clients.

Itinérance: ce terme désigne la possibilité pour un abonné de téléphoner ou de bénéficier d'autres services de communication mobile et d'utilisation des données hors de son réseau domestique, généralement à l'étranger. Pour ce faire, le téléphone mobile de l'utilisateur doit être compatible avec le réseau d'itinérance.

LAN (Local Area Network): un LAN est un réseau local d'ordinateurs reliés entre eux par un câble Ethernet.

MVNO (Mobile Virtual Network Operator): cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Dans ce modèle, l'opérateur (le MVNO, opérateur mobile virtuel) ne dispose pas de sa propre infrastructure de réseau ou seulement d'une infrastructure de réseau restreinte. Il a donc recours à l'infrastructure d'autres opérateurs de communication mobile.

OTT (Over the Top): ce terme décrit des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

Pétaoctet: le pétaoctet est l'unité de mesure d'une quantité de données. 1 pétaoctet correspond à environ 1 000 téraoctets, 1 000 000 de gigaoctets ou 1 000 000 000 de mégaoctets.

Routeur: un routeur est un appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs. Le routeur analyse les paquets de données entrant en fonction de l'adresse du destinataire, les bloque ou les redirige plus loin. Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

Streaming: le streaming désigne la transmission de signaux audio ou vidéo via un réseau ou Internet sans qu'il soit nécessaire de sauvegarder les données sur l'appareil local.

Téraoctet: le téraoctet est l'unité de mesure d'une quantité de données. 1 téraoctet correspond à environ 1 000 gigaoctets ou 1 000 000 de mégaoctets.

TIC (technologies de l'information et de la communication): l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle reflète le rapprochement des technologies de l'information (traitement des informations et des données, et matériel informatique requis) et des technologies de la communication (communication à l'aide de moyens techniques).

Topologies FTTH P2P et P2MP: deux topologies différentes (structures de réseau) peuvent être utilisées pour développer des réseaux à fibre optique: le point-to-point (P2P) ou le point-to-multipoint (P2MP). Dans le cas du P2P, une fibre optique distincte est posée entre chaque logement et le nœud le plus proche (en général, un central local): si dix logements sont équipés dans un quartier, dix fibres optiques sont donc présentes au niveau du nœud. Dans le cas de P2MP, en revanche, un seul câble à fibre optique part du nœud pour arriver à proximité des logements. Ensuite, un «splitter» divise le signal lumineux et le répartit sur plusieurs fibres optiques qui mènent jusqu'aux logements.

Très haut débit: le terme très haut débit qualifie les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

Autres termes

COMCO (Commission de la concurrence): la COMCO veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La COMCO lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Elle est chargée d'exercer un contrôle lors de regroupements d'entreprises. En outre, la COMCO prend position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

ComCom (Commission fédérale de la communication): la ComCom est l'autorité de décision dans le domaine des télécommunications. Elle attribue les concessions pour l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication ainsi que la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégrouper, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

Dégrouper (unbundling): le dégroupage (unbundling) du dernier kilomètre offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupage: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou local loop unbundling, LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling appelé T-TAL en Suisse). Cette solution n'a suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

Interconnexion: l'interconnexion désigne la liaison des installations et des services de deux fournisseurs de services de télécommunication afin d'assurer leur intégration fonctionnelle logique et technique et d'ouvrir l'accès aux services de tiers. L'interconnexion permet par exemple aux clients d'un opérateur de communiquer avec les abonnés d'un autre opérateur. En vertu de la loi sur les télécommunications, les opérateurs qui dominent le marché des services de télécommunication sont tenus d'offrir à leurs concurrents l'interconnexion à des prix alignés sur les coûts.

OFCOM (Office fédéral de la communication): l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de même que celles de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

Postes à plein temps: ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

Évolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En mio CHF ou comme indiqué	2018	2019 ¹	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires et résultats					
Chiffre d'affaires net	11 714	11 453	11 100	11 183	11 112
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 213	4 358	4 382	4 478	4 406
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	36,0	38,1	39,5	40,0	39,7
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 069	1 910	1 947	2 066	2 040
Bénéfice net	1 521	1 669	1 528	1 833	1 603
Bénéfice par action	29,48	32,28	29,54	35,37	30,93
État de la situation financière et flux de trésorerie					
Capitaux propres	8 208	8 875	9 491	10 813	11 171
Quote-part de capitaux propres	36,3	36,6	39,1	43,6	45,4
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 720	4 019	4 169	4 044	3 876
Investissements	2 404	2 438	2 229	2 286	2 309
Free cash flow	1 319	1 345	1 706	1 513	1 349
Endettement net	8 631	8 785	8 206	7 706	7 374
Collaborateurs					
Effectif en équivalents plein temps	19 845	19 317	19 062	18 905	19 157
Effectif moyen en équivalents plein temps	20 083	19 561	19 095	19 099	19 046
Données opérationnelles					
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	1 788	1 594	1 523	1 424	1 322
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	2 033	2 058	2 043	2 037	2 027
Raccordements mobiles en Suisse	6 370	6 333	6 224	6 177	6 173
Raccordements TV en Suisse	1 519	1 555	1 588	1 592	1 571
Raccordements Wholesale en Suisse	568	585	611	698	679
Raccordements à haut débit en Italie	2 547	2 637	2 747	2 750	2 683
Raccordements réseau mobile en Italie	1 432	1 746	1 961	2 472	3 087
Action Swisscom					
Nombre d'actions émises	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière	24 331	26 554	24 715	26 657	26 243
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	469,70	512,60	477,10	514,60	506,60
Cours de l'action haut	530,60	523,40	577,80	562,40	590,40
Cours de l'action bas	427,00	441,10	446,70	456,30	443,40
Dividende ordinaire par action	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ²
Ratio distribution/bénéfice par action	74,63	68,16	74,48	62,20	71,13
Informations Suisse					
Chiffre d'affaires net	9 274	8 969	8 614	8 579	8 627
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 419	3 508	3 522	3 569	3 534
Investissements	1 645	1 770	1 596	1 634	1 688
Effectif en équivalents plein temps	17 147	16 628	16 048	15 882	15 750

1 Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

2 Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Déclarations prospectives

Le présent Rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Dans ce Rapport de gestion, de telles déclarations prospectives incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre situation financière, les résultats d'opérations et d'activités et certains de nos plans et objectifs stratégiques.

Ces déclarations prospectives étant exposées à des risques et à des incertitudes, les résultats futurs réels peuvent être sensiblement différents de ceux ressortant expressément ou implicitement de ces déclarations. Nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs que Swisscom n'a pas la capacité de contrôler ou d'estimer précisément, tels que les futures conditions du marché, les fluctuations monétaires, le comportement des autres participants au marché, les interventions des régulateurs de l'État et d'autres facteurs de risque détaillés dans les dossiers et rapports passés et futurs de Swisscom et Fastweb, y compris ceux déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et dans les dossiers, communiqués de presse, rapports et autres informations passés et futurs placés sur les sites Internet des sociétés du groupe Swisscom.

Les lecteurs sont invités à ne pas s'appuyer à l'excès sur les déclarations prospectives, qui ne valent qu'à la date de la présente communication.

Swisscom écarte toute intention ou obligation de mettre à jour et revoir ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement.

Impressum

Dates importantes

- **9 février 2023**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2022
- **28 mars 2023**
Assemblée générale
- **30 mars 2023**
Ex-dividende
- **3 avril 2023**
Versement du dividende
- **4 mai 2023**
Résultat intermédiaire du 1^{er} trimestre 2023
- **3 août 2023**
Résultat intermédiaire du 2^e trimestre 2023
- **2 novembre 2023**
Résultat intermédiaire du 3^e trimestre 2023
- **8 février 2024**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2023

Édition et réalisation

Swisscom SA, Berne

Traduction

Lionbridge Switzerland AG, Bâle

Production

MDD Management Digital Data AG, Zurich

Impression

Ast & Fischer AG, Berne

Photographes

Manuel Rickenbacher, Zurich

Johannes Diboky, Zurich

Alida Ruf (apprenante Swisscom)

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

© Swisscom SA, Berne

Le rapport de gestion est publié
en allemand, en anglais et en français.

La version en ligne du rapport de gestion est disponible sous

Allemand: www.swisscom.ch/bericht2022

Anglais: www.swisscom.ch/report2022

Français: www.swisscom.ch/rapport2022

«2022 en bref», une synthèse du rapport de gestion, est également disponible en allemand, en anglais, en français et en italien.

www.swisscom.ch/enbref2022

Le rapport de développement durable 2022 est publié sur www.swisscom.ch/cr-report2022.

Informations générales

Swisscom SA

Siège principal

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

Informations financières

Swisscom SA

Investor Relations

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: investor.relations@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/investor

Informations sociales et environnementales

Swisscom SA

Group Communications & Responsibility

CH-3050 Berne

E-mail: corporate.responsibility@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/responsabilite

Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

www.swisscom.ch



